



HAL
open science

Vers une transformation sociale des quartiers prioritaires ? : mixité sociale, développement social et rôle des habitants originels dans la politique de la ville

Laurie Sorel

► To cite this version:

Laurie Sorel. Vers une transformation sociale des quartiers prioritaires ? : mixité sociale, développement social et rôle des habitants originels dans la politique de la ville. Science politique. 2012. dumas-00807829

HAL Id: dumas-00807829

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00807829>

Submitted on 4 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE

**Vers une transformation sociale
des quartiers prioritaires ?**

Mixité sociale, développement social et rôle des habitants
originels dans la politique de la ville

Laurie SOREL

Sous la direction de Marie-Françoise MEGEVAND

Mémoire de Master 2 « Politiques Publiques et Changement
Social »

Spécialité « Ville, Territoires, Solidarité »

Année universitaire 2011-2012

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE

**Vers une transformation sociale
des quartiers prioritaires ?**

Mixité sociale, développement social et rôle des habitants
originels dans la politique de la ville

Laurie SOREL

Sous la direction de Marie-Françoise MEGEVAND

Mémoire de Master 2 « Politiques Publiques et Changement
Social »

Spécialité « Ville, Territoires, Solidarité »

Année universitaire 2011-2012

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier Francie MEGEVAND pour avoir accepté de diriger ce mémoire, et pour m'avoir conseillée. Merci à Miguel, Ibrahim et Audrey, pour leur relecture et pour les encouragements ! Merci à Judith pour la correspondance soutenue et à Juliette pour le soutien vitaminé. Et enfin, merci à tous ceux qui se sont prêtés au jeu des entretiens.

SOMMAIRE

Remerciements.....	3
Sommaire	4
Introduction	7
Première partie : la mixité sociale, emergence et application politique d'un concept dans les quartiers défavorisés	12
I. La mixité sociale : construction d'un mythe solide et d'une catégorie d'action publique	13
A. Diverses formes de mixité.....	13
B. Historique du concept de mixité sociale	14
C. A la base d'une idéologie	15
D. Une forme urbaine de l'idéal républicain.....	16
II. La mixité dans la politique de la ville : de la théorie a la pratique.....	18
A. Le contexte particulier des quartiers défavorisés en France	18
B. Retour sur la construction de la politique de la ville autour de la mixité.....	20
III. Remise en question de la légitimité de la mixité sociale par rapport a l'objectif de reduction des inegalites	28
A. Des résultats peu convaincants.....	28
B. Des effets pervers inévitables ?.....	31
IV. La question du développement social et des populations originelles.....	35
A. Différents modèles de développement urbain des quartiers défavorisés : compléments ou alternatives à la mixité sociale ?	36
B. Considération des habitants des quartiers : deux modèles opposés	43
V. CONCLUSION : Les hypothèses à vérifier grâce à l'enquête de terrain	46
A. La mixité endogène bénéficie davantage aux populations d'origine que la mixité exogène.....	46
B. Le bien-être des populations et l'attractivité du territoire peuvent être contradictoires	47
C. Agir sur l'image du quartier peut être plus efficace que d'agir directement sur le territoire ou sur les populations pour recréer la cohésion sociale	48
D. La capacité de mobilisation et l'émancipation individuelle sont les conditions d'une mixité endogène réussie	48

Deuxième partie : Une enquête sur la prise en compte des habitants originels dans la rénovation urbaine à travers plusieurs actions locales..... 50

I.	Explication de la démarche de recherche	51
A.	La démarche d'enquête	51
B.	Choix du terrain.....	52
C.	Méthodologie et déroulement de l'enquête.....	58
II.	Focus sur des expériences originales destinées à améliorer la mixité sociale	61
A.	Des étudiants dans les quartiers défavorisés	61
B.	Des équipements structurants pour atténuer les fractures territoriales.....	65
C.	Les moyens utilisés	69
III.	la question de l'accompagnement des habitants dans les actions de mixité sociale	72
A.	De la conception à la mise en place : un travail préparatoire inévitable.....	72
B.	La mise en application du volet social de la rénovation urbaine	74
C.	La médiation sociale et culturelle.....	77
IV.	Conclusion : Les premiers résultats	80
A.	Ouverture du territoire et attraction de nouvelles populations.....	80
B.	Les contacts entre les personnes de l'intérieur et celles de l'extérieur	82

Troisième partie : mixités et dynamiques sociales dans les quartiers : Analyse des différentes politiques en faveur de la mixité et de leurs effets sur les habitants 86

I.	la « recette » de la mixité	87
A.	Coordination des acteurs en présence et cohérence du projet de territoire	87
B.	La connaissance du terrain	90
C.	Une communication bien gérée.....	92
D.	La gestion de l'humain dans l'urbain : l'importance de l'accompagnement des individus.....	93
II.	De l'expression à la participation : la prise en compte de la parole des habitants	99
A.	La participation dans le cadre de la rénovation urbaine.....	99
B.	La participation comme mode de fonctionnement : émancipation et action collective	104
III.	Le renouvellement de l'image et la relégitimation du quartier	109
A.	Atteindre l'objectif de mixité exogène par un effet d'engrenage.....	109
B.	La difficile cohésion interne : décryptage de discours	111

IV. Mixité exogène contre mixité endogène : Des logiques contradictoires et une considération différente des publics	114
A. Des discours qui évoquent les deux types de mixité de manière indifférenciée	114
B. La plupart des opérations visent avant tout une mixité exogène.....	115
C. A la recherche de la mixité endogène	116
V. Les buts politiques poursuivis à travers la mixité	121
A. La normalisation de la vie du quartier.....	121
B. Désenclavement contre équipement des quartiers	121
C. Mobilisation contre intégration des habitants	122
VI. Conclusion : le rôle des actions de mixité par rapport au développement social des quartiers populaires	124
Conclusion.....	126
Bibliographie.....	130
Table des matières	134
Annexes	140
Résumé	161

INTRODUCTION

« Soyons clair, la mixité sociale n'existe pas ! C'est une sorte de vue de l'esprit, un mot d'ordre », et en tous cas un objectif politique absurde, d'après le sociologue Renaud EPSTEIN, interpellé à ce sujet en juillet dernier¹, à l'occasion de la publication du dernier rapport de la Cour des Comptes sur la politique de la ville. Ce rapport tire d'ailleurs un bilan plutôt mauvais de la dernière décennie pour cette politique, qui représente moins de 1 % du budget de l'État. Selon Renaud EPSTEIN, les raisons sont multiples. « Il est clair que la vaste réforme de la politique de la ville organisée par la loi Borloo en 2003 - qui avait été inspirée par le rapport 2002 de la Cour des comptes - n'a pas été couronnée de succès. Dix ans plus tard, l'objectif de réduction significative des écarts entre les ZUS (zones urbaines sensibles) et le reste du territoire défini dans cette loi n'est pas atteint, loin s'en faut, en dépit de la mobilisation de dizaines de milliards d'euros pour la rénovation urbaine. » Avec 17 % de logements sociaux, la France est plutôt bonne élève comparée à ses voisins européens : avec 86,5 logements sociaux pour 1.000 habitants, le parc locatif social français est un des plus importants d'Europe. Or, tout l'effort actuel des élus municipaux consiste justement à éviter les concentrations, dont la collectivité paie aujourd'hui durement ce qu'on peut qualifier de « fracture sociale », pour revenir à un habitat social mixte et mieux intégré dans la ville. Eviter les concentrations, c'est bien là le sujet. En France, le problème de ce qu'on appelle « banlieues », « quartiers pauvres », « défavorisés », « sensibles », « chauds » ou encore « populaires », et qui désignent objectivement les anciennes cités d'habitat social construites en périphérie des villes, est la gangrène du système social du pays, qu'aucun gouvernement n'a réussi à soigner jusqu'à présent. « Rome ne s'est pas faite en un jour » nous dit l'adage, pas plus que la mixité sociale ne se décrète par des contraintes financières ni se décline en objectifs irréalistes. » Ces propos, tenus par François de MAZIERES, député des Yvelines et maire de Versailles², dans un article paru dans Les Echos le 1^{er} octobre 2012, pointent bien les difficultés liées à la réalisation de cette mixité tant recherchée.

Jean-François COPE, actuellement candidat à la présidence de l'UMP, a récemment réaffirmé qu'il fallait «casser des tours qui concentrent des populations en difficulté et qui

¹ ARIDJ Jamila « La mixité sociale n'existe pas ! Entretien avec Renaud EPSTEIN » Le Point.fr, 18/07/2012.

² DE MAZIERES François, « Le logement social mérite mieux que du bluff », Les Echos, 01/10/2012. <http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/immobilier/221155237/logement-social-merite-mieux-bluff>

créent de la souffrance et de la haine»¹. Les mesures prises vont en effet dans ce sens, cherchant à limiter l'homogénéité de ces quartiers, et reposant sur l'idée que ce sont des problèmes et non des ressources. *« En cherchant à changer la population des grands ensembles pour y rétablir une mixité sociale parée de toutes les vertus, on considère que les habitants de ces quartiers sont le problème. Ce faisant, on s'interdit de mobiliser les ressources endogènes des quartiers et on passe à côté des principaux enjeux qui devraient guider la politique de la ville : lutter contre les discriminations, assurer à tous un accès équitable aux services qui font la ville, soutenir les associations et les agents de terrain qui font tenir, tant bien que mal, les quartiers populaires. »*²

Quand on parle de rétablir la mixité sociale dans les quartiers, c'est en fait de mixité ethnoraciale qu'il est avant tout question. *"Quand il y en a un, ça va, c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes"* selon la désormais célèbre formule de Brice HORTEFEUX³. Alors que Jean-François COPE lâche, le 27 septembre 2012, des propos qui dénoncent le racisme anti-blanc *«qui vient de l'ignorance, de l'inculture, de l'absence de structures éducatives suffisantes (...) Il est des quartiers où il ne fait pas bon être une femme, où il ne fait pas bon être de couleur blanche»* et confirme sa foi en la mixité sociale *«La déghettoisation, à chaque fois qu'on y a procédé, on a pu trouver des solutions, je peux en témoigner à Meaux»*, Claude BARTOLONE, président PS de l'Assemblée nationale, a dénoncé *«un slogan qui divise»*, tout en admettant des *«difficultés»* dans des quartiers sans mixité. Le *«vivre ensemble»*, selon lui, ça *«se travaille avec la mixité sociale, le renforcement de l'école, la force à donner à l'égalité républicaine»*. La mixité est donc à la fois un sujet qui dérange et une valeur qui fait consensus au-delà des familles politiques. Mais est-elle pour autant la solution du *« vivre ensemble »* ?

Il peut y avoir *«ce genre de réflexions, très minoritaires quand une partie de la population n'a pas l'impression de pouvoir jouer le match»*, a insisté Claude BARTOLONE. La question est donc précisément celle de l'exercice du rôle de citoyen et de l'expression politique des habitants de ces quartiers : *« Les habitants des centres-villes, et plus largement*

¹ « Racisme anti-blanc : Copé persiste et signe », Libération, 27/09/2012.

http://www.liberation.fr/politiques/2012/09/27/racisme-anti-blanc-cope-persiste-et-signe_849223

² ARIDJ Jamila « La mixité sociale n'existe pas ! Entretien avec Renaud EPSTEIN » Le Point.fr, 18/07/2012.

³ Sur une vidéo, Brice Hortefeux alors ministre de l'intérieur, pose pour la photo en compagnie d'un jeune militant, samedi 5 septembre 2009, lors de l'université d'été de l'UMP à Seignosse, dans les Landes. *"Il ne correspond pas du tout au prototype"*, plaisante M. Hortefeux en référence à l'origine arabe du jeune homme, avant d'ajouter : *"Il en faut toujours un. Quand il y en a un, ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes."*

des territoires favorisés, disposent de relais bien plus efficaces pour faire valoir leurs demandes que ceux des quartiers populaires, qui ne pèsent pas politiquement. Ils votent peu, les partis les ont désertés depuis longtemps, et rares sont les élus locaux qui en sont issus. Pour se faire entendre, il leur reste un seul mode d'expression politique : l'émeute. D'ailleurs, on pourrait presque souhaiter à François LAMY qu'un quartier explose bientôt. »¹

La mixité sociale a été prônée par bon nombre de penseurs parmi lesquels F.MIRON « *il n'est pas bon que, dans la cité, tous les gros et les dodus soient au même endroit* ». La mixité sociale a cela d'intéressant qu'elle illustre à la fois un idéal ancestral et les problématiques de l'époque, soulignées par Hacène BELMESSOUS « *L'urbanisme exprime la manière de penser et d'être d'une époque (...) La ville française n'est plus un lieu de brassage social, elle ne fut jamais socialement mixte, mais avant il y avait plus de solidarité et de justice sociale.* »

Pourquoi s'acharne-t-on à vouloir créer des quartiers mixtes envers et contre tout ? Paulette DUARTE précise le lien qui est fait avec la question de l'intégration dans les représentations « *Trop de populations de même origine sociale ou culturelle agglomérées en un même endroit n'est pas souhaité. Dans les représentations stéréotypées, des communautés se formeraient, qui ne souhaiteraient pas s'intégrer. La concentration extrême d'une population quelle qu'elle soit renvoie à l'idée de surpopulation et de promiscuité. Les termes de « ruche » ou de « fourmilière » sont d'ailleurs utilisés pour désigner cette impression de promiscuité. La concentration pousse donc à la promiscuité et ne favorise pas le « vivre ensemble ». La promiscuité, et notamment entre populations d'origine culturelle et sociale différente, signifie problèmes de cohabitation. Mais elle peut aussi avoir pour conséquences une accentuation du sentiment d'anonymat ; l'habitant ayant du mal à se sentir différent des autres et n'osant pas s'exprimer* ». ² La perte du pouvoir d'expression est-elle plutôt la conséquence d'une trop grande promiscuité ou celle d'une mixité imposée ?

L'intervention sur le social est très importante et sa prise en compte dans les politiques de mixité doit être interrogée. Dans ce domaine, on se trouve le plus souvent face à des pratiques qui dissocient social, bâti et économique. « *Tout ce qui a trait l'humain c'est aussi important, on fait beaucoup de choses dans le dur, mais il ne faut pas oublier les gens qui y vivent* » (extrait d'entretien). Questionner le collectif et le « vivre ensemble » dans les

¹ Idem.

² DUARTE Paulette, « Les représentations de la dévalorisation urbaine chez les professionnels de la politique de la ville », Les annales de la recherche urbaine n°88

quartiers de la politique de la ville, étudier la place du social dans la rénovation urbaine et l'émancipation des habitants, c'est ce que je me propose de faire dans ce mémoire. L'apaisement des quartiers populaires passe par l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants et nécessite donc une transformation sociale. Nous verrons si la politique de mixité sociale permet un certain développement social ou le favorise, et si oui, dans quelle mesure.

L'idée de ce mémoire m'est venue de manière assez étrange, comme si elle attendait d'être mûre pour se révéler à moi et être cueillie. Je m'intéresse depuis plusieurs années à la politique de la ville, et j'ai fait cette année un stage à l'AFEV Grenoble, une association d'éducation populaire axée sur l'implication d'étudiants dans la vie des quartiers pauvres, basée sur le quartier Mistral / Eaux Claires, un quartier en rénovation urbaine. Ma mission consistait à préparer l'arrivée de 80 étudiants dans la nouvelle résidence étudiante solidaire (les KAPS ou Kolocations à Projets Solidaires) qui a ouvert ses portes avenue Rhin et Danube au mois de septembre 2012. J'étais principalement chargée du lien au quartier, c'est-à-dire d'une part de consolider les partenariats avec d'autres structures qui participeront à la mise en place de projets solidaires par les étudiants sur le quartier, et d'autre part d'informer les habitants et recueillir leurs impressions au sujet de ce nouveau bâtiment. L'activité principale de l'association étant l'accompagnement individualisé, je me suis investie également auprès d'une collégienne habitant Mistral. Je souhaitais choisir un sujet de mémoire qui me permettrait d'utiliser ce terrain, tout en étant éloigné de ma mission de stage. Plusieurs entrées me semblaient donc possibles : l'éducation (incluant l'éducation populaire, un sujet qui me tient à cœur), la politique de la ville (incluant la rénovation urbaine et sociale), la vie des quartiers sensibles (le rapport au territoire, la solidarité et l'action collective). J'ai soulevé depuis le départ la question de la mixité sociale dans les quartiers politiques de la ville. Quelles politiques, quel bilan ? Quelles conséquences ? Mistral est un quartier de plus en plus sujet au repli communautaire. Quel sens y a-t-il à vouloir intégrer un nombre important d'étudiants dans ce quartier où il y en a très peu ? J'ai donc lentement approché ce sujet, rencontrant à plusieurs reprises des difficultés à définir la problématique. Et je dois admettre que ce n'est qu'à la fin de ce travail de plus de six mois et après de nombreuses évolutions, que la problématique finale m'est finalement apparue, après avoir pris un peu de recul par rapport à l'enquête de terrain.

Ce mémoire sera composé de trois parties. La première sera consacrée à l'émergence et l'application du concept de mixité sociale dans les quartiers défavorisés. La seconde traitera de la prise en compte des habitants originels dans la rénovation urbaine, tout en exposant le

travail de terrain sur plusieurs actions locales. Enfin, la troisième partie traitera des mixités et des dynamiques sociales dans les quartiers et proposera une analyse des différentes politiques en faveur de la mixité et de leurs effets sur les habitants d'origine.

PREMIERE PARTIE : LA MIXITE SOCIALE, EMERGENCE ET APPLICATION POLITIQUE D'UN CONCEPT DANS LES QUARTIERS DEFAVORISES

Les apports théoriques à la mixité sociale sont nombreux. Il y a d'abord un héritage important du point de vue urbanistique. Ensuite, une croyance répandue est le rôle de la mixité sociale dans le renforcement des relations sociales ainsi que de l'égalité, contrairement à l'homogénéité. Cependant, la mise en pratique dans les villes contemporaines est loin d'être simple. Des exemples concrets de mixité sociale qui semble fonctionner à certains égards, sont autant d'éléments supplémentaires venant en appui à la doctrine de la mixité sociale. La situation particulière des quartiers défavorisés, connus sous le terme de « banlieues » en France, qui a tant occupé les médias lors des émeutes récentes, a entraîné une refonte de la politique de la ville avec un accent mis sur la rénovation urbaine à partir de 2003. La mixité sociale est dès lors envisagée comme une solution au problème de la crise des banlieues. Le « dogme » est introduit suite à une interprétation discutable de la crise des cités HLM : celles-ci doivent devenir plus mixtes pour mieux vivre.

Dans cette partie, nous nous attellerons tout d'abord à définir les concepts étudiés, pour ensuite étudier leur relation. La mixité sociale est aujourd'hui une catégorie d'action publique, mais elle est d'abord une construction théorique - flirtant parfois même avec l'idéologie - de la façon idéale de vivre ensemble. Le « vivre ensemble », une thématique très en vogue dans le discours politique actuel. Qui sont les personnes les plus directement concernées par le « vivre ensemble » dans les quartiers défavorisés, si ce n'est les habitants eux-mêmes ? Cette évidence est pourtant loin d'aller de soi lorsqu'on essaie de déchiffrer le vocabulaire technique de la politique de la ville. Nous reviendrons sur les origines du mythe de la mixité sociale afin de comprendre sa ténacité et sa revendication toujours d'actualité dans les politiques urbaines. Puis, nous nous emploierons à éclaircir le lien entre mixité sociale et politique de la ville. Enfin, nous questionnerons ces politiques de mixité et leur effet sur les inégalités, ce qui nous servira à élaborer des pistes de recherche en préalable à notre enquête de terrain.

I. LA MIXITE SOCIALE : CONSTRUCTION D'UN MYTHE SOLIDE ET D'UNE CATEGORIE D'ACTION PUBLIQUE

La mixité sociale est un concept assez mal défini, au moins autant que l'est celui de mixité tout court. Nous allons voir dans cette partie ce que recouvre le concept de mixité sociale, la manière dont il s'est formé, mais aussi la place qu'il a prise au cœur de la conception des politiques publiques. Nous questionnerons la mise en place de ces politiques ainsi que leur légitimité. Il est intéressant de se pencher d'abord sur les différents types de mixité et sur sa relation à des problématiques qui nous intéresseront tout au long de ce travail : la cohésion sociale, la répartition spatiale et l'exclusion. Le lien à l'idéologie et l'idéal républicain seront également expliqués. Comment, dans l'optique de l'organisation de l'espace dans les agglomérations urbaines, s'opère la pesée entre les forces contraires en présence que sont l'intégration et l'exclusion, ou bien la mixité sociale et la discrimination ?

A. Diverses formes de mixité

Une tentative de définition s'impose avant de traiter de ce sujet particulièrement épineux. Il n'existe aucun consensus sur ce qu'est la mixité sociale. Venu du latin *miscere*, la mixité est définie par Patrick SAVIDAN¹ comme « un état que l'on peut caractériser par la coexistence d'individus saisis sous une ou plusieurs dimensions jugées « différentes » de leurs identités respectives ». La mixité sociale est définie par Gérard BAUDIN² comme « la coprésence ou la cohabitation en un même lieu de personnes ou de groupes différents socialement, culturellement, ou encore de nationalités différentes »³. Statistiquement, la mixité sociale renvoie au degré d'homogénéité sociale d'un espace considéré. Mais de quelle mixité parle-t-on ? On peut entendre parler de mixité des formes d'habitat, de mixité des générations, de mixité des catégories socioprofessionnelles, de mixité des origines ethniques, de sexe, de mixité ethnoculturelle ou encore politique...

¹ Philosophe français, professeur à l'université de Poitiers.

² Sociologue, maître-assistant des écoles nationales supérieures d'architecture.

³ BAUDIN Gérard, « La mixité sociale : une utopie urbaine et urbanistique » TMU CNRS, Presses Universitaires de Franche-Comté, 1999.

De façon plus pragmatique, on différencie la *mixité sociale* de la *mixité fonctionnelle*, qui désigne le fait de disposer sur un territoire de l'ensemble des fonctions nécessaires à la vie en ville, bien que ces deux catégories ne soient pas étanches pour autant. La *mixité résidentielle* désigne la mixité réalisée par l'habitat. On distingue également *mixité exogène*, qui correspond à l'introduction de mixité à partir de l'extérieur, et *mixité endogène*, qui correspond à la création d'une mixité interne¹. Cette répartition va d'ailleurs beaucoup retenir notre attention. Dans ce mémoire, nous nous intéresserons de manière générale à la mixité sociale au sens propre, c'est-à-dire aux échanges et aux rapports sociaux réalisés entre différents groupes sociaux à l'intérieur des quartiers prioritaires identifiés par la politique de la ville. Ne pouvant pas concentrer notre attention sur l'ensemble des groupes sociaux, nous prêterons attention particulièrement à la *mixité géographique* et à la *mixité socio-économique*, et de façon plus limitée à la *mixité ethnique et sexuelle*.

B. Historique du concept de mixité sociale

Avant de nous plonger dans l'étude de terrain, il est nécessaire d'étudier la construction historique de notre objet. Philosophie politique, économie, sociologie, géographie,...la mixité sociale est au croisement de nombreuses disciplines. Il s'agit d'une notion ancienne, mais qui n'a rien de naturel et qui a donc plus souvent un caractère imposé. Le terme n'a pas toujours existé bien que la notion n'ait rien de nouveau. Charles FOURIER² prônait dans son phalanstère la présence de différentes catégories sociales soigneusement répertoriées. On parlait de « brassage social » au moment de la construction des grands ensembles³, puis de « rééquilibrage social » via les procédures de logement dans les années 1980. Mais la mixité sociale, qui s'oppose à la fixité, vise particulièrement, dans son acception actuelle, à faire sortir les quartiers pauvres de l'enfermement⁴. A Londres, Boston ou Montréal, on parle de « renouvellement », « renaissance » urbaine, ou encore « diversité »⁵. La mixité sociale en tant que concept de développement urbain remonte au milieu du XIX^{ème} siècle. Déjà à l'époque, les réformes du logement devaient résoudre le problème des quartiers,

¹ LIENEMANN Marie-Noëlle, *Les rapports du Conseil Economique Social et Environnemental, Bilan et perspectives du PNRU*, septembre 2011.

² Philosophe français (1772-1837) ayant réalisé une expérience de communauté utopique nommée le Phalanstère.

³ Nous reviendrons sur l'épisode de construction des grands ensembles un peu plus loin.

⁴ AVENEL Cyprien, « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles. Entre mythe social et instrument politique », DSER, CNAF, Informations sociales n°125, 2005, p.62-71.

⁵ BLANC Maurice et BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, « Éditorial », *Espaces et sociétés*, 2010/1 n° 140-141, p. 7-20. DOI : 10.3917/esp.140.0007.

qui étaient considérés comme des foyers de criminalité, d'épidémies et de troubles sociaux, et on considérait que le prolétariat devait être «éduqué» et s'approprier le système de valeurs bourgeoises par son intégration au reste de la société. Le baron HAUSSMANN a tenté de résoudre le problème des quartiers pauvres du centre-ville de Paris par des démolitions qui ont chassé la population prolétaire. De son côté et à la même époque, l'ingénieur de l'Etat prussien James HOBRECHT, à Berlin, a misé sur une amélioration de la mixité sociale par l'établissement de conditions générales en matière de droit de la construction¹.

C. A la base d'une idéologie

Pourquoi donc aller à l'encontre de la nature des relations sociales dans un espace défini ? Pourquoi cette obsession de la mixité sociale ? Parce que la mixité sociale est non seulement un mythe dans lequel on se plaît à se réfugier pour construire une société qui fonctionne, mais aussi une idéologie puissante. De nombreuses vertus sont reconnues au concept de mixité sociale, analysé par des chercheurs en sociologie, économie, science politique ou géographie. Ces vertus seraient susceptibles de résoudre des problèmes dont on pense que la ville contemporaine serait à l'origine, en assurant un brassage des différentes catégories sociales, ce brassage étant quant à lui garant de la cohésion sociale. La mixité requalifierait aussi la ville dans ses fonctions intégratrices². Elle favoriserait l'échange et la tolérance, l'enrichissement mutuel et l'harmonie sociale³. Selon Daniel BEHAR, la mixité agrège trois valeurs majeures : l'urbanité (la ville comme idéal libérateur), la cohésion sociale (la capacité à vivre ensemble) et la démocratie (le respect de l'autre au travers de l'égalité citoyenne)⁴.

« Le mythe de la mixité sociale a un effet vivifiant sur une France désenchantée, en panne de projet collectif, érodée par les processus de catégorisation sociale »⁵. La mixité sociale peut être assimilée à un mythe, car elle véhicule des valeurs et des représentations collectives de la société qui servent à la structurer. Les vertus individuelles et collectives de

¹ Confédération suisse, « Mixité sociale et développement de quartier : entre désir et réalité », 2011

² BAUDIN Gérard, « La mixité sociale : une utopie urbaine et urbanistique » TMU CNRS, Presses Universitaires de Franche-Comté, 1999.

³ AVENEL Cyprien, « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles. Entre mythe social et instrument politique », DSER, CNAF, Informations sociales n°125, 2005, p.62-71.

⁴ BEHAR Daniel, « Plaidoyer pour une mixité revisitée. Entre incantation, dénonciation et renoncement » Fondations n°13, 2001.

⁵ BELMESSOUS Hacène, *Mixité sociale : une imposture. Retour sur un mythe français*. Comme un accordéon, 2006.

l'équilibre sociospatial sont proclamées sans qu'il y ait réellement d'analyse des effets concrets prévisibles. L'idéal de mixité est en effet fondé sur le mythe de l'âge d'or de la ville, qui n'a jamais réellement existé. Jacques DONZELOT¹ rappelle que la mixité sociale reste historiquement exceptionnelle dans l'organisation de la ville moderne², et que la ségrégation finit automatiquement par s'accroître. En effet, les personnes ont tendance à rechercher des territoires qui les protègent de l'insécurité sociale, c'est un élément qui guide leurs choix résidentiels. Elles souhaitent, pour la plupart, le maintien dans leur quartier initial car elles y ont leur réseau. Et de tous temps, l'entre-soi a toujours été privilégié de manière naturelle. L'idéal de mixité sociale part du postulat que l'homogénéité spatiale et la concentration de populations pauvres seraient ainsi incompatibles avec la paix urbaine. Cela sous-entend qu'à l'inverse, la diversité permettrait à la fois l'égalité et le renforcement des relations sociales. Si la mixité sociale est autant soutenue par les décideurs politiques, c'est qu'elle est vue comme un remède au mal de la concentration de populations qui ferait des quartiers homogènes, faisant craindre pour la sécurité ainsi que pour la situation économique et sociale des individus. Cyprien AVENEL parle à ce sujet de « moralisation des catégories populaires dans des quartiers définis par le regard des classes supérieures ». En ce sens, la mixité sociale vise aussi souvent à élever les classes populaires grâce au contact avec des classes jugées supérieures, et a donc un caractère très idéologique.

D. Une forme urbaine de l'idéal républicain

François ASCHER³ écrit à propos de la mixité sociale qu'elle est « *une forme urbaine de l'idéal républicain(...)*une ambition urbaine et sociétale qui doit dépasser le cadre communal(...)*les populations modestes doivent avoir accès aux localisations urbaines des populations aisées(...)*et il faut faire en sorte, autant que possible, que des catégories sociales différentes se rencontrent... » (ASCHER, 2008, p. 102-105).

La mixité sociale est souvent recherchée en urbanisme et principalement dans la politique de la ville. Les politiques usent de ce terme de manière croissante depuis une vingtaine d'années, et même d'une manière croissante comme le montrent certains discours récents : « *Je crois fondamentalement que la République c'est la mixité sociale, c'est le vivre*

¹ Jacques Donzelot est Maître de Conférences en sociologie politique.

² DONZELOT Jacques, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Points, coll. « Points Essais », 2008.

³ (1946-2009), urbaniste et sociologue français.

ensemble, c'est l'espace public de qualité, c'est le lien entre les générations et les populations » (Marie-Noëlle LIENEMANN, ministre du Logement, 5/10/2001). « *La mixité fait pleinement partie des principes qui fondent le Pacte républicain. D'ailleurs la mixité sociale est un des grands objectifs visés par mon programme de rénovation urbaine instauré par la loi du 1er août 2003, complétée par la loi de Cohésion sociale du 18 janvier 2005* » (Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie et du Développement durable du gouvernement de François Fillon, 25/11/2007)¹. Il faut dire que cet objectif correspond à l'idéal de l'universalisme républicain typiquement français, et censé permettre l'égalité entre tous en niant les différences de chacun. Le lien sera donc facilement fait entre mixité sociale et intégration républicaine, et nous garderons à l'esprit que si la mixité sociale est un terme qui peut faire consensus autant que polémique lorsqu'on essaie réellement de juger de son efficacité, il s'agit bien évidemment d'un concept très politisé et relié à des problématiques sensibles telles que le communautarisme ou l'insécurité. La mixité sociale a donc un lien fort historiquement avec le traitement des problèmes sociaux dont on pense que la cause est notamment une mauvaise répartition spatiale de la population. Nous pouvons citer plusieurs exemples de villes bien réelles en France qui sont reconnues pour leur mixité sociale réalisée, et que pour des raisons de temps, nous n'avons pas pu exploiter dans l'enquête de terrain : Belleville dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, ou encore le quartier St Leu à Amiens, jusqu'à l'été dernier². Ce sont des exemples qui donnent confiance en l'argument de mixité, à la base de la politique de la ville qui existe en France depuis le début des années 1980.

¹ GENESTIER Philippe, « La mixité : mot d'ordre, vœu pieux ou simple argument ? », *Espaces et sociétés*, 2010/1 n° 140-141, p. 21-35. DOI : 10.3917/esp.140.0021.

² Les quartiers Nord d'Amiens, dont le quartier St Leu, ont été sujets à des émeutes en août 2012.

II. LA MIXITE DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

C'est le contexte particulier des quartiers défavorisés communément appelés « banlieues » en France qui explique les principes fondateurs de l'intervention. Ce qu'on appelle la politique de la ville est en effet une politique de traitement des « quartiers sensibles ». Nous rappellerons les objectifs poursuivis et les instruments auxquels ils sont associés, ainsi que les résultats de cette politique connus à l'heure actuelle, qui nous laisserons terminer avec les effets pervers entraînés sur les personnes résidentes.

A. Le contexte particulier des quartiers défavorisés en France

La politique de la ville s'applique en majorité aux anciens quartiers d'habitat social appelés « grands ensembles » et cherche à répondre aux problématiques qui s'y sont développées au fil des décennies. La mixité sociale, loin d'être une solution miracle, semble être une réponse politique à un problème de société jugé insoluble par les gouvernements successifs depuis bientôt quarante ans. Rendre les quartiers défavorisés plus mixtes vise inévitablement à limiter la concentration de pauvreté mais aussi la formation de communautés ethniques, persuadés que sont les décideurs politiques de garantir de cette manière une certaine paix sociale. Nous allons d'abord revenir sur le phénomène des grands ensembles, de leur construction à leur transformation en espaces de relégation des grandes villes, et sur la fracture sociale qui en a résulté.

1) Les grands ensembles : de l'utopie sociale aux territoires de l'exclusion

Les quartiers sensibles actuels sont l'héritage des cités de grands ensembles créées par l'urbanisme fonctionnel des années cinquante à soixante-dix (AVENEL, 2005). Le grand ensemble est l'utopie sociale des Trente Glorieuses. Basé sur l'idéal de mixité, il était censé favoriser la « moyennisation » de la société. Aucun groupe social n'était largement majoritaire, et la catégorie « ouvriers qualifiés » ne formait que le tiers de la population

d'ensemble, les groupes représentés étaient donc extrêmement hétérogènes¹ : un grand ensemble regroupait le bâtiment des familles nombreuses, le bâtiment des familles de deux enfants, celui des célibataires, etc. Mais on remarque, dès 1970, que ce modèle n'est pas aussi idéal qu'il y paraît, et aujourd'hui, le grand ensemble est bien plus dénoncé, tous partis politiques confondus, comme la grande erreur urbanistique, que reconnu. En effet, c'était l'époque de l'urbanisme fonctionnel, et la ségrégation s'opérait par type d'habitat ou par fonction, avec des zones réservées à l'habitat individuel, aux immeubles petits ou grands, aux grands ensembles, aux tours, mais aussi à l'habitat, au travail, aux services privés ou publics, aux loisirs...Le résultat était que classes sociales et classes d'âge s'ignoraient, les équipements collectifs peinant à remplacer les solidarités naturelles. L'anonymat lié à la ville est aussi incriminé. Les politiques de peuplement des grands ensembles et les effets de la crise économique à partir de 1973 se sont ajoutés à un phénomène de gentrification, c'est-à-dire un mouvement des classes moyennes et aisées vers les centres-villes suite à leur réhabilitation. A partir de cette décennie en effet, les classes moyennes fuient ces quartiers et sont remplacées par des catégories sociales défavorisées. Le *rapport Peyrefitte* en 1977 souligne les phénomènes d'entassement qui renforcent le sentiment d'insécurité. Les grands ensembles ont donc commencé une lente dégradation du bâti ainsi qu'une forme de « ghettoïsation » puisque seules restaient les familles les plus pauvres, notamment les ouvriers et les travailleurs issus de l'immigration massive des années 1960. La ségrégation, qui définit des territoires de l'exclusion, y est décrite comme le résultat de quatre facteurs : la spéculation, qui a conduit de nombreuses sociétés HLM à construire à la périphérie des villes, mais aussi l'urbanisme divisant les quartiers par fonction, l'aide à la pierre accordée par l'Etat au détriment de l'aide à la personne, et l'insuffisance de réserves foncières urbaines. La déréglementation des marchés du travail et la libéralisation de l'Etat social remettent en question la sécurité matérielle de certains groupes de population (travailleurs pauvres, familles monoparentales, immigrés). La libéralisation du marché du logement favorise à son tour la ségrégation socio-spatiale².

2) *Les émeutes urbaines et la « crise des banlieues »*

Sans retracer ici toute l'histoire des quartiers populaires en France, nous rappellerons que les quartiers défavorisés sont régulièrement le théâtre d'incidents qui révèlent des

¹ CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement » *Revue française de sociologie*, 1970, 3-33.

² Confédération suisse, « Mixité sociale et développement de quartier : entre désir et réalité », 2011

problèmes sociaux profondément ancrés dans la société française. Les épisodes émeutiers se succèdent depuis le milieu des années 1970. Ceux de 1981 dans le quartier des Minguettes à Vénissieux près de Lyon, ont marqué l'évolution des mentalités par rapport aux grands ensembles, aujourd'hui considérés comme des enclaves où la concentration des pauvres est devenue dangereuse. Une nouvelle vague a eu lieu en 1990-1991 (Vaulx-en-Velin, Argenteuil, Sartrouville et Mantes-la-Jolie), ayant eu pour conséquence une loi d'orientation en 1991 sur la politique de la ville et les quartiers prioritaires, ainsi que la création de la Brigade Anti Criminalité. Malgré cela, les émeutes reprennent, avec comme années marquantes 1998 à Toulouse, et surtout 2005, avec des événements qui se déroulent entre le 27 octobre et le 17 novembre dans plusieurs villes de France, rendant le phénomène national, par un processus que Laurent MUCCHIELLI qualifie d' « identification collective ». L'incident de 2010 à La Villeneuve de Grenoble fait l'effet d'une piqûre de rappel et fait craindre un nouveau développement national, qui n'aura pas lieu cependant. Les politiques d'assistance et de contrôle policier se sont alternées jusqu'à aujourd'hui sans parvenir à résoudre ce qu'il est commun d'appeler la « crise des banlieues » et chaque année éclatent des épisodes émeutiers plus ou moins importants et localisés. La ségrégation spatiale étant, dans le cas des banlieues françaises également une ségrégation ethnique, la peur du communautarisme qui menacerait l'unité républicaine a pris le relais, additionnant la question ethnique et celle de la pauvreté.

B. Retour sur la construction de la politique de la ville autour de la mixité

En France, la politique de la ville a été construite presque dès son origine autour de l'idéal de mixité sociale. Cette orientation s'est renforcée suite au durcissement des mécanismes ségrégatifs dans les grandes villes, qui creuse les inégalités entre les territoires. La France est, avant les Etats-Unis et les Pays-Bas, le pays qui a mis le plus de moyens en œuvre pour aboutir à la mixité sociale dans les quartiers « à problèmes », que l'on souhaite « assainir » en évitant les concentrations. On parle donc de « rééquilibrer la composition du peuplement urbain », afin d'éviter la formation de ghettos à l'américaine et le développement du communautarisme, très redouté en France notamment à cause d'une forte concentration de population d'origine maghrébine dans ces quartiers. Plus récemment, il a surtout été choisi de favoriser la mixité sociale en développant l'attractivité de quartiers résidentiels populaires,

avec une inscription de ce principe dans le volet économique des politiques de développement durable des territoires. C'est en effet un des objectifs de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), créée en 2003.

1) Les principes fondateurs de l'intervention

Il est aujourd'hui difficile de distinguer la mixité sociale de la politique de la ville, puisque la première est la plupart du temps au service de la seconde. Cette association repose sur trois thèses. Nous ne chercherons pas ici à confirmer ou infirmer ces thèses. La mixité porte sur trois problématiques à la fois distinctes et liées : la répartition spatiale, l'exclusion et la cohésion sociale¹, la confusion entre ces notions donnant au terme de mixité une définition floue et qui englobe le point de vue moral, les aspirations politiques et la recherche de solutions techniques. Si tous les chercheurs ne contestent pas la mixité en tant que valeur ou idéal du bien commun, beaucoup la jugent à travers son application politique, considérant que son statut dans les politiques urbaines actuelles mérite d'être interrogé. Certains auteurs affirment que la mixité constitue un instrument indispensable à une société démocratique, au sens où elle se conçoit comme un moyen d'améliorer la stabilité du système social.

(1) Les concentrations de pauvres doivent être évitées car elles favorisent la formation d'une « culture de la pauvreté »

Elle suppose tout d'abord une concentration trop grande de pauvre et d'étrangers, qui renforce les inégalités sociales, comme l'ont montré des chercheurs américains à propos des ghettos. Ensuite, elle sous-entend qu'une concentration spatiale engendre une « culture de la pauvreté », c'est-à-dire un ensemble de normes et d'attitudes ayant pour effet d'enfermer les individus dans ce qui, à l'origine formé en réaction à des circonstances extérieures défavorables, perpétue en se transmettant de génération en génération l'état de pauvreté, quelle que soit l'évolution des circonstances, selon l'anthropologue Oscar Lewis. C'est cette culture de la pauvreté qui entraîne le quartier dans une spirale descendante de paupérisation et de ghettoïsation. La concentration d'étrangers pauvres inquiète d'autant plus. H. HÄUSSERMANN identifie un «*lieu commun politique selon lequel les problèmes d'intégration, les mondes parallèles, le terrorisme et les situations sociales explosives sont obscurément liés*»².

¹ GENESTIER Philippe, « La mixité : mot d'ordre, vœu pieux ou simple argument ? », *Espaces et sociétés*, 2010/1 n° 140-141, p. 21-35. DOI : 10.3917/esp.140.0021

² Confédération suisse, « Mixité sociale et développement de quartier : entre désir et réalité », 2011

(2) La mixité favorise la cohésion sociale et l'intégration individuelle

En agissant sur la répartition territoriale, la mixité favoriserait la cohésion sociale et l'intégration individuelle. La mixité sociale a été liée à la politique de la ville par de nombreuses lois, la dernière ayant marqué les esprits étant la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale¹, qui montre bien le lien fait entre la mixité sociale et la cohésion sociale. Sans développer outre mesure cette notion, nous préciserons que la cohésion sociale est un autre concept flou, à la mode depuis une vingtaine d'années et qui semble liée aux dommages de la mondialisation sur les solidarités à différentes échelles. Jacques DONZELOT l'assimile au concept de « progrès social » que l'on utilisait à la fin du XIX^{ème} siècle².

(3) La mixité permet de lutter contre la ségrégation sociale et spatiale

Les sciences sociales ne définissent ni la mixité sociale ni son contraire: la ségrégation. Pourtant, ces deux concepts recouvrent des situations qui ont fait l'objet d'importantes recherches en sociologie: la ségrégation résidentielle et la concentration de certains groupes de population dans des territoires définis. Elle suppose également que la mixité crée les conditions d'une plus grande égalité et de la justice sociale, et que l'intégration sociale s'effectue dans le lieu d'habitation et le cadre de vie. Il est important de vérifier si on parle de ségrégation volontaire ou involontaire. En effet, seule la ségrégation involontaire aurait des effets négatifs sur l'intégration sociale. Il n'est cependant pas démontré que la ségrégation socio-spatiale renforce les difficultés socioéconomiques telles que «l'exclusion du marché du travail, des modes de vie et de consommation dominants et des espaces publics d'une ville». Il est primordial de distinguer la ségrégation socio-spatiale de l'exclusion sociale. Dans quelle mesure la ségrégation socio-spatiale peut-elle favoriser, dans certaines circonstances, l'exclusion sociale ? Cette question n'a pas encore été élucidée. L'exclusion sociale dépend, au-delà de la ségrégation socio-spatiale, d'une série de variables telles que le niveau de formation et de revenu, l'accès à l'école, à la formation, aux marchés du travail et du logement, de la volonté d'accueil de la population locale et de la volonté d'intégration de la population immigrée, du contexte politique en matière d'intégration...³ On associe donc la mixité à la lutte contre la ségrégation et contre les inégalités, tout en considérant que la

¹ Pour un historique de la mixité sociale dans la législation, voir annexe 5.

² DONZELOT Jacques, « Refonder la cohésion sociale », revue *Esprit*, décembre 2006.

³ Ibid.

socialisation et l'intégration se fait directement dans le cadre de vie. Cela aboutit à une spatialisation de la question sociale.

(4) La spatialisation de la question sociale

La mixité s'applique selon une conception territorialisée qui caractérise la politique de la ville en France et justifie une répartition territoriale. Le concept de mixité sociale associe la dimension socio-économique à la dimension spatiale: il préconise que toutes les couches sociales cohabitent au sein d'un même quartier, d'une même commune ou lotissement. On parle ici du paradigme spatial, la plupart du temps dominant par rapport au paradigme social : c'est-à-dire qu'on considère que l'espace qui induit la vie sociale et non l'inverse. On suppose que ce sont les relations de voisinage, les contacts qui ont lieu dans l'espace public ou les commerces et structures de proximité qui sont le plus vecteurs de la socialisation de l'individu et de ce fait, de son intégration. La spatialisation de la question sociale est la base de la politique de mixité sociale, on cherche à réguler les rapports sociaux en agissant sur le territoire, mais il s'agit là d'une illusion technicienne selon Gérard BAUDIN¹ (1999). Si la politique de la ville semble confondre territoire et populations, elle agit au départ de manière différenciée sur chacun. Elle se propose d'abord d'agir sur le territoire pour le désenclaver le territoire et lutter contre la ségrégation spatiale. Elle se propose ensuite d'agir sur les populations pour renforcer la cohésion sociale et l'intégration, et lutter contre l'exclusion. La mixité sociale est censée renforcer les relations sociales entre différents groupes. Et par la même occasion, cela diminuerait les inégalités. Renforcer la cohésion sociale, c'est aussi renforcer le sentiment d'appartenance. Il convient pour cela d'agir sur l'image du quartier, un objectif qui concerne à la fois le territoire et les populations.

2) Les instruments

Une fois définis les objectifs et les postulats qui fondent la politique de mixité sociale, voyons comment elle est mise en application. Au niveau du territoire, on procède à la mise en place d'une mixité fonctionnelle contraire à l'urbanisme fonctionnaliste du temps de la construction des grands ensembles. On mélange les fonctions urbaines dans les quartiers, mais on mélange aussi les populations selon leur niveau socio-économique. On agit directement sur les quartiers avec la rénovation urbaine, ou de manière plus « intégrée » avec le renouvellement urbain.

¹ Sociologue, Maître-assistant des écoles nationales supérieures d'architecture, Chercheur, spécialiste du rapport entre identité et territoire et de l'épistémologie de l'urbanisme.

(1) La promotion de la mixité fonctionnelle mais une application qui se résume à la mixité par l'activité

La mixité sociale a été recherchée de tous temps dans la construction de la ville, mais pas toujours de la même manière. Les historiens et les sociologues avaient jusque là privilégié les fonctions commerciale, politique, ou religieuse dans leur explication de la constitution des villes. La charte d'Athènes (publiée en 1943) distinguait quatre fonctions essentielles à l'intérieur des villes : travailler, habiter, circuler, se divertir. Elle a débouché sur un ensemble de règles d'urbanisme avec des unités d'habitation, de travail, de loisirs et de circulation, toutes séparées dans l'espace, pour répondre à des préoccupations hygiénistes, aux désordres issus de la multiplication d'activités et de l'arrivée massive d'habitants et au développement de l'automobile. Cette charte est à l'origine de ce qu'on appelle l'urbanisme « fonctionnaliste » prôné par LE CORBUSIER et qui est à l'origine des zonages. La mixité fonctionnelle, au contraire, promeut la mixité des fonctions en réaction à l'urbanisme fonctionnaliste, et désigne le fait de disposer sur un territoire de l'ensemble des fonctions nécessaires à la vie en ville (résidentielles, économiques, administratives, culturelles, de mobilité, de santé et de loisirs). C'est ce que le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) nomme la *mixité urbaine*¹, qui a été initiée dans la loi d'orientation foncière (LOF) de 1967. La loi relative à la création des agglomérations nouvelles de 1970 préconise l'équilibre par la diversité des fonctions. On cherche également à créer des flux de populations issues de l'extérieur à l'intérieur des quartiers, ainsi qu'à développer la mobilité dans et hors du quartier de ses habitants. On appelle mixité par l'activité toute mixité fonctionnelle qui ne concerne pas le logement. Cette politique passe par les équipements publics et mixtes : établissements scolaires, culturels, parcs... ainsi que l'implantation d'activité économique et de commerces. On entend donc la mixité par l'activité comme la mixité amenée par la création d'emplois sur le quartier ou d'équipements de loisirs notamment, visant à attirer les populations de l'extérieur. La plupart des conventions de rénovation urbaine prévoient d'œuvrer pour la mixité fonctionnelle. Toutefois, quelques-unes d'entre elles seulement ont programmé des interventions concrétisant cette intention et la mixité fonctionnelle ne représente au total qu'environ 10 % des financements totaux dédiés à la rénovation urbaine. Elle n'est pas un axe central des projets et les opérations menées au nom de cette mixité sont marginales².

¹ PUCA Plan Urbanisme Construction Architecture, « Mixité fonctionnelle versus zoning : de nouveaux enjeux ? », appel à proposition de recherche, 21 juin 2011.

² « Une décennie de réformes » Rapport public de la Cour des comptes sur la politique de la ville, juillet 2012. P.65-71

(2) Une démarche qui reste axée sur la mixité résidentielle

Si on en croit cette définition, la mixité résidentielle fait partie de la mixité fonctionnelle, puisqu'elle correspond à la fonction d'habiter. Mais la pratique veut qu'on les distingue le plus souvent, compte tenu de l'importance bien supérieure donnée à la mixité résidentielle dans les programmes urbains. Il s'agit soit d'attirer les classes moyennes dans les quartiers d'habitat social, soit de faire se déplacer les classes populaires vers les quartiers plus aisés du centre-ville. La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (2000) a œuvré en faveur d'une mixité sociale à grande échelle par le biais du logement, puisque elle impose à sa création un minimum de 20% de logements sociaux dans toute commune de taille supérieure à 3500 habitants comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants¹. La mixité résidentielle est à la base de la politique de mixité sociale, du moins est-ce ainsi que sa mise en application est le plus souvent envisagée.

A la différence d'autres pays européens qui ont une approche qualifiée d'intégrée, l'approche française de la mixité est polarisée sur la dimension immobilière et les questions de peuplement, au détriment d'autres enjeux comme l'insertion socio-économique et la qualité des services, et les interventions sociales bénéficient de moyens nettement moins importants que les actions menées en faveur de la mixité sociale, c'est-à-dire le volet urbain (GUIGOU, 2005). La mixité sociale est donc pensée de manière prioritaire comme une politique du logement et de gestion du peuplement gérée essentiellement par les bailleurs sociaux. La France est le seul pays à lier aussi directement mixité sociale et mixité du statut d'occupation des logements². Il s'agit de favoriser l'accession à la propriété pour les ménages aux revenus moyens mais aussi de permettre l'accès au logement social locatif pour ceux qui en étaient exclus (AVENEL, 2005). « *En matière de logement social, notre postulat est simple mais précis : il faut réagir à la ségrégation spatiale et aux stigmates de la discrimination et de la dégradation de certains quartiers et créer les conditions d'une meilleure mixité sociale sur le territoire communal afin de créer, par la production de logements diversifiés, les conditions d'une plus grande diversité sociale* » (Louis Besson, ministre du Logement du gouvernement de Lionel Jospin, 15/11/2000).

¹ Ce seuil vient d'être élevé à 25% par l'adoption d'une nouvelle loi sur le logement social.

² BLANC Maurice et BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, « Éditorial », *Espaces et sociétés*, 2010/1 n° 140-141, p. 7-20. DOI : 10.3917/esp.140.0007

(3) La rénovation urbaine et le renouvellement urbain

C'est par le biais de la rénovation urbaine ou du renouvellement urbain, selon le gouvernement en place, que le problème des quartiers va être traité en France. La loi d'orientation et de programmation pour la ville de 2003 institue un programme national de rénovation urbaine qui est clairement lié à l'objectif de mixité sociale. *"Le programme national de rénovation urbaine vise à restructurer, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable, les quartiers classés en zone urbaine sensible (...). Il comprend des opérations d'aménagement urbain, la réhabilitation, la résidentialisation, la démolition et la production de logements, la création, la réhabilitation et la démolition d'équipements publics ou collectifs, la réorganisation d'espaces d'activité économique et commerciale, ou tout autre investissement concourant à la rénovation urbaine."*¹ La rénovation urbaine est donc une politique de modification physique des quartiers qui se base principalement sur la démolition-reconstruction. *« On appelle « rénovation urbaine » l'action qui consiste à construire de nouveaux îlots, essentiellement d'habitat, sur les terrains libérés par la démolition de logements considérés comme vétustes et inadaptés. »*² Cette stratégie a été privilégiée par les gouvernements de droite. Les directives nationales en France encouragent les procédures de consultation des habitants. En revanche, ni la conception, ni la conduite des projets ne relève d'une logique d'émancipation des populations. La rénovation urbaine se base surtout sur la mobilité exogène et cherche à attirer les classes moyennes dans les quartiers populaires. Le renouvellement urbain est défini par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain de décembre 2000. *« Il s'agit de rendre les politiques urbaines plus cohérentes, de favoriser les mécanismes de solidarité dans la ville et d'intégrer les politiques de déplacements dans le cadre du développement durable. »*³ Le renouvellement urbain est une politique de gestion des problèmes des quartiers à l'échelle de la ville ou de l'agglomération. Il cherche le plus souvent à attirer les classes populaires à l'extérieur des quartiers d'habitat social, dans une logique inverse de celle de la rénovation urbaine. Privilégiée par les gouvernements de gauche, cette stratégie est cependant couplée à la rénovation urbaine dans certaines agglomérations, bien que disposant la plupart du temps de moyens moindres.

¹ Source vie-publique.fr

² Selon le Ministère de l'égalité des territoires et du logement. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-annees-50-et-60.html>

³ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-annees-90-a-aujourd-hui.html>

En 2001, Yves SINTOMER critique la façon dont la mixité sociale est mise en pratique, qui conduit à valoriser les quartiers centraux ainsi que les couches moyennes « françaises ». « *Est-ce vraiment un hasard si l'affaiblissement drastique de la classe ouvrière comme acteur collectif, la précarisation des couches populaires et la floraison des discours sur la mixité sociale vont aujourd'hui de pair ?* »¹. Si les élus locaux et bailleurs sociaux sont convaincus des vertus intrinsèques de la mixité sociale², certains auteurs se montrent très pessimistes sur les apports de cette mixité tant recherchée. Pour Pierre Bourdieu (1993), « *rien n'est plus intolérable que la proximité physique (vécue comme promiscuité) de gens socialement éloignés* ». Gérard BAUDIN considère que la mixité sociale est une utopie au sens de projet illusoire. Pour un territoire mixte, il faut reporter la ségrégation sur d'autres, et il ne paraît pas possible qu'une société hiérarchisée occupe un espace qui ne l'est pas (BAUDIN, 1999). Pour Hacène BELMESSOUS, la mixité sociale doit relier mobilité sociale et mobilité résidentielle, mais celle-ci serait impossible à réaliser dans un monde dominé par l'idéologie capitaliste. Il regrette d'ailleurs que cette politique ait été choisie en 1981 au détriment de la municipalisation des sols pour solutionner les problèmes des quartiers sensibles.

¹ Yves Sintomer « Mixité sociale et lutte pour l'égalité », *Mouvements* 3/2001 (n°15-16), p. 218-220.

² Intervention de Thomas KIRSZBAUM le 5 octobre 2011 à Pont-de-Claix.

III. REMISE EN QUESTION DE LA LEGITIMITE DE LA MIXITE SOCIALE PAR RAPPORT A L'OBJECTIF DE REDUCTION DES INEGALITES

Les résultats poussent à s'interroger sur le lien entre rénovation urbaine, mixité et lien social, et du même coup sur le bien-fondé de cette politique. On peut se demander s'il s'agit finalement d'un moyen au service des populations qui habitent le quartier ou si elle est une fin en soi. Serait-ce tout simplement une norme éthique qui devrait s'imposer à tous, au nom de la différence comme valeur en soi que l'on doit absolument reconnaître ?¹ Cette valeur est contestée par certains auteurs qui l'accusent d'empêcher l'affirmation sociale des couches populaires. D'autres sous-entendent que la mixité sociale est un prétexte servant à justifier des opérations de l'Etat. Cette politique révèle un déséquilibre entre la valorisation territoriale et le bien-être social, où la place et la considération des habitants d'origine n'est pas toujours bien définie.

A. Des résultats peu convaincants

Les résultats des politiques de mixité sociale sont très difficiles à quantifier, et ce n'est d'ailleurs pas dans la quantification que la réponse se trouve. Il y a très peu d'évaluation à ce sujet en France. On sait que la mise en place est compliquée dans de nombreux cas. Surtout, il est difficile de savoir quels sont les véritables effets sur les habitants, alors que l'évolution des flux et des représentations est peut-être plus évidente.

1) Une évaluation très peu poussée en France

L'évaluation de la mixité sociale est presque inexistante, et basée sur des indicateurs synthétiques et non sur le vécu des habitants, curieux constat lorsqu'on parle d'une notion qui relève du rapport humain. Très peu de travaux d'évaluation locale ont été réalisés à l'heure d'aujourd'hui en France sur l'impact de la rénovation urbaine en termes de mixité sociale dans les quartiers de la politique de la ville. Ceci est curieux, car la France est le pays qui mène le plus d'actions volontaristes pour créer de la mixité sociale, et également celui qui propose les évaluations les moins précises (KIRSZBAUM, 2011). Les divergences de

¹ SAVIDAN Patrick « La justification des mixités : un problème politique ou moral ? », Informations sociales, 2005/5 n°125 pages 16-21 cairn.info

définition posent un problème de mesure inévitable car l'état de mixité ne sera pas identique selon le critère et selon l'échelle. KIRSZBAUM souligne l'importance de l'échelle à laquelle on se place. Il faut d'abord définir à partir de quel seuil on considère qu'il y a mixité ou non (BAUDIN, 1999). La mise en place de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS) en 2003 a permis de collecter des données plus précises, et la construction d'un indice synthétique de mixité sociale a été évoquée, mais l'interdiction d'utiliser des statistiques ethniques en France ainsi que la focalisation sur les territoires plutôt que sur les groupes sociaux empêche une démarche d'évaluation efficace. G.BAUDIN rappelle qu'il s'agit de l'expression d'un rapport, et qu'on peut se trouver devant un pourcentage qui peut correspondre à des réalités différentes, car cela ne précise pas s'il y a augmentation ou diminution d'une catégorie au profit d'une autre.

2) *Des difficultés de mise en place indéniables*

Le constat est plutôt mitigé sur ces politiques, qui sont tout d'abord difficiles à mettre en place. Les acteurs locaux eux-mêmes considèrent la mixité sociale comme utopique (LELEVRIER, 2004). On peine à attirer les classes moyennes dans les quartiers sensibles, celles-ci préférant s'orienter vers l'acquisition de pavillons dans le périurbain. A ce titre, la mixité exogène est difficile à réaliser, alors qu'on constate que la mixité endogène réussit plutôt bien grâce à la rénovation du bâti et à l'accession à la propriété, on trouve un certain nombre de parcours résidentiels ascendants. Le niveau plus élevé des loyers des logements reconstruits hors site dans le cadre du « 1 pour 1 »¹ constitue une erreur et un obstacle à la mixité, selon Marie-Noëlle LIENEMANN². Les élus soulignent d'autre part l'impossibilité d'attendre une amélioration de la mixité sociale si le contingent préfectoral dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) est mobilisé pour mettre en œuvre le Droit Au Logement Opposable (DALO)³. La rénovation urbaine n'entraîne pas nécessairement une amélioration de la mixité sociale. Au jour d'aujourd'hui, plus de 42 milliards d'euros ont été alloués par l'Etat au titre de la rénovation urbaine. Si elle a permis une amélioration en termes de développement économique et d'amélioration de l'habitat, et a suscité la satisfaction des

¹ Engagement de l'ANRU à reconstruire autant de logements que l'offre démolie.

² Mme Marie-Noëlle LIENEMANN, Les rapports du Conseil Economique Social et Environnemental, Bilan et perspectives du PNRU, septembre 2011.

³ Le DALO implique que toute personne qui a effectué une demande de logement et qui n'a pas reçu de proposition adaptée à sa demande, c'est-à-dire tenant compte de ses besoins et capacités, peut saisir une commission de médiation dans son département, puis exercer, dans certains cas, un recours devant le tribunal administratif au titre du droit au logement opposable.

bénéficiaires lors du premier bilan¹, l'impact de la rénovation urbaine sur la ségrégation est jugé faible à l'issue du premier plan de rénovation urbaine².

3) Des effets sur les populations dont on peine à savoir s'ils sont positifs ou négatifs

Un lien entre les classes sociales qui ne semble pas se renforcer, peu d'informations sur l'évolution de la situation des habitants, souvent on constate même des effets inverses de ceux poursuivis...et un impact mitigé sur la réputation du quartier. La plupart des synthèses de la littérature américaine et européenne³ aboutissent au constat d'un effet très limité voire contre-productif de la cohabitation résidentielle provoquée par les politiques de mixité sociale dans l'habitat (KIRSZBAUM, 2011) par rapport aux objectifs des promoteurs : « dialogue entre les couches sociales, enrichissement mutuel, développement d'un sentiment communautaire entre voisins, etc »⁴. Lorsque la mise en place est effective, on peine à savoir si les effets sont positifs. Dans les cas où il y a réalisation de la mixité résidentielle recherchée, la proximité entre les classes sociales ne renforce pas les échanges entre celles-ci comme on aurait pu l'espérer. Les travaux sur la rénovation urbaine montrent que la mixité résidentielle très ciblée spatialement va plutôt à l'encontre du renforcement des liens sociaux (KIRSZBAUM, 2011 ; JAILLET, PERRIN et MENARD, 2008)⁵ confirmant la formule déjà employée en 1970 par Jean-Claude CHAMBOREDON⁶ et Madeleine LEMAIRE « proximité spatiale, distance sociale ». Jacques DONZELOT⁷ et Eric MAURIN⁸ parlent même de renforcement de la ségrégation au sens où chaque groupe social chercherait à se mettre à distance du groupe directement inférieur. Cyprien AVENEL affirme que la mixité sociale semble même plutôt exacerber les conflits. La cohabitation dans un même quartier ou un même escalier varie en fonction de la signification accordée par chaque habitant sur le fait d'habiter à cet endroit (BAUDIN, 1999). Il est difficile d'évaluer les effets de la politique de la ville sur les populations qui quittent les quartiers. Selon le rapport de Marie-Noëlle

¹ Rapport d'information sur la politique de la ville déposé par le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée Nationale en 2010.

² Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, *Les quartiers en mouvement. Pour un acte 2 de la rénovation urbaine*. La documentation française, 2011. P.109-138.

³ Davantage d'études ont été faites par exemple aux Etats-Unis, en Grande Bretagne et en Hollande

⁴ KIRSZBAUM Thomas, *Mixité sociale dans l'habitat, Revue de la littérature dans une perspective comparative*, Etudes et recherches, La documentation française, Condé-sur-Noireau, 2008.

⁵ JAILLET Marie-Christine, PERRIN Evelyne, MENARD François, *Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité*. Collection Recherches, PUCA, 2008.

⁶ Sociologue français qui a notamment participé à la rédaction de *Le métier de sociologue* en 1967.

⁷ Maître de Conférences en Science Politique. UFR de Sciences Juridiques Administratives et Politiques. Université de Paris X Nanterre.

⁸ Economiste et sociologue français, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

LIENEMANN, ministre du logement du gouvernement de Pierre BEREGOVOY puis de Lionel JOSPIN, paru en 2011, il serait mieux de réintégrer la question des flux sans s'arrêter à celle des stocks et de prendre en compte dans toute évaluation les trajectoires socio-économiques et résidentielles des habitants. En France, aucune étude n'a cherché à mesurer l'impact à long terme des politiques sur l'intégration socio économique des populations, en dehors de l'aspect relatif au logement. En dépit de leur prolifération, les évaluations américaines ne permettent pas de se faire une idée précise sur l'évolution de la situation des habitants des quartiers pauvres. Mais on retient que la diversification de la population d'un quartier résulte parfois de l'exclusion de la frange la plus pauvre de la population. En France, on constate notamment que le taux de pauvreté des zones urbaines sensibles est encore plus du double de celui affiché en dehors de ces zones¹. « *Aucune évaluation ne permet de répondre de manière claire à la question suivante : pourquoi est-il plus bénéfique pour un pauvre de déménager dans un quartier riche ?* »² Ce constat a été renforcé par des études britanniques, qui ont montré également un impact mitigé de ces politiques sur la réputation des quartiers. Peu de chiffres fiables sont disponibles concernant les résultats scolaires qui sont corrélés au choix des établissements par les classes moyennes. Concernant la délinquance et les incivilités, il n'existe pas non plus de réel consensus (KIRSZBAUM, 2011).

B. Des effets pervers inévitables ?

Des effets pervers ont parfois été mis en évidence, tels que la création de dépendance envers les institutions et le renforcement de la ségrégation. Il peut être utile de se demander si la mixité sociale est finalement une fin ou un moyen, et si elle ne fait pas l'objet d'une manipulation politique.

1) Création de dépendance et renforcement de la ségrégation

On constate par ailleurs que cette politique engendre souvent des effets inverses de ceux poursuivis. En effet, cette mixité imposée va à l'encontre de la solidarité naturelle entretenue dans une situation de nécessité, et crée des situations de dépendance aux dispositifs d'assistance. La relation à l'ethnicité est évidente même si elle se garde bien d'être

¹ « Une décennie de réformes » Rapport public de la Cour des comptes sur la politique de la ville, juillet 2012.

² AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène, GUERIN-PACE France (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, coll. « Recherches », 2007.

mentionnée en France, où les bailleurs affirment néanmoins devoir « aligner le taux d'étrangers hors Union Européenne dans le quartier au niveau de la moyenne nationale » (AVENEL, 2005) et refusent régulièrement des ménages précaires sous prétexte de satisfaire à cet idéal de mixité. C.LELEVRIER¹ décrit une « logique de mixité par défaut » qui se concrétise par une gestion duale des quartiers en distinguant Français et immigrés, et renforce les ségrégations micro-territoriales. On constate plutôt une aggravation des disparités sociales et un recul de la solidarité sociale. En France, la mixité est basée sur des constats scientifiques qui sont souvent trompeurs car ils masquent la réalité de l'inégale répartition des richesses (BLANC et BIDOU-ZACHARIASEN, 2010). La mixité sociale part du principe que la cohabitation de différentes classes sociales favorise l'intégration des habitants. Or, aucune vérification empirique ne valide cette thèse. Il n'y a pas de liens de causalité entre la composition de la population et les situations sociales problématiques comme le chômage, le manque de formation, les problèmes d'intégration des immigrés,... Par conséquent, les situations individuelles de précarité et de discrimination ne s'améliorent pas grâce à une meilleure mixité sociale dans le quartier. Au contraire, la revalorisation du parc immobilier et l'arrivée de couches de population plus aisées provoquent souvent l'exclusion des personnes touchées par la précarité économique.

2) Moyen ou finalité ?

La difficulté demeure de savoir si finalement la mixité sociale est un moyen au service d'autres objectifs, ou si elle est la véritable finalité recherchée par les spécialistes de l'urbain. Concernant la mixité sociale, il existe un risque de confusion entre la fin et les moyens. Pour Thomas KIRSZBAUM², la mixité contrainte de populations hétérogènes vise implicitement à empêcher la formation d'une force collective dans les quartiers ciblés en faisant de la mixité une finalité en soi. Y. SINTOMER dénonce le recours à cette notion par certains qui confondent systématiquement la défense de la valeur en soi et de son utilisation comme moyen pour atteindre l'égalité et la justice sociale, alors que la distinction devrait être faite entre les deux. « *Il semble à première vue injuste de laisser des appartements vacants alors que des demandes sont non-satisfaites, de subventionner également le logement de personnes ayant des revenus confortables et d'autres ayant des revenus très faibles, de tenir à bout de bras des établissements culturels de prestige peu fréquentés par la population locale*

¹ Maître de conférences à l'Institut d'urbanisme de Paris.

² Sociologue, enseignant-chercheur à l'Université d'Évry. Ses travaux portent principalement, depuis plusieurs années, sur la discrimination positive territoriale, étudiée dans le cadre d'une comparaison du développement communautaire américain et de la politique de la ville française.

(...) *Mais ne faut-il pas être pragmatique et reconnaître que ces mesures favorisent la mixité sociale et, sur le long terme, la justice sociale ?* » Patrick SAVIDAN¹ recommande de poser le problème de la mixité non sur le terrain de la morale mais par rapport au principe d'égalité des chances, au regard d'une théorie politique de la justice. Yves SINTOMER² pense qu'il est plus juste de promouvoir l'égalité et la justice sociale que la mixité sociale. Selon Eric MAURIN, il faudrait plutôt penser les politiques en termes de destin individuel et non de territoire, et faire de la mixité un moyen au service d'une autre fin, l'évitement des situations de « destins verrouillés », c'est-à-dire le fait que des individus se retrouvent enfermés dans des formes de vie strictement déterminées par un héritage social et des circonstances données (MAURIN, 2004). L'impératif de mixité, s'il était réalisé, aurait pour résultat une multitude de territoires dont chacun aurait les mêmes caractéristiques (BAUDIN, 1999). Est-ce vraiment souhaitable ?

3) *Une manipulation politique ?*

La mixité, comme l'ont montré plusieurs articles, peut servir de prétexte pour justement continuer de maintenir certaines populations à l'écart, sous couvert d'une réelle volonté d'intégrer des pauvres et des étrangers à l'espace urbain (BLANC et BIDOUCZACHARIASEN, 2010). Il s'agit d'un objectif inavouable aux habitants, qui serait cependant censé vouloir leur bien. Ne dissimule-t-il pas une sorte de paternalisme ? Il est difficile de déterminer quel est le réel objectif des politiques de mixité sociale : revaloriser des territoires grâce aux opérations de rénovation urbaine ou améliorer la situation des populations ? L'objectif sécuritaire ou territorial surpasse-t-il celui du bien être de la population ? Il semble que ces politiques cherchent avant tout à attirer et retenir les classes moyennes. De nombreux auteurs, tel GENESTIER, s'accordent à dire qu'il s'agit avant tout d'un discours politique légitimant l'intervention de l'Etat, et n'importe quel type d'intervention d'ailleurs souvent contradictoires. Daniel BEHAR³ dénonce un usage pernicieux de cette notion par les acteurs de la politique du logement qui cherchent à justifier leurs pratiques discriminatoires.

La politique de mixité continue de guider l'intervention de l'Etat dans les quartiers défavorisés, avec une légitimité largement contestable au vu des résultats généraux, mais aussi et surtout du point de vue des populations résidentes qui se voient

¹ Philosophe français, co-fondateur de l'Observatoire des inégalités.

² Yves Sintomer est professeur des Universités dans le département de science politique de l'Université de Paris 8.

³ Géographe, professeur associé à l'Institut d'urbanisme de Paris.

imposer des changements physiques dans leur cadre de vie. La seule façon de justifier cette politique serait qu'elle puisse être conciliée à une transformation sociale de ces quartiers en vue d'un développement social qui bénéficierait de manière prioritaire aux habitants d'origine. Il semble que l'accent soit davantage mis sur les résultats quantitatifs et la valorisation des quartiers, que sur l'amélioration qualitative de la vie des populations. Il convient d'ajouter que les relations entre cohésion sociale et mixité sociale doivent être mises en parenthèse, car la question de savoir ce qui fait la cohésion sociale dans un quartier et quel mélange social offre les meilleures conditions de réalisation se fonde sur la représentation de la «mixité sociale idéale».¹

¹ Confédération suisse, « Mixité sociale et développement de quartier : entre désir et réalité », 2011

IV. LA QUESTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DES POPULATIONS ORIGINELLES

Nous avons abordé précédemment les objectifs sociaux de la mixité : la cohésion sociale, l'intégration sociale pour agir contre l'exclusion, l'égalité, la justice sociale,...mais qu'en est-il de l'amélioration des conditions de vie, de l'augmentation du pouvoir et de l'autonomie des populations ? En réalité, les arguments en faveur de la mixité sociale ne sont pas sans ambiguïté. Il s'agit de favoriser la sociabilité et les contacts entre milieux sociaux. Or, dans la pratique, les inégalités rendent la relation asymétrique.¹ L'objectif admis serait donc d'agir sur le lien social dans les quartiers populaires. Pour ce faire, la stratégie utilisée est celle de la mixité sociale, et le moyen d'y parvenir est la rénovation urbaine. Mais cette équation peut-elle toujours se vérifier ? Nous pouvons constater à présent le cheminement qui a été fait depuis l'idéal de mixité sociale jusqu'à son application controversée dans la politique de la ville en France. La mixité sociale, l'attraction volontariste de ménages extérieurs, est l'une des multiples approches de la question de l'intégration urbaine, celle qui a été retenue par la politique française. Mais une autre option aurait pu être choisie : la reconnaissance du caractère populaire et ethnique des quartiers, ou l'accès équitable aux ressources de la ville, que l'on peut associer à la lutte contre les discriminations. Le développement social des quartiers porté par le rapport Dubedout, était la première option dans les années 1980, qui s'organisait autour du consensus des habitants sur la manière d'organiser le vivre ensemble.

Les politiques en faveur de la mixité doivent donc être repensées en sortant de l'idéal abstrait de mixité sociale qui ne produit pas les bons résultats, et en recherchant des alternatives qui seraient davantage en faveur des populations originelles et pensées à partir de là. Nous reviendrons sur les modèles de développement urbain existants et sur leur rapport à la mixité sociale. Nous insisterons finalement sur la question qui nous intéresse plus précisément, c'est-à-dire la place des habitants dans ces programmes urbains et les bénéfices qu'ils peuvent en retirer.

¹ Ibid.

A. Différents modèles de développement urbain des quartiers défavorisés : compléments ou alternatives à la mixité sociale ?

Le développement urbain se décline sous de nombreuses formes selon les époques et les lieux. Nous verrons son importance relative dans la politique de la ville en France, à l'étranger, ainsi que les possibilités d'articuler le développement social à la mixité sociale aujourd'hui favorisée. Différentes philosophies sous-tendent les politiques en faveur de la mixité en France et à l'étranger. D'autres en sont un peu plus détachées. Mais comment peuvent-elles s'articuler ?

1) Les approches européennes

En Europe, d'autres approches existent. Nous pouvons tenter de les comparer avec l'approche française, bien que la situation des quartiers défavorisés ne soit pas tout à fait la même. Nous citerons les politiques de « rénovation douce » en Allemagne et en Italie dans les années 1970-1980, qui essaient de préserver le tissu urbain existant et de maintenir sur place les habitants initiaux dont la participation est très sollicitée aux côtés des nouveaux habitants. En Allemagne, on parle de développement intégré de villes et de quartiers : La Charte de Leipzig sur la ville européenne durable définit la politique de développement urbain intégré comme « *un processus dans le cadre duquel la concertation des champs politiques urbains essentiels s'effectue d'une manière objective au niveau de l'espace et dans le temps. Dans ce contexte, l'association des acteurs économiques, des groupes d'intérêt et du public s'avère indispensable* ». De manière plus concrète, cette stratégie vise à « *relier les problèmes, les potentiels et les ressources identifiés au sein d'un territoire pour enrayer la spirale descendante dans les quartiers défavorisés par une amélioration ciblée des conditions de vie* ».

Cette politique rejoint d'autres politiques de quartier déjà élaborées dans d'autres pays occidentaux au début des années 1990 : le « *Single Regeneration Budget* » (1991), le « *New Deal for Communities* » (1998), le « *Neighbourhood Renewal Fund* » (2001) en Grande-Bretagne, le « *Grotestedenbeleid* » aux Pays-Bas (1994) et le programme « *Kvarterløft* » au Danemark (1996)¹. Il peut également être comparé au Contrat de Ville en France en 1994. En Grande Bretagne, les politiques d' « *urban renewal* » et d' « *urban regeneration* » visent avant tout l'installation de populations nouvelles envisagées comme les moteurs de la

¹ Confédération suisse, « Mixité sociale et développement de quartier : entre désir et réalité », 2011

redynamisation économique (LE GARREC 2006). Il s'agit donc d'une simple démarche de valorisation économique des territoires. Cette approche spatiale et urbaine, censée mener à une meilleure mixité sociale dans les zones considérées comme des «quartiers à problèmes», a cédé la place à des stratégies de développement urbain visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Ces stratégies comportent pour l'essentiel des modèles de participation de la population, de management de quartier et de réformes administratives visant une meilleure coordination, un ciblage plus précis des prestations sociales de l'Etat et une collaboration avec le secteur économique, avec des partenariats public-privé.

2) Les approches nord-américaines

Au Canada, le discours sur la mixité sociale est plus mitigé qu'en France et les actions s'appuient beaucoup plus sur des initiatives locales, avec un rôle de la société civile important dans le domaine du logement, notamment au Québec. La mixité sociale semble aussi concerner davantage les statuts que les modes de cohabitation. L'exemple de Montréal a été étudié par Annick GERMAIN, qui remarque que la mixité sociale apparaît plus comme le résultat d'un bricolage où interviennent plusieurs acteurs autour de l'enjeu du logement social que comme une politique « top down » (élaborée par les pouvoirs publics et imposée aux populations). Mais ce « bricolage » se révèle assez productif et finit par influencer l'élaboration de politiques et par consolider l'hétérogénéité du tissu social. Cependant, la mixité ne fait pas l'objet de discours propagandistes sur ses vertus en termes de sociabilité et d'éducation, par contre une relation est établie avec la justice sociale, tout en s'appuyant pour ce faire sur les organisations communautaires¹.

(1) L'intervention publique

Le programme GAUTREAUX aux Etats-Unis a été mis en œuvre à Chicago à partir de 1976, ciblé sur les ménages Noirs ayant des faibles revenus et vivant dans des immeubles publics d'habitation. Le programme leur offrait des aides financières afin de s'installer dans des quartiers périphériques comptant moins de 30% de Noirs. On peut voir une convergence entre ce programme, entre le développement communautaire et la conception du développement social des quartiers française, qui considère les quartiers avec leurs ressources et privilégie le mouvement des habitants plutôt que l'introduction de classes moyennes dans les quartiers populaires. Le programme HOPE VI, créé en 1992 par le gouvernement

¹ GERMAIN Annick *et al.*, « Mixité sociale ou inclusion sociale ? Bricolages montréalais pour un jeu à acteurs multiples », *Espaces et sociétés*, 2010/1 n° 140-141, p. 143-157. DOI : 10.3917/esp.140.0143

américain pour traiter le problème du logement social, prône la planification urbaine coopérative, c'est-à-dire incluant la participation des habitants dans la conception de leur futur quartier. Au Canada, on parle de « quartiers de choix » (neighborhoods of choice) : les pouvoirs publics cherchent à retenir les ménages en ascension sociale, en même temps que de développer l'attractivité des quartiers pour les ménages extérieurs et enfin à augmenter la mobilité résidentielle des ménages pauvres en dehors du quartier.

(2) Le développement social

Le développement social est une notion très développée au Québec depuis l'organisation d'un forum sur le développement social en 1997. Nous nous inspirerons de la définition québécoise du développement social. Selon le Conseil de la santé et du bien-être (gouvernement du Québec), « *le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement au sein des communautés, dans la région et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et tirer sa juste part de l'enrichissement collectif et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable soucieux de justice sociale* »

Le développement social fait donc référence au renforcement des conditions qui permettent à chaque personne de développer pleinement ses potentiels, de participer pleinement à l'activité sociale et de tirer sa juste part de l'enrichissement collectif tout en y contribuant. C'est aussi « *l'ensemble des moyens que se donne une collectivité pour progresser et donner aux personnes qui la composent, comme individus ou comme citoyens, un pouvoir d'action et de décision* »¹. Pour simplifier, nous pourrions considérer que le développement social est un ensemble de processus d'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs. Au Québec, le développement social a fait l'objet de l'élaboration d'indices synthétiques. Le développement social est plutôt issu d'une tradition étrangère que française. Il s'apparente au développement communautaire, très développé en Amérique du Nord.

(3) Le développement communautaire

Une influence primordiale, concernant le développement communautaire, est celle du « community organizing », popularisé par Saul ALINSKY dans les communautés noires dans

¹ Forum sur le développement social de l'Île de Montréal, *Synthèse du plan d'action*, décembre 2000.

les années 1970. Les professionnels de l'organizing, métier qui n'a pas d'équivalent en France, ont l'art de réunir les gens pour qu'ils trouvent par eux-mêmes les solutions aux problèmes qui les préoccupent. Barack OBAMA a lui-même exercé ce métier durant quelques années, ce qui a contribué à rendre cette notion plus populaire d'ailleurs. Les corporations de développement communautaire sont des formes développées aux Etats-Unis et au Canada. Ce sont des entreprises privées sans but lucratif qui agissent directement sur les questions d'urbanisme et de logement, par exemple en achetant des immeubles vacants afin de les réhabiliter. Il s'agit d'un dispositif alternatif au logement social¹, basé sur le « bottom up » (politiques publiques élaborées à partir du terrain), le « community building » (construction de groupes informels autour d'intérêt communs) et l'« empowerment ». L'empowerment est un « processus par lequel est donné à quelqu'un ou une organisation du pouvoir ou de l'autorité, de la confiance en soi et de l'estime de soi »². Il n'y a en réalité pas de définition française de ce terme, car c'est une notion qui ne correspond pas tout à fait à celle de la participation. Le terme est employé depuis les années 1960 et était alors utilisé par quelques activistes noirs et des travailleurs sociaux. La notion d'*empowerment* va ainsi servir à décrire le processus par lequel chacun devient partie prenante de son destin individuel et du destin de la communauté dans la ville. L'*empowerment* a deux objectifs principaux : l'élévation de la capacité d'action collective et l'émancipation individuelle, par exemple renforcer la capacité d'intervention des habitants sur leur lieu de vie au lieu de la diminuer, élever la condition socio économique des habitants en place, visant une mixité endogène, avec un droit au maintien dans son lieu de vie.

3) Une analyse des différentes approches en France

L'expériences en politique de la ville qui se rattachait le plus au développement social est celle du développement social des quartiers. Le concept de développement social local est encore utilisé actuellement.

(1) Le développement social des quartiers entre 1981 et 1991

Le développement social des quartiers a été la solution choisie aux débuts de la politique de la ville, avec le rapport « Ensemble refaire la ville » d'Hubert DUBEDOUT en 1983, jusqu'aux émeutes de 1991. A cette époque, la question sociale est centrée sur

¹ DONZELOT Jacques et MEVEL Catherine, « La participation : entre construction d'un pouvoir et accomplissement d'un devoir. Les corporations de développement communautaire et le développement social urbain », *Lien social et Politiques*, n° 48, 2002, p. 81-93. <http://id.erudit.org/iderudit/007893ar>

² Encarta.

l'exclusion, et les quartiers sont vus comme des territoires inventifs, les habitants pouvant être acteurs du développement de leur quartier. La spécialisation sociale et ethnique était acceptée, on prônait le libre choix du quartier, ainsi qu'un consensus des habitants pour organiser le vivre ensemble. Le développement social des quartiers considère les quartiers comme des ressources et s'il reste pensé à partir du territoire, il met en avant le bien-être des populations. Cette tendance s'est maintenue jusqu'en 1991 lorsque de nouvelles émeutes ont éclaté. L'idée d'une richesse propre qu'il suffirait de développer a disparu avec la stratégie de « discrimination positive territoriale », qui pousse à penser que ces zones souffrent d'un déficit de qualité des services. La réélection d'un gouvernement socialiste cette année ne suffira certainement pas à changer l'orientation qui a été prise pour résoudre le « problème des quartiers », c'est-à-dire en traitant directement les quartiers jugés malades, en leur injectant des populations « plus saines » qui expulsent une partie des précédentes en espérant que cela ait une bonne influence sur celles qui restent. Rapidement donc, une technocratie constituée d'experts a pris la place des essais de construction collective des premiers projets de développement social des quartiers. Du point de vue des intentions politiques, réaliser la mixité sociale afin d'améliorer la cohésion sociale et relève plutôt d'une logique prédominante aujourd'hui en France, qui a pris le pas sur la valorisation des habitants. Le volet social de la rénovation urbaine est aujourd'hui pris en charge par l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances (Acsé) et mis en place par les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Le contrat urbain de cohésion sociale, défini par le comité interministériel des villes le 9 mars 2006, est le cadre de mise en œuvre du projet de développement social et urbain en faveur des habitants des quartiers en difficulté reconnus comme prioritaires. *« Il prend en compte les politiques structurelles développées à l'échelle communale ou intercommunale (emploi, développement économique, transport, habitat et peuplement, politique éducative et culturelle, santé, insertion sociale) et les actions conduites pour améliorer le cadre de vie des quartiers...Il met en cohérence l'ensemble des dispositifs...quelle que soit leur échelle d'intervention : convention de rénovation urbaine, programme local de l'habitat, zones franches urbaines, réussite éducative, etc. »* ¹. Il vise l'ensemble des objectifs définis dans la loi de 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine.

¹ « Une décennie de réformes » Rapport public de la Cour des comptes sur la politique de la ville, juillet 2012. P.65-71

(2) Le développement social local

Le développement social urbain part de la vie sociale pour repenser les formes urbaines, en adoptant une logique inverse de celle qui a présidé à la construction des grands ensembles. Concernant la participation des habitants, il promeut un renforcement de la citoyenneté sans réelle construction de pouvoir. La notion de développement social local existe en France et est employée à diverses occasions par les institutions et la société civile. Plusieurs définitions peuvent être avancées, mais on peut au moins affirmer que le développement social local repose sur plusieurs principes :

- favoriser une citoyenneté active par laquelle les individus deviennent acteurs et auteurs dans le développement du quartier ou de la ville.
- Créer les conditions d'une véritable expression des habitants et générer des modes de coopération et de concertation entre habitants, élus locaux, institutions dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques territoriales.
- Contribuer à la lutte contre toute forme d'exclusion en aidant les individus à jouir de leurs droits et assumer leurs devoirs vis à vis de la société.

C'est donc un processus participatif de production sociale, qui repose essentiellement sur la mise en valeur des ressources du territoire, avec une grande part d'accentuation du pouvoir d'agir des individus. Il s'agit d'une manière de repenser l'action publique, à la fois en partant des besoins exprimés par la population du territoire concerné et en définissant avec l'ensemble des partenaires institutionnels un projet global de territoire.

(3) Participation et empowerment

Le développement social local est une vision qui rejoint celle du développement communautaire. Mais pour la question de la démocratie participative et de l'empowerment, il faut chercher plus loin : c'est avec les groupes d'actions municipaux (GAM) dans les années 1960 que l'on peut trouver quelques similitudes. Le premier GAM à voir le jour est celui de Grenoble, il a été impulsé par Hubert DUBEDOUT qui n'était pas encore maire de la ville, entre 1963 et les élections municipales françaises de 1965. Les militants qui le composaient venaient d'associations telles que Vie nouvelle, Peuple et culture, Économie et humanisme, ou d'unions de quartier, ou encore de syndicats tels que la CFDT. Ils partageaient le même constat : celui de l'inadéquation des réponses des partis politiques aux questions d'urbanisme, de politique culturelle et de participation citoyenne à la démocratie. Ces questions sont rendues prépondérantes dans les années 1960 suite à l'importante croissance économique des

Trente Glorieuses, qui entraîne des modifications sociales profondes. Les GAM se sont d'abord étendus à Valence et Chambéry, avant de devenir un phénomène national au début des années 1970. Ils ont participé, dans de nombreuses communes, aux élections municipales françaises de 1971 et par la suite, à la gestion de communes. Il existe aujourd'hui une trentaine de GAM en France, principalement dans la région « historique » Rhône-Alpes. J.DONZELOT et C.MEVEL comparent le développement social urbain et le développement communautaire sur le thème de la participation des habitants dans la réhabilitation-reconstruction. C'est également sous cet angle que nous avons envisagé la transposition des politiques nord-américaines à la France. Les deux chercheurs opposent le « community organizing » à l'apprentissage de la citoyenneté. La participation est vue en France bien plus comme un devoir civique que comme une véritable construction de pouvoir des habitants. « L'intervention sociale d'intérêt collectif », appuyée par le centre d'analyse stratégique, est le concept qui s'en rapproche le plus : l'intervention sociale d'intérêt collectif' (ISIC) présente des similitudes avec le community organizing et a été ajoutée au référentiel des activités et compétences professionnelles des assistants de service social et des conseillères en éducation sociale et familiale¹. Le développement communautaire peine à s'implanter dans le pays de l'universalisme républicain, bien qu'il soit désormais appuyé par un certain nombre de chercheurs tels que Marie-Odile TERRENOIRE et Jean-Claude SOMMAIRE². Des tentatives émergent cependant actuellement dans plusieurs villes de France. ATD Quart Monde et Emmaüs ont depuis longtemps cherché à développer cette pratique. L'association Anda DPA s'inspire des travaux de Yann Le Bossé sur le développement du pouvoir d'agir et soutient des personnes, des groupes, des équipes dans la construction de changement, grâce à des formations et un réseau de mutualisation des pratiques. La « thérapie sociale » de Charles ROJZMAN dans le sud de la France a pour objectif de générer une nouvelle mobilisation des habitants et des professionnels au profit des jeunes de ce quartier. L'intelligence collective est le résultat d'un processus de coopération. Il s'agit de faire tenir ensemble des savoirs et ceux qui les produisent. Si la finalité est de construire une capacité de dialogue entre les participants, ceux-ci sont envisagés comme des sujets, donc des êtres humains constitués de volontés contradictoires, d'inertie involontaire et de résistances. « Cause commune » est une démarche menée par le Secours Catholique, qui vise au développement via des projets suscités et réalisés par des habitants des quartiers défavorisés. « Divers-cité », projet impulsé

¹ Centre d'analyse stratégique, « La participation des habitants : trois pistes pour rénover le politique de la ville », note d'analyse n°278, septembre 2012.

² TERRENOIRE Marie-Odile « politique de la ville et richesse des quartiers : renouveler le regard sur les quartiers défavorisés » Fondation Terra Nova, avril 2012.

par Sœur Emmanuelle, soutient les projets des habitants des quartiers de Paris et sa banlieue. On peut également citer le collectif pour la dignité et contre la pauvreté, et enfin le projet ECHO (Espace des communautés et des habitants organisés) soutenu par Adrien ROUX dans l'agglomération grenobloise, qui s'est récemment constitué en Alliance Citoyenne. Nous pouvons citer la conclusion du manifeste du collectif Pouvoir d'agir¹ en 2010 : « *Nous devons franchir un pas que la France n'a jamais osé franchir, celui de l'empowerment : ouvrir aux habitants de ces quartiers l'accès à la capacité politique pour qu'ils soient les auteurs de la définition de leurs besoins et les coproducteurs des réponses à y apporter par un développement social de leur territoire. Ne pas les enfermer dans un statut de consommateurs passifs des politiques publiques mais les reconnaître comme citoyens capables de prendre collectivement en main leur propre développement et celui de leur environnement, de porter eux-mêmes leurs paroles et de conduire leurs projets. Compter sur leurs engagements, leurs convictions, leurs compétences. Bref, appuyer cette reconquête de leur dignité civique, de leur pleine citoyenneté et leur en donner les moyens. Notre époque ne peut plus se satisfaire de mesures visant à acheter la paix sociale. C'est notre culture politique qu'il faut faire évoluer et transformer. Nous, acteurs de terrain de la politique de la ville, sommes prêts à relever ce défi.* »

B. Considération des habitants des quartiers : deux modèles opposés

Les quartiers défavorisés sont stigmatisés à cause des problèmes de sécurité qui leur sont liés. Mais aucune étude n'arrive réellement à mettre en évidence des effets de quartier, c'est-à-dire des effets du lieu de résidence sur les sociabilités et les destins sociaux, que ce soit relativement à l'ordre social ou à l'égalité des chances (KIRSZBAUM, 2011). Pour certains sociologues tels que Jean-Yves AUTHIER, ces effets existent. Une opposition forte existe entre d'une part ceux qui considèrent les quartiers comme une ressource grâce aux liens de solidarité qui s'y nouent et permettent aux habitants de « s'en sortir », et d'autre part, ceux qui les considèrent plutôt comme un lieu d'enfermement (Eric MAURIN par exemple)². On peut donc opposer « l'assainissement des quartiers » mené aujourd'hui au développement des

¹ Collectif informel, Pouvoir d'agir est un lieu d'échanges, de réflexion et d'action, ouvert à tous, qui vise à rendre plus visibles les initiatives qui permettent aux citoyens de développer leur pouvoir d'agir, développer de telles initiatives par un appui aux acteurs de terrain, promouvoir le pouvoir d'agir des citoyens comme levier indispensable dans la construction du bien commun. Le collectif est né en 2010 à l'initiative de militants issus de réseaux impliqués dans des démarches « pouvoir d'agir », qui ont souhaité créer un espace collectif autour de cet enjeu commun.

² Authier Jean-Yves, Bacqué Marie-Hélène, Guérin-Pace France (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, coll. « Recherches », 2007.

quartiers. Cette distinction est la clé qui conduit à l'efficacité des politiques menées. La rénovation urbaine avait indirectement structuré le mouvement d'émancipation des Noirs aux Etats-Unis (CASTELLS, 1972). Cela soulève un questionnement sur ces politiques dont on dit souvent qu'elles détruisent les relations de solidarité. Certains dispositifs semblent entretenir les habitants dans une situation de passivité, d'autres au contraire essaient de reconstruire une dynamique dans le quartier. Ces manières de faire ne permettent pas aux plus démunis de définir quel est leur intérêt propre, alors que cela devrait être le cas dans une perspective démocratique. La mixité ne doit pas être confondue avec la lutte contre la ségrégation. Et ce n'est pas non plus la même chose que de permettre une mobilité spatiale mais aussi sociale aux plus démunis. De toute évidence, la mixité sociale ne se décrète pas, et un accompagnement est nécessaire afin d'évoluer dans ce sens. Le volet social s'articule au volet urbain de la politique de la ville. Il prévoit des mesures à destination des habitants originels. Ces mesures sont au nombre de cinq : la communication-concertation avec les habitants, le travail sur la mémoire, la clause d'insertion, l'accompagnement du processus de relogement et la gestion urbaine de proximité. Selon le Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU ainsi que la grande majorité des chercheurs, il faut en effort supplémentaire de l'action publique en termes d'éducation, de formation, de transport public, d'accès à l'emploi et de sécurité afin que cela ait un impact réel sur la condition socio-économique des habitants. Il recommande également que le Programme National de Rénovation Urbaine 2 concilie objectif de mixité sociale et objectif de mobilité résidentielle¹. La démocratie participative, un élément central du développement social des quartiers et du rapport DUBEDOUT, revient sur le devant de la scène depuis une quinzaine d'année. Une loi impose d'ailleurs des procédures de concertation avec les habitants concernant les projets urbains d'envergure. Mais cela ne semble pas réellement profiter aux habitants.

La mixité peut-elle aboutir au développement social ? Se rejoignent-ils dans les objectifs ? Le clivage droite / gauche ne semble pas si pertinent, mais la mixité sociale est davantage centrée sur la valorisation du territoire alors que le développement social s'intéresse davantage aux populations. La rénovation urbaine est privilégiée et vise avant tout à mettre en œuvre la mixité sociale dans les quartiers. Le développement social des quartiers est apparenté au développement communautaire rejeté par le système français. Dans son évolution la plus récente, le développement urbain s'inscrit

¹ Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, *Les quartiers en mouvement. Pour un acte 2 de la rénovation urbaine*. La documentation française, 2011. P .109-138.

dans une réinterprétation de la mixité sociale. Sous les intitulés: « développement urbain socio- spatial », « développement social urbain », « développement intégré de quartier », de nouvelles pistes sont proposées pour éviter de soumettre le développement des quartiers au diktat de la compétitivité entre entités urbaines et pour s'attaquer aux causes de la ségrégation socio-spatiale par la mise en œuvre d'une politique de développement urbain. Ces propositions ont en commun de mettre l'accent sur le milieu social «situé à l'interface entre les approches urbanistiques et sociales»¹

¹ Confédération suisse, « Mixité sociale et développement de quartier : entre désir et réalité », 2011

V. CONCLUSION : LES HYPOTHESES A VERIFIER GRACE A L'ENQUETE DE TERRAIN

Le développement social va donc nous intéresser sous l'angle de son articulation éventuelle avec les politiques visant la mixité des quartiers. Celle-ci est loin d'être évidente, d'une part parce ces deux concepts semblent à certains égards antagoniques. D'autre part, la mixité sociale a largement pris le pas aujourd'hui sur le développement social dans l'action publique. Certaines actions relèvent davantage de la mixité exogène et d'autres de la mixité endogène, même si les objectifs officiels ne différencient pas les deux et, dans la pratique, se réfèrent bien plus souvent à la mixité exogène. Nous développerons quatre hypothèses qui seront ensuite validés ou invalidées par l'enquête de terrain. Nous ne pouvons pas prétendre évaluer la véritable réalisation de la mixité sociale, car même pour les pouvoirs publics, c'est très difficile à évaluer, comme nous l'avons vu. Mais nous pouvons analyser leur construction en termes d'objectifs concernant les conditions de vie des populations originelles, ainsi que leur impact sur différents points de la dynamique sociale du quartier à l'échelle locale. Pour cela, nous prenons comme point de départ quatre hypothèses, résultant de la réflexion déroulée tout au long de la première partie. Ces hypothèses concernent des éléments différents, mais pour chacun nous nous efforcerons d'analyser à la fois les objectifs de départ, les impacts, et les représentations des différents acteurs.

A. La mixité endogène bénéficie davantage aux populations d'origine que la mixité exogène

La mixité endogène paraît d'ailleurs, selon certains chercheurs, plus facile à réaliser que la mixité exogène. Le potentiel de mixité endogène doit être recherché et exploité, c'est-à-dire qu'il faut travailler sur les ressources des populations en priorité, ce qui n'empêche pas de mettre en place des objectifs de mixité exogène en amenant des nouvelles populations de l'extérieur. La mixité endogène peut se réaliser par les trajectoires socio-économiques et résidentielles. Elle se rattache aux problématiques soulevées par le développement social et demande de favoriser la citoyenneté active, l'expression et la coopération des habitants originels afin de lutter contre l'exclusion. La participation et l'empowerment des populations sont des concepts clés dans cette démarche. L'accès et la participation à des sous-systèmes de

la société (école, formation, marché du travail et du logement, transports publics, qualité de l'espace public, lieux permettant la rencontre de personnes de différents horizons) sont décisifs pour l'intégration structurelle, culturelle, sociale, identitaire.¹ Nous verrons parmi les exemples étudiés de quelle manière est réalisée la mixité endogène par rapport à la mixité exogène.

B. Le bien-être des populations et l'attractivité du territoire peuvent être contradictoires

Il sera nécessaire d'établir si le bien-être des populations est réellement l'objectif poursuivi ou si la valorisation du territoire est primordiale au sein de ces opérations, et si ces deux objectifs sont poursuivis en même temps. Ensuite, nous verrons si dans la mise en œuvre, les objectifs sont poursuivis de la même façon. Enfin, nous verrons quels sont les impacts de la poursuite de tels objectifs selon les priorités données à l'un ou l'autre. Nous analyserons également les représentations avancées par les différents acteurs sur leur conception du bien-être des habitants ainsi que celle d'un quartier attractif.

Réaliser l'ouverture du quartier sur la ville ne peut bénéficier aux habitants s'ils n'ont pas un accompagnement supplémentaire et une capacité de choix améliorée. L'accompagnement social des habitants, qui va de pair avec la rénovation urbaine, sera à questionner par rapport à cet objet. L'accompagnement a un effet foncièrement différent selon la manière dont il est conçu, selon qu'il est conduit de manière collective ou individuelle, et selon la structure qui le met en place. Nous tenterons donc d'analyser la place et la coordination des acteurs, les relations entre techniciens et politiques, entre politiques et habitants, entre politiques et techniciens, entre techniciens. Comment sont-ils associés à la politique de rénovation urbaine ? Qui sont-ils, quelle place ont-ils dans le quartier, comment agissent-ils auprès des habitants ? Cela demande de répertorier les acteurs de terrain, de qualifier leur rapport aux habitants et à la question de la mixité sociale, ainsi que de questionner la considération des publics dans les actions d'accompagnement (entre individuel et collectif, bénéficiaire et co-acteur...) par les pouvoirs publics, par les acteurs de terrain, et par les publics eux-mêmes. Le volet « solidarité » de la loi SRU est bien plus compliqué à mettre en place que le volet « Renouvellement urbain ». On sait que le déficit de solidarités pour des populations précarisées sera inévitablement destructeur². En effet, une érosion des

¹ Confédération suisse, « Mixité sociale et développement de quartier : entre désir et réalité », 2011

² DESPONDS Didier « La « mixité sociale » défiée par les égoïsmes territoriaux. ». *Revue Quart Monde*, N°197 - "Habiter avec les autres ?" Année 2006, Revue Quart Monde document.php?id=146

sociabilités se fait jour dans de nombreux quartiers de la politique de la ville. Celle-ci transforme ces « villages » en des lieux beaucoup plus anxiogènes où règnent un sentiment d'enfermement et d'insécurité plus ou moins marqué. La culture de l'individualisme aurait-elle pris le pas sur la culture populaire davantage basée sur le collectif ? Ou bien la précarité et les inégalités grandissantes sur ces territoires auraient-elles eu raison de la solidarité ? Nous ne répondrons pas ici à ces questions mais tenterons de dégager les incidences de l'action en faveur de la mixité dans ce domaine.

C. Agir sur l'image du quartier peut être plus efficace que d'agir directement sur le territoire ou sur les populations pour recréer la cohésion sociale

Nous regarderons tout d'abord les objectifs assignés à ces opérations en termes de cohésion sociale. Il s'agira d'analyser ces opérations à travers l'identité collective et l'image du quartier. Ensuite, nous devons analyser ces politiques par rapport à la « paix sociale » : la relation à la délinquance et au sentiment de sécurité dans et à l'extérieur de ces quartiers. Cela fait partie des représentations de la cohésion sociale qu'ont les acteurs. L'image est omniprésente dans les quartiers populaires, mais aussi à l'extérieur. Les opérations de mixité sociale nécessitent de travailler sur cette image, et n'ont pas forcément les résultats escomptés. Nous analyserons les représentations que les habitants se font des personnes de l'extérieur et vice-versa, ainsi que la représentation du territoire qu'ont les divers acteurs à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du quartier. Plus précisément, nous analyserons l'impact des différentes opérations étudiées sur l'image, selon les objectifs poursuivis et les effets inattendus. Nous rechercherons le lien entre la réaction par rapport aux politiques de mixité et l'image du quartier. Concernant l'échelle d'intervention, on suppose que l'amélioration de l'image du quartier agira sur la cohésion sociale mais pas contre l'exclusion sociale car ces deux objectifs semblent contradictoires.

D. La capacité de mobilisation et l'émancipation individuelle sont les conditions d'une mixité endogène réussie

Nous étudierons l'intervention publique et son effet sur les individus, les groupes, le quartier dans son ensemble. Il s'agit d'une part d'analyser l'impact de ces politiques sur le

collectif : sur les diverses formes de sociabilité et de solidarité, sur les relations en général sur le quartier, les relations de voisinage étant impactées par les politiques de mixité sociale. Nous tenterons de distinguer quelle place ont les habitants dans ces diverses actions : sont-ils simples spectateurs ? Participent-ils à l'élaboration, la mise en place, l'évaluation ? Nous tenterons de voir à quelles logiques répondent les actions menées sur le terrain par les différents acteurs, et quelle place est prise par les habitants en leur sein. Nous faisons l'hypothèse que leur place en tant que bénéficiaires des actions est faible, et que leur place en tant que contributeurs est pratiquement inexistante. Nous analyserons pour cela les possibilités et la réalisation de l'expression des habitants dans des cadres divers. De nombreux mémoires de recherche ayant déjà traité du thème de la participation des habitants dans la politique de la ville, ce ne sera pas là l'objet direct de notre étude, mais bien plutôt l'implication des habitants dans leur quartier de manière générale, qu'elle soit spontanée ou impulsée par des acteurs publics ou sociaux, et particulièrement l'action collective, qu'elle soit contestataire ou proposante. Par rapport à cet objet, il semble que la participation soit influencée par des facteurs plus ou moins similaires de ceux qui favorisent un effet positif des actions de mixité sociale sur les conditions socio-économiques des habitants et donc les inégalités¹. Ce qui est intéressant de voir est aussi le type d'implication privilégié, et par quoi ce choix est influencé. Nous analyserons d'une part les objectifs de ces actions en termes d'autonomisation des populations concernées. Il s'agit d'analyser la capacité d'initiative, l'autonomie et l'action collective. Pour cela, nous devons questionner les initiatives de tous ordres concernant la vie collective et l'animation du quartier, la tendance des habitants à proposer ou participer à des projets, à se réunir pour agir sur la vie du quartier. Nous analyserons également l'influence des opérations sur le pouvoir des habitants à intervenir sur leur cadre de vie. L'état de ce pouvoir à l'origine est souvent jugé faible dans ces quartiers à cause des faibles ressources culturelles et sociales attribuées aux populations. La participation des habitants au projet de rénovation urbaine est un élément important à comparer avec d'autres. La figure de l'habitant citoyen paraît être providentielle dans ces quartiers, mais est un but très recherché par les professionnels de la politique de la ville. L'empowerment des habitants sera aussi recherché dans les diverses opérations étudiées. Nous tenterons de voir à quelles logiques répondent les actions menées sur le terrain par les différents acteurs, et quelle place est prise par les habitants en leur sein.

¹ A relativiser étant donné que l'arrivée de classes moyennes en nombre important risque également de creuser les écarts.

DEUXIEME PARTIE : UNE ENQUETE SUR LA PRISE EN COMPTE DES HABITANTS ORIGINELS DANS LA RENOVATION URBAINE A TRAVERS PLUSIEURS ACTIONS LOCALES

La transformation sociale des quartiers prioritaires ne peut se réaliser sans les habitants. La politique de la ville, telle qu'elle est menée actuellement, cherche à réaliser la mixité sociale dans les quartiers en privilégiant l'approche par la valorisation et le désenclavement du territoire, et l'action sur les populations se résume souvent à l'apport de classes moyennes sur les quartiers prioritaires. La mixité n'est donc pas recherchée à partir des ressources du territoire comme cela peut être le cas d'autres approches étrangères ou dans le développement social des quartiers. Mixité exogène et développement social endogène sont-ils pour autant si opposés ou peut-on les concilier ? Les questions soulevées en première partie concernent surtout la place réelle des habitants de ces quartiers et l'effet des politiques de mixité sur leur rôle dans la construction politique et sociale de la cité. Plusieurs éléments sont donc à questionner : le rapport des habitants entre eux, au territoire, aux institutions, mais aussi leur participation. La question de l'image des quartiers et des habitants, des répercussions qu'elle peut avoir, est aussi à prendre en compte. Premièrement, nous avons fait l'hypothèse que la mixité endogène bénéficie davantage aux populations d'origine que la mixité exogène. Deuxièmement, nous avons supposé que le bien-être des populations et l'attractivité du territoire peuvent être contradictoires. La troisième hypothèse affirme qu'agir sur l'image du quartier peut être plus efficace que d'agir directement sur le territoire ou sur les populations pour recréer la cohésion sociale. Enfin, la capacité de mobilisation et l'émancipation individuelle sont les conditions d'une mixité endogène réussie : ceci est l'objet de la quatrième hypothèse. Dans cette partie, nous expliquerons d'abord la démarche de recherche que nous avons suivie, puis nous détaillerons les résultats obtenus grâce à notre enquête, avant d'en faire une première analyse qui portera principalement sur un nombre limité d'actions concrètes, de la conception aux résultats en passant par la mise en place. Nous nous intéresserons également à l'accompagnement des habitants au cours de la mise en place de ces actions.

I. EXPLICATION DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE

La démarche de recherche comprend à la fois la définition du cadre problématique et la démarche d'enquête correspondante. Le cadre problématique ayant été défini en fin de première partie, nous ne reviendrons pas dessus, en revanche nous essaierons d'expliquer comment nous l'avons lié à la démarche d'enquête, au choix du terrain, et à la méthodologie utilisée.

A. La démarche d'enquête

L'enquête a porté sur plusieurs aspects de chacune des opérations sur les quartiers identifiés : les objectifs assignés, les impacts attendus ou inattendus, et les représentations des différents acteurs. Il s'est d'abord agi de rechercher les objectifs touchant à la vie collective du quartier dans les plans de rénovation urbaine et les contrats urbains de cohésion sociale. Ensuite, de questionner leur mise en place par les acteurs de terrain. En parallèle, nous avons tenté d'analyser les effets et la perception de ces actions par l'ensemble des acteurs. Le but n'est pas d'évaluer les résultats de ces actions, mais d'essayer de différencier leurs logiques, leurs objectifs ainsi que leurs impacts, la philosophie et les cadres sur lesquels elles s'appuient, et comment elles s'articulent aux opérations de rénovation urbaine. La question n'est pas de savoir si on parvient à réaliser la mixité statistique grâce à ces opérations. En effet, celle-ci se réalisera à plus ou moins long terme. De plus, cela ne signifie pas qu'il existe une vraie mixité dans les rapports sociaux, ce qui est pourtant le véritable intérêt de ces politiques. Nous tenterons plutôt de savoir quel est l'impact de ces actions sur les habitants, mais aussi quelle est la prise en compte et le rôle des habitants des quartiers populaires dans les opérations de mixité sociale. Nous analyserons le rôle des acteurs de terrain et leur positionnement par rapport à la mixité sociale et à l'accompagnement des habitants du quartier. La réussite de ces opérations en termes d'amélioration des conditions de vie pour les habitants et de création de sociabilité entre différents groupes sociaux semble dépendre du mode de conduite de l'opération mais aussi de certains facteurs inhérents au quartier au départ de l'opération : le logement, l'identité collective du quartier, la capacité de mobilisation individuelle et collective, et enfin le travail des professionnels du quartier en termes d'accompagnement. Nous essaierons de préciser quels éléments sont à l'origine du succès ou de l'échec de chacune des opérations et dans quelle mesure ces facteurs conditionnent

l'implication des habitants dans la vie du quartier. Pour faire ce travail, deux quartiers ont été étudiés afin de pouvoir comparer l'influence de différents facteurs tels que la politique conduite par la municipalité et l'inclusion du plan de rénovation dans un projet de territoire, les caractéristiques géographiques, démographiques et sociales... Nous nous sommes demandés, pour chaque cas de figure, quel type de population chaque opération tentait d'amener sur ces quartiers, de quelle manière, et comment la rencontre entre les personnes de l'intérieur et celles de l'extérieur était facilitée.

B. Choix du terrain

Deux villes moyennes en France ont fait l'objet d'une enquête de terrain : Rouen et Grenoble. Un quartier, classé en zone urbaine sensible et présentant au départ une mixité sociale très faible, a été choisi dans chacune des villes. Nous présenterons quelques éléments de leur géographie, leur démographie et leurs problématiques. D'une part, nous détaillerons la situation de base concernant la mixité du quartier, l'enclavement, la mobilité des populations, le tissu associatif, les équipements, les services publics, l'action collective spontanée ou impulsée, la condition socio-économique des habitants, le sentiment d'insécurité. D'autre part, nous examinerons ces quartiers au travers de la politique de la ville et du plan de rénovation urbaine.

1) Le quartier Mistral à Grenoble

Grenoble comprend 156 000 habitants. Située dans une des régions françaises les plus riches et dynamiques économiquement, elle n'en fait pas moins partie d'un département, l'Isère, qui révèle un taux de pauvreté assez important.

(1) Une ville historiquement liée à la mixité sociale

Grenoble est une ville à la structure particulière puisqu'elle compte un tiers d'étudiants, et est également, de par sa position géographique, le réceptacle de nombreux flux migratoires. Elle est donc, de par sa composition, confrontée à la question de la mixité sociale de façon naturelle et logique. L'exemple de la Villeneuve a déjà été mentionné dans la première partie et montre bien le souci de la ville de Grenoble de se montrer exemplaire en termes de mixité sociale. C'est d'ailleurs Hubert DUBEDOUT, maire de cette ville entre 1965 et 1983, qui à la fin de son mandat a rédigé le célèbre rapport « Ensemble, refaire la ville », rapport ayant largement déterminé la construction de la politique de la ville. Nous avons déjà

pu évoquer ce personnage dans la première partie, car il est aussi à l'origine des groupes d'action municipaux. Grenoble a donc un fort côté précurseur concernant la politique de la ville. Encore aujourd'hui, la création de l'éco-quartier ZAC de Bonne répondant aux objectifs de mixité sociale, il y a deux ans, prouve ce souci de briller par la mixité. Bien que cette fois-ci, il ne soit plus question de politique de la ville où la ville ne fait plus figure de bonne élève. Aujourd'hui, la Villeneuve, surmédiatisée au moment des événements de 2010, est plutôt considérée comme un quartier à éviter pour de nombreux grenoblois, de même que plusieurs autres quartiers sensibles de taille plus réduite. La politique de la ville à Grenoble est assez ancienne. La première convention ANRU a été signée avec la ville de Grenoble en 2004, mais le quartier Teisseire, quartier « pilote » de la résidentialisation, a vu des changements s'opérer en son sein dès 1997. Ce n'est pas Teisseire que nous étudierons principalement dans ce mémoire mais un autre quartier : celui de Mistral, qu'il convient aujourd'hui d'appeler Mistral-Eaux Claires depuis que la ville a souhaité créer une union avec le quartier voisin, présentant des caractéristiques très différentes.

(2) Le quartier Mistral : dans une cité touchée par l'enclavement et le chômage, une stratégie de rattachement au centre ville

Au départ, il s'agit d'un quartier classé en Zone Urbaine Sensible (ZUS), situé à l'ouest de Grenoble et très enclavé physiquement : la rivière du Drac, l'autoroute A480 à l'Ouest, des équipements tournés vers l'extérieur de grandes emprises scolaires à l'Est (deux lycées, un collège et une école primaire), une zone d'activités économiques au Nord, une bretelle d'accès à l'autoroute et le parc Bachelard au Sud. Mais l'enclavement est aussi culturel : les habitants limitent leurs déplacements et n'accèdent pas au parc situé à la bordure du quartier. Ce quartier est de plus, au départ de l'intervention, mal desservi par une seule ligne de bus. Le système de voirie interne, peu lisible, ignore les équipements publics situés au cœur du quartier. Le bâti massif se compose de tours et de barres principalement¹. Avec à peine trois mille habitants et une superficie de 10 hectares, Mistral est la plus petite des zones urbaines sensibles grenobloises. Elle se caractérise également par un fort surpeuplement dans les logements (plus de 10% des ménages sont composés d'au moins sept personnes), d'un peuplement jeune (indicateur de jeunesse 2,4 le double de celui de Grenoble) et de plus de

¹ Source Convention Mistral et bailleur social Actis

80% de la population active ouvrière ou employée¹. Le nombre de personnes bénéficiant d'une allocation chômage est également élevé par rapport à celui des autres quartiers étudiés (29% des ménages). La mixité ethnoculturelle est faible puisque Mistral comprend une grande majorité d'habitants d'origine maghrébine, le reste étant plutôt d'origine française avec une minorité hispanique et asiatique. *« A Mistral, vous devez savoir, et dans ces quartiers là, le taux de chômage est égal à plus du double des autres quartiers, et pour les jeunes c'est pire, surtout les hommes. Donc on a une mixité de population extrêmement faible. A Mistral il suffit de s'y promener, on voit des familles d'origine maghrébine surtout, asiatiques, des vieilles familles espagnoles, quelques familles dauphinoises, très peu d'origine subsaharienne, pas comme à Paris ! Avec les migrations de travail et le regroupement familial cela a créé des villages »*². Le tissu associatif est moins fourni et moins dynamique qu'auparavant, l'action collective spontanée est relativement faible et le sentiment d'appartenance au quartier est fort. Le quartier fait partie du Plan de Rénovation Urbaine et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération grenobloise, avec un budget de 70 à 100 millions d'euros³. La convention ANRU sur le quartier Mistral comprend cinq objectifs : diversifier l'habitat, doter le secteur de nouveaux équipements structurants, créer un lieu de centralité grâce à la requalification des espaces publics, créer un potentiel d'implantation d'activité économique, relier le quartier à la ville de Grenoble et assurer une qualité de traitement des espaces publics et des espaces verts. L'objectif principal est de créer un lien fort avec le quartier des Eaux Claires afin de désenclaver le quartier. Les travaux ont été engagés à partir de 2006. Six ans plus tard, plusieurs changements ont vu le jour : 1000 logements sociaux ont été réhabilités, environ un tiers des logements sociaux soit 300 appartements ont été détruits et une diversification des bailleurs a été opérée. 400 logements neufs ont été construits dont 30% en locatif social. Selon le chef de projet urbain, l'objectif est de passer de 100% à 50% de logements sociaux. Le quartier a également vu la délocalisation de certaines structures et la création d'un Institut de Formation en Soins Infirmiers et du GRETA, du Prunier Sauvage, lieu de diffusion culturelle. Une place publique a été créé au cœur d'un îlot destiné créer une centralité : l'îlot Ampère, qui comprend une diversification maximale de l'habitat, un nouveau collège, un équipement sport-culture jeunes, une Maison Des Habitants pour remplacer le centre social, un groupe scolaire rénové et un gymnase réhabilité.

¹ Selon les chiffres de l'Insee et du secrétariat général du CIV, en comparaison avec la ZUS Teisseire/Jouhaux et la totalité du territoire grenoblois, voir annexe 1.

² Entretien avec le directeur des projets urbains sur le quartier Mistral, 30 juillet 2012, durée 1h25.

³ Selon que l'on prend en compte les établissements de formation et d'activité économique ou pas.

C'est pour son enclavement particulièrement fort que nous avons choisi Mistral, mais pas uniquement, puisqu'il a aussi fait l'objet d'une observation durant un stage en alternance d'une durée de neuf mois. Cette expérience de stage dans une association d'éducation populaire, l'AFEV, a fait émerger un questionnement par rapport à l'implantation des « Kolocations A Projets Solidaires », une résidence destinée à des jeunes qui souhaitent s'engager dans la vie du quartier, afin d'en améliorer la mixité.

2) *Le quartier Grammont à Rouen*

Nous avons envisagé de nombreux quartiers défavorisés français comme terrains de l'enquête, en complément du premier quartier déjà choisi à Grenoble. En effet, il nous semblait pertinent de pouvoir mettre en perspective des expériences similaires dans des quartiers totalement différents et ne relevant pas de la même municipalité. Rouen a été choisie du fait de la mise en avant de l'objectif de mixité sociale et urbaine dans le projet urbain, ainsi que grâce à une connaissance personnelle de cette ville. Rouen a une superficie supérieure à celle de Grenoble, mais est moins peuplée (110000 habitants) et comporte nettement moins d'équipements publics. Le niveau de revenus est un peu plus faible que celui de Grenoble. Les deux municipalités sont socialistes. Les flux migratoires sont alimentés par la proximité de la banlieue parisienne, c'est pourquoi on trouve à Rouen de nombreuses familles d'origine africaine subsaharienne. Les familles aisées ont entamé une migration vers les plateaux Nord et Est depuis plusieurs dizaines d'années. La municipalité précédente avait fait le choix d'en ramener en centre-ville en favorisant des programmes immobiliers de prestige. La maire actuelle de Rouen a rappelé que la ville menait une politique exemplaire concernant la mixité résidentielle, précisant qu'elle imposait, dans le cadre du plan local d'urbanisme, la construction de 25 % de logements sociaux dans tous les programmes de logements neufs sur le territoire de la commune¹.

(1) Le projet de renouvellement urbain et le Grand Projet de Ville

Le projet de renouvellement urbain vise à réintroduire les quartiers prioritaires dans le fonctionnement de l'agglomération et à parvenir à une meilleure mixité sociale et urbaine, présentée comme un objectif premier de son action. Pour ce faire, trois objectifs principaux : développer la résidentialisation, renforcer l'implication des habitants et replacer les quartiers

¹ Ceci même avant que la loi Solidarité et Renouvellement Urbain ne soit révisée par Cécile DUFLOT, ministre du logement et de l'égalité des territoires sous le gouvernement AYRAULT.

dans la dynamique urbaine. Le coût global du PRU est de 354 millions d'euros¹. L'objectif du Grand Projet de Ville est d'enrayer la paupérisation de ces quartiers en les réintégrant dans le fonctionnement de l'ensemble de la ville suivant plusieurs axes d'interventions : favoriser l'accès à l'emploi et aux services, améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants, développer une politique en faveur de la jeunesse, contribuer à l'insertion des populations en difficulté et des populations d'origine étrangère, favoriser le développement de la citoyenneté et la participation des habitants, développer la diversité de l'habitat et la qualité du service rendu. Il est inscrit dans le contrat de ville². Le Grand Projet de Ville de Rouen a été mis en place fin 2001. Il porte sur deux quartiers principaux : Grammont et les Hauts de Rouen. Le projet s'étend sur la période 2000-2013 (avec un début de travaux en 2006). On note donc que la plupart de ces objectifs sont tournés vers la mixité endogène. C'est pourtant la diversification de l'habitat qui a été privilégiée dans la pratique. La qualification de renouvellement urbain tient au fait que la politique de gestion de ces quartiers semble se faire en cohérence avec le reste de la ville et de l'agglomération. Un des objectifs est l'amélioration de la diversité de l'offre de logements en centre-ville, ainsi que le soutien à la création de structures d'accompagnement et de réinsertion des populations en précarité. Il y a également une insertion dans des dispositifs d'agglomération et de ville.

Ses priorités sur le quartier Grammont sont le désenclavement du quartier par la création ou le prolongement de rues, et le renouvellement du parc immobilier (démolition de vieux immeubles et la construction de nouveaux logements). Grammont a vu apparaître en son sein un équipement reconnu nationalement pour sa réussite en termes de mixité sociale : la bibliothèque Simone de Beauvoir. Les Hauts de Rouen (regroupement des quartiers Les Sapins, la Grand Mare, Châtelet et Lombardie), sont également intéressants de ce point de vue car ils montrent bien la cohabitation de quatre quartiers différents classés dans la même zone urbaine sensible, avec un enclavement et un déficit d'image particulièrement prononcés. Ces quartiers bénéficient de financements CUCS. Nous avons fait des recherches sur les deux quartiers concernés. Les Hauts de Rouen sont davantage concernés par la mixité résidentielle, qui n'est pas encore réalisée du fait des retards pris par les relogements. Etant donné que nous avons choisi de nous concentrer sur d'autres formes de mixité que celle de l'habitat, celle-ci

¹ Composé de 22,9 millions € de la ville de Rouen, 16,8 millions € de l'Etat, 12,2 millions € du Conseil Général de la Seine-Maritime, 7,6 millions € du Conseil Régional de Haute-Normandie.

² Engagement pluriannuel entre l'Etat et une collectivité locale décidant de mettre en œuvre conjointement une action de développement social urbain destinée au traitement prioritaire des quartiers les plus difficiles

ne semblant pas apporter de preuves suffisantes de son efficacité en termes de mixité et de changement social, nous avons choisi de privilégier le quartier Grammont.

(2) Grammont : un niveau socio-économique très faible et une stratégie visant une mixité exogène forte

Ce quartier était connu par les Rouennais pour ses abattoirs. Grammont est un quartier situé à l'extrême sud de Rouen, et s'étend du boulevard de l'Europe à la limite de Sotteville-lès-Rouen. Son périmètre comprend plusieurs "mini-quartiers": Dévé, Ferrand, Poudrière, Renaudel...L'avenue de Grammont est son artère principale. Elle relie les anciens abattoirs à la place Voltaire, où règne une importante activité commerciale. Ce quartier compte une école maternelle et bénéficie aussi d'animations sportives et culturelles. Principalement construit après la seconde Guerre Mondiale, Grammont, fut tout d'abord le lieu d'accueil d'une cité d'urgence de l'Abbé Pierre et d'une Sablière. Des logements sociaux y ont ensuite vu le jour dans les années 1960. Conçu comme une impasse, il souffrait, depuis sa création, de son enfermement et a longtemps pâti d'une mauvaise réputation due à une histoire de petite délinquance, habituelle dans des contextes défavorisés et enclavés comme celui-ci¹. Avec 1800 habitants et une superficie de 18 hectares, Grammont compte plus de 27% de ses ménages concernés par une allocation chômage, plus de 7% des ménages composés de sept personnes au moins, et présente donc une situation peu commune. Des quartiers étudiés, c'est celui qui est le plus jeune (indicateur de jeunesse de 2,7) mais aussi celui dont le niveau de diplôme est le plus bas (76% des jeunes adultes sans diplôme de niveau baccalauréat) et celui qui comporte la plus grande part d'ouvriers et d'employés (84%). La mobilité des populations est faible et le tissu associatif peu fourni. La mixité socio-économique est très faible puisque ce quartier comporte les logements sociaux les moins chers de la ville. L'habitat était jugé de médiocre qualité, l'aménagement inachevé et responsable de l'enclavement². Grammont a été le premier quartier rouennais à bénéficier de la rénovation urbaine. Il connaît depuis 2002 un renouveau urbain complet, avec la mise en place d'une opération ambitieuse de requalification dans le cadre du GPV qui vise plusieurs objectifs : la réalisation d'équipements publics (construction d'une crèche) et d'espaces publics, et dans lequel s'est implanté le pôle culturel comprenant, d'une part, une partie des archives départementales et, d'autre part, une bibliothèque de quartier accolée à la Direction des Bibliothèques de Rouen. Le quartier a été le théâtre de démolitions massives, avec des relogements sur les Hauts de Rouen et Rouen

¹ « Eh bien chantier maintenant ! Grande médiathèque de Rouen », dossier de presse, Ville de Rouen.

² Pour les données chiffrées voir annexe 1

Sud. La démolition des immeubles Sablière a laissé la place pour la construction de logements neufs, et l'aménagement de nouvelles rues, ce qui permet de désenclaver le quartier. Non loin du pont Mathilde, une nouvelle maternité a vu le jour et un nouveau terrain de football a remplacé l'ancien. Des maisons individuelles ont été construites à proximité du centre de vie sociale. Enfin, la chapelle Grammont, le plus vieil édifice local, va être remise en valeur. D'ores et déjà, le quartier s'est enrichi d'un grand parc de 29 000 m² ouvert en 2005 et conçu par la paysagiste spécialiste des parcs paysagés, Jacqueline Osty.

C. Méthodologie et déroulement de l'enquête

Dans chacun de ces quartiers, des actions sont mises en place pour créer de la mixité sociale en dehors de la mixité résidentielle simple. Nous avons étudié les différents quartiers dans leur logique d'ensemble, comme ils sont pensés par les décideurs de la politique de la ville. Mais nous nous sommes attachés à développer une analyse plus approfondie sur certaines opérations destinées à produire de la mixité sociale : en particulier les opérations visant à attirer des étudiants et les créations d'équipements structurants, ces deux actions visant principalement à développer la mixité exogène. Ces opérations seront détaillées et nous y ajouterons d'autres exemples moins profondément étudiés.

L'enquête s'est basée tout d'abord sur une observation participante, qui a permis de définir le cadre problématique prioritaire. Les éléments récoltés durant les neuf mois de stage ont ensuite été complétés par une série d'entretiens semi-directifs, essentiellement à Rouen qui n'a pas fait l'objet d'une observation participante, par une recherche documentaire sur les quartiers étudiés et sur des thèmes en relation. Les données ainsi recueillies ont fait l'objet d'une analyse groupée.

L'enquête ne s'est pas déroulée aussi bien que prévu, d'abord par manque de temps et d'énergie au cours d'une année chargée et difficile, mais aussi par manque de recul par rapport au stage. La difficile approche et définition du sujet de mémoire n'a pas permis d'entrer dans le terrain assez rapidement. De plus, il faut préciser que le terrain choisi montrait quelques réticences par rapport aux enquêtes de toutes sortes, et les discours de chacun des acteurs ont demandé par la suite à être « traduits » afin de pouvoir les analyser. Cependant, ces difficultés ont pu être contrebalancées par la relative disponibilité et surtout la réactivité de la plupart des acteurs rencontrés, ainsi que par la masse d'éléments réunis tout au

long du stage. L'intérêt que nous portons au sujet a permis d'essayer de mener la recherche dans les meilleures conditions possibles.

La totalité de l'enquête de terrain s'est étendue sur onze mois, avec dix mois d'étude sur le quartier grenoblois et deux mois d'étude sur le quartier rouennais. Nous avons étudié de manière moins approfondie deux autres quartiers (Teisseire à Grenoble et les Hauts de Rouen) afin de pouvoir avoir davantage de recul sur les deux quartiers choisis.

Le stage au sein de l'association d'éducation populaire AFEV a permis d'observer les relations et dynamiques sociales à l'œuvre, et d'appréhender les logiques de développement social, l'implication des habitants et l'impact de la rénovation urbaine, ainsi que de rencontrer des élus, acteurs de terrain et habitants et de recueillir leur point de vue sur ces questions. C'est à l'occasion de rendez-vous, de réunions, mais aussi de conversations informelles, que nous avons pu récolter un matériau assez riche. Le statut de stagiaire était intéressant de ce point de vue mais parfois difficile aussi, car mener une recherche en étant chaque jour en observation participante n'a pas été facile du point de vue du recul nécessaire à prendre.

Les chefs de projet du Plan de Rénovation Urbaine de Grenoble et du Grand Projet de Ville de Rouen ont tous deux été rencontrés. D'autres responsables institutionnels ont fait l'objet d'entretiens, tels que la responsable des projets urbains à Rouen et la responsable de la direction du développement culturel. Les autres entretiens ont concerné des acteurs associatifs ayant joué un rôle plus ou moins important dans les opérations étudiées, notamment les responsables de la plupart des structures socioculturelles de Mistral. Des habitants ont également participé à l'enquête, mais en nombre moins important que ce qui était initialement prévu, du fait de la difficulté de mobilisation. Nous avons néanmoins pu avoir un échange avec des habitants de chacun des quartiers choisis.

Certains entretiens ont été réalisés avec des habitants ou responsables associatifs extérieurs aux quartiers cités, notamment sur les Hauts de Rouen et sur la Villeneuve à Grenoble. Cet apport extérieur permet aussi une comparaison par rapport à des expériences similaires, par exemple les « Kolocations à Projets Solidaires » déjà mises en place sur Le Mans et sur Rennes.

De nombreux contacts ont été pris au cours des mois précédents, mais la période de vacances estivales a tout de même empêché certains entretiens de se réaliser. Lorsque les personnes en question se sont rendues disponibles et ont repris contact, la rédaction du

mémoire était déjà bien avancée et il ne restait pas assez de temps pour prévoir de nouveaux entretiens qui, pourtant, auraient pu être d'une grande utilité.

Les différentes personnes ont été questionnées pour connaître leur point de vue sur les politiques de mixité sociale, pour détailler chacun des projets et les effets constatés. Une dizaine d'entretiens semi-directifs, d'une durée de 15 minutes à deux heures dix, ont été réalisés au total¹.

L'enquête a ensuite été complétée par l'observation et la visite des différents sites, parfois commentée par des acteurs locaux, comme ce fut le cas pour Mistral avec la déléguée territoriale de l'AFEV. Cela a pu donner un aperçu de l'histoire du quartier et donner lieu à l'observation des rapports sociaux dans les quartiers étudiés et de l'utilisation de l'espace public.

Les résultats de l'enquête de terrain ont été complétés par une étude documentaire sur ces deux villes ainsi que d'autres expériences en France. Les éléments constatés ont ensuite été complétés par la consultation de documents techniques et d'articles de recherche notamment, dont un grand nombre étaient disponibles en ligne, d'autres ayant été fournis par les acteurs rencontrés. Cette étape a permis de recouper les éléments constatés durant l'observation et les entretiens avec des données ou écrites officielles ou des témoignages.

Les quatre points précédents ont produit du matériel qui a permis une analyse groupée des données. Cette analyse a permis par la suite un regroupement et une relative généralisation des résultats dans le cadre de la problématique développée plus haut.

Les données recueillies portent sur l'action de mixité en elle-même, son objectif, ses moyens, les personnes qui l'ont impulsée et appuyée. Elles portent aussi sur l'accompagnement des habitants et sur la coordination des acteurs et leur adhésion à la mixité, sur les équipements des quartiers et leur rôle auprès des habitants. Nous nous sommes employés à déterminer l'objectif de ces actions par rapport aux habitants originels, mais aussi à répertorier les actions impliquant les habitants. Nous avons cherché également à différencier les actions de valorisation des habitants de celles de valorisation de l'image du quartier et des ressources et du territoire. Nous nous sommes penchés sur la place des politiques culturelle et éducative. Et enfin, nous avons tenté de dégager les effets produits par ces politiques en termes de mixité.

¹ Pour le guide d'entretien, voir annexe 4

II. FOCUS SUR DES EXPERIENCES ORIGINALES DESTINEES A AMELIORER LA MIXITE SOCIALE

Après avoir exposé le contexte, nous allons, dans cette partie, exposer les principaux résultats de l'enquête réalisée. Nous avons choisi de nous concentrer sur quelques éléments qui ont été mis en place sur Grammont et Mistral afin de renforcer la mixité de ces quartiers, en-dehors de la mixité résidentielle concernée par les opérations de démolition-reconstruction. L'apport d'étudiants et la création d'équipements structurants ont particulièrement retenu notre attention. Pour chaque opération, nous avons recherché le lien avec la politique de mixité, ainsi que les forces et les faiblesses stratégiques.

A. Des étudiants dans les quartiers défavorisés

Pourquoi les étudiants sont-ils considérés comme une population si intéressante dès lors qu'il s'agit de créer de la mixité sociale ? C'est ce questionnement qui nous a poussés à orienter ainsi la recherche. Nous avons plus précisément étudié l'action de l'AFEV dans l'apport d'étudiants sur le quartier Mistral. Mais ce sont les nouveaux établissements d'enseignement supérieur qui amènent le plus d'étudiants, sans pour autant qu'il y ait autant d'interaction avec les habitants du quartier. Grammont ne cherche pas à établir la mixité par des étudiants, de nombreux logements étant disponibles en centre-ville de Rouen pour cette population qui est aussi beaucoup plus restreinte qu'à Grenoble. Nous avons étudié cette action de plusieurs points de vue : celui du territoire, celui de la population d'origine et celui de la population « importée ». A Mistral, il a été procédé d'abord à l'implantation de deux établissements d'enseignement supérieur, en plus des deux lycées qui proposaient déjà une section de techniciens supérieurs : l'institut Saint-Martin et le Greta.

1) L'AFEV fait le lien entre la population étudiante et les quartiers populaires

Nous avons étudié l'action de l'AFEV principalement sur le quartier Mistral, où est basé le pôle de l'association à Grenoble. Les Kolocations à Projet Solidaires sont le projet qui a commandé à l'installation de l'association sur le quartier grenoblois. Ce projet a le statut d'expérimentation sociale et bénéficie de crédits de la politique de la ville. A Rouen,

l'association existe également mais travaille plutôt avec d'autres communes de l'agglomération, le partenariat semblant compliqué avec la mairie de Rouen. Ce sont des étudiants qui constituent l'équipe de bénévoles de l'association, et qui mettent en pratique les actions sur le terrain. Après vingt ans d'existence de l'association au niveau national, celle-ci se lance dans une expérience inédite et encore plus ambitieuse du point de vue de l'objectif de mixité avec les Kolocations A Projets Solidaires (KAPS). Le lien entre l'AFEV et la mixité du quartier n'est pas clairement établi ni revendiqué par l'association, car son statut est particulier vu qu'elle n'est pas un acteur public. L'AFEV parle plutôt d' « ouverture culturelle ». L'AFEV propose plusieurs actions qui permettent d'amener des étudiants dans le quartier : l'accompagnement de jeunes en difficulté scolaire et/ou sociale appelé « accompagnement individualisé », la participation à des « projets collectifs » visant à intégrer des jeunes du quartier, ou l'installation sur ce quartier dans des logements.

(1) Accompagner un jeune ou monter un projet dans un quartier populaire

Le principe : un bénévole étudiant s'engage pour un an à accompagner un jeune de quartier défavorisé ayant des difficultés scolaires deux heures par semaine. Les bénévoles de l'AFEV sont, pour la plupart, engagés dans l'accompagnement individuel d'un jeune. Quelques-uns sont cependant impliqués dans un « projet collectif » sur le quartier Mistral en partenariat avec d'autres structures du quartier : la lecture de contes aux pieds des immeubles ou à l'école maternelle Paul Mistral, la rédaction du journal du quartier Le Porte-Voix et des ateliers d'écriture avec les jeunes, des débats citoyens au lycée Vaucanson, un atelier autour de l'alimentation et de l'activité sportive en montage avec la MJC Anatole France, des ateliers « Découverte des cuisines du monde » avec la MJC des Eaux-Clares, l'atelier « Rêve ta ville » à la Maison de l'enfance,... Ces activités amènent les bénévoles étudiants à venir sur le quartier au moins une fois par semaine et à interagir avec des habitants. Aujourd'hui, l'association mobilise 150 étudiants bénévoles par an et intervient dans sept communes de l'agglomération grenobloise¹.

(2) Habiter et s'impliquer dans un quartier populaire

Les KAPS ont ouvert leurs portes à Grenoble en septembre 2012. Dans cette résidence, on trouve 18 appartements en colocation pour 4 à 6 personnes, meublés, avec des

¹ Grenoble, Echirolles et Fontaine sont les communes avec le plus d'interventions, suit Saint Martin d'Hères.

espaces collectifs aménagés et des chambres de 9m², un jardin, une grande terrasse, une laverie, un garage à vélos et un accès internet, pour un loyer de 330€. Les colocations sont situées dans une résidence neuve du quartier Mistral, en face des locaux de l'AFEV. Mais la vraie teneur du projet est la suivante : il s'agit de permettre à des jeunes, étudiants ou volontaires en service civique, de réaliser des actions solidaires sur le territoire dans lequel ils habitent ensemble en colocation, il s'agit donc d'un logement et d'un projet solidaire indissociables. Les jeunes doivent avoir entre 18 et 30 ans et accepter de s'engager sur l'année dans un projet qui sera réalisé collectivement tout au long de l'année. Chaque colocation est organisée autour d'une thématique (culture, sport, santé, expression,...) et est en contact privilégié avec une structure ressource du quartier¹. Les KAPS à Grenoble sont co-portés par la municipalité, l'AFEV assure le recrutement des étudiants, l'animation de la résidence, et la publicité de la démarche. La nouveauté à Grenoble est que les KAPS ont un bâtiment réservé et d'ailleurs édifié à cet effet. Les précédentes expériences menées dans d'autres villes se faisaient dans des appartements isolés le plus souvent dans des immeubles de logements sociaux, en partenariat avec le CROUS ou un bailleur social. La résidence comprend aussi une salle polyvalente gérée par la Ville, ainsi que le siège et les vestiaires du club de football du quartier. Une dizaine de villes ont mis en place les KAPS depuis 2009. Les premières ont été Toulouse, Poitiers et Paris. Le Mans et Rennes ont expérimenté les KAPS depuis un an. Nous avons réalisé des entretiens avec plusieurs personnes de l'AFEV chargées de mission KAPS, pour voir comment l'implantation des KAPS s'est réalisée dans d'autres contextes et comment s'est opérée la rencontre avec les habitants originels. Les expériences des autres villes, même si elles n'ont pas été conduites à la même échelle, permettent d'avoir un aperçu et d'analyser les réussites et les échecs. Aucun échec cuisant ne semble avoir été relevé, même si certaines choses auraient pu être améliorées. Le risque est grand que les habitants n'accueillent pas bien cette résidence de jeunes, ou encore que se développe un phénomène de « cités-dortoirs », ce qui aurait été le cas si aucun accompagnement ni travail de terrain n'avait été fait. Car c'est la première expérience qui est conduite à aussi grande échelle sur un quartier de petite taille. De plus, il n'existait pas encore de logements étudiants sur le quartier. Nous n'avons pas pu prendre cet exemple en termes d'analyse d'impact car l'ouverture est trop récente. Par contre, nous avons pu faire une observation au cœur de la mise en place, et nous avons étudié l'ensemble des actions de l'AFEV, considérant qu'elles

¹ L'AFEV est chargée de gérer les colocations mais pas de suivre directement tous les projets mis en place.

sont toutes conduites dans un objectif similaire touchant à la mixité, même si les KAPS le sont de manière plus aboutie.

2) La population étudiante : un bon point pour l'image du quartier

La rencontre avec les étudiants est souvent un axe choisi dans les plans de rénovation urbaine. A l'origine, les quartiers choisis abritent très peu de jeunes faisant des études supérieures. Il y a donc une vraie mixité à créer, mais qui est payante en termes d'image : « *Les Sablons, oui c'est en pleine phase de rénovation urbaine depuis 4-5 ans. C'est un quartier qui avait une très mauvaise image. Les travaux faits depuis dix ans ont amélioré la qualité de vie mais il y a toujours un déficit d'image. Amener des étudiants est la meilleure manière de changer ça (...)* »¹ Des initiatives privées émergent parfois en ce sens. Nous avons fait la rencontre d'un habitant de la Villeneuve qui, face au problème de vacance de logements dans son immeuble, souhaitait répondre à un appel à projet de la Région Rhône-Alpes et se rattacher au projet de l'AFEV pour assurer un accompagnement des étudiants, mais cela n'a pas fonctionné : « *J'avais pour projet de location de logements à des jeunes étudiants avec contrepartie, comme ce que fait l'AFEV. Il y a une possibilité d'investissement privé mais il faut être porté par une association et aussi accompagner les projets. Il y a eu un problème de délais, on n'était pas dans le timing, on n'a pas trouvé d'association donc c'est dommage car l'appel à projet de la région était vraiment bien.* »²

3) Les freins à la réussite

Pour les habitants d'origine, les changements récents apportés à leur environnement les amènent à voir de façon régulière des étudiants traverser le quartier, et cela les expose aussi à un mode de vie très différent du leur. Les étudiants ne sont pas toujours appréciés dans les quartiers, où peu de gens poursuivent des études supérieures et les accusent d'entretenir le commerce de drogue par leur consommation et de déranger la tranquillité du quartier. D'autres ont peur pour leur sécurité ou celle des étudiants qui pourraient être pris pour cible par les dealers : « *Les gens se disent que c'est à cause des étudiants que les loyers explosent, en plus ils font du bruit, ils boivent...* »³ Les étudiants sont une population particulière du fait de leur ouverture d'esprit mais aussi de leur mobilité géographique et sociale importante dans

¹ Entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Le Mans.

² Entretien avec un membre de la régie de quartier de la Villeneuve.

³ Entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Rennes.

un avenir proche. Ils sont, de ce fait, plus faciles à mobiliser que d'autres catégories de populations mais uniquement sur le court terme : *« Je suis persuadée par le projet, il y a eu une très bonne réception. Il y a matière à faire, il y a un lien très fort sur le quartier entre université et territoire. Après on est bien d'accord que le projet a aussi ses limites. Les étudiants c'est une population qui bouge beaucoup, cela nécessiterait quelques années de plus pour s'implanter, c'est comme les autres projets de l'AFEV avec des étudiants, c'est pareil. L'année dernière on s'est posé la question est-ce qu'on refait ou pas ? Et il y avait un réel intérêt sur ce projet là, ça nécessite au moins de faire une deuxième année pour voir si ça marche. La colocation est pas hyper développée en France. Et l'engagement ça demande à mûrir deux ou trois ans.»*¹

B. Des équipements structurants pour atténuer les fractures territoriales

La rénovation ou la création de nouveaux équipements sont des éléments phare de la rénovation urbaine et un outil précieux pour améliorer la mixité sociale. Il n'y a pas de définition précise, une fois de plus, d'un équipement structurant. D'après un rapport du syndicat mixte de Caen, un équipement structurant, parfois aussi appelé équipement de centralité, se caractérise par sa rareté, sa spécialisation, et son rayonnement au-delà du territoire sur lequel il est implanté. Il peut être spécialisé dans une thématique : santé, sport, éducation, culture et événementiel ou commerces. Il a donc pour principal objectif d'attirer les populations de l'extérieur. Nous étudierons plus en détail un équipement socioculturel et sportif sur le quartier Mistral et une bibliothèque sur le quartier Grammont. Nous avons étudié ces actions de plusieurs points de vue : celui du territoire, celui de la population d'origine et celui de la population « importée ». De même que pour l'apport d'étudiants, nous avons établi le lien avec la politique de mixité et recherché les forces et les faiblesses stratégiques.

1) La bibliothèque Simone de Beauvoir sur le quartier Grammont : un équipement exemplaire au niveau national

Un déséquilibre perdure historiquement à Rouen entre la rive droite (centre ville historique et commercial, cathédrale, mairie, gare...) et la rive gauche, qui ne possède aucun équipement structurant. Un rééquilibrage des deux rives est ainsi aujourd'hui en marche.

¹ Idem.

Conçue au départ en tant que médiathèque, la bibliothèque Simone de Beauvoir est revendiquée à Rouen comme un exemple reconnu d'équipement générateur de mixité sociale. Ouverte en novembre 2010, sa mise en place correspond à l'objectif de désenclaver le quartier. « *La bibliothèque est un exemple fort nationalement, un pari fort en termes de mixité et de diversité.* »¹ Bibliothèque de quartier faisant partie du réseau des bibliothèques de Rouen, elle semble en effet fort bien concilier ses deux objectifs, à savoir l'accès à la culture et l'éducation et le rôle d'équipement structurant.

(1) Un équipement facteur de revalorisation du quartier

La bibliothèque compte 9 100 m², dont 5 000 m² ouverts au public et 3 500 m² de magasins (lieux de stockage), 6 niveaux, 600 places assises (dont 120 en multimédia), un auditorium de 100 places, une salle d'exposition de 120 m². Le coût total comprenant le bâtiment, les collections, l'informatique et le mobilier, est de 46 261 637 euros². Au-delà de son rayonnement territorial et environnemental, la médiathèque a été pensée comme l'un des facteurs de revalorisation pour le quartier. L'affluence touristique de la ville obligeant à une plus grande ambition, une attention particulière a été portée à l'architecture, avec le choix d'un professionnel de renom : Rudy Ricciotti³, qui définit lui-même le caractère généraliste et institutionnel du lieu : « *C'est avant tout un équipement institutionnel, ouvert sur la ville et généreux, construit pour les citoyens. C'est une chance de voir la ville à l'horizon, proche, la Seine, les collines en arrière-plan. Et surtout, il y aura ce nouveau parc qui sert merveilleusement bien le projet de médiathèque.* » Elle se caractérise par sa résille de béton qui en constitue l'ossature, ses vitrages teintés en vert, le bassin aquatique qui l'entoure et son jardin intérieur. Le bâtiment s'articule ainsi autour de formes simples, de transparences. Elle est certifiée Haute Qualité Environnementale (HQE), induisant une efficacité économique ainsi qu'une préoccupation environnementale. « Tête de réseau des bibliothèques de Rouen », « équipement nouvelle génération », cette bibliothèque est l'objet de très grandes ambitions. La médiathèque est vue comme un acteur culturel majeur, avec pour principaux objectifs de conquérir et répondre aux attentes d'usagers nombreux, de toutes générations et toutes conditions confondues (personnes issues de l'immigration, non francophones, handicapées ou empêchées...), s'adresser aussi bien au grand public, qu'aux spécialistes ou passionnés. Elle

¹ Entretien avec le chef de projet politique de la ville de Rouen.

² « Eh bien chantier maintenant ! Grande médiathèque de Rouen », dossier de presse, Ville de Rouen.

³ Né en août 1952 à Alger, il a étudié à Marseille et à Genève. Architecte et ingénieur, il est aujourd'hui installé à Bandol. Figure hors normes de l'architecture française, il a obtenu en 2006 le grand prix national de l'architecture pour son travail.

propose notamment une offre documentaire riche (180 000 documents contemporains et 300 000 documents patrimoniaux) et diversifiée et un personnel qualifié, ainsi qu'une programmation pluridisciplinaire inscrite dans la politique culturelle de la ville. La bibliothèque se veut très ouverte sur l'extérieur du quartier. Elle se situe dans un bâtiment architectural remarquable partagé avec les archives départementales, ce qui lui confère un rôle d'équipement culturel non négligeable. De plus, elle se trouve juste à côté du parc Grammont, implanté peu de temps avant et très bien aménagé. C'est donc un point très important pour l'ouverture du quartier ainsi que pour son image. La lecture du dossier de presse montre que le but est bien de brasser des publics différents, d'horizons les plus divers possibles : *« Lieu de vie, de passage, d'échange, de rencontre, elle accueillera usagers, visiteurs d'expositions, de conférences, passionnés d'architecture, promeneurs (son ouverture sur un parc en faisant un lieu de passage), habitants du quartier, de Rouen, des villes avoisinantes, du Département et de la Région. On y attend 30 000 à 40 000 inscrits (contre 13 120 aujourd'hui pour l'ensemble des bibliothèques de Rouen) et 800 000 à 1 000 000 de passages par an. »*¹

(2) Mais aussi une bibliothèque de quartier

Mais c'est avant tout une bibliothèque de quartier. Les collections ont été pensées en fonction, ainsi que l'organisation des présentoirs, et un fonds important de bandes dessinées est réuni dans un espace assez grand appelé « bédéthèque ». Des ordinateurs sont également à disposition et chacun dispose d'une heure trente d'accès à internet par semaine. Un coin a été pensé pour les parents qui accompagnent leurs enfants en bas âge. Un travail important a été fait sur la proximité et l'image du bibliothécaire. En comparaison, une bibliothécaire qui travaillait également à la bibliothèque du Châtelet a évoqué son image poussiéreuse, affirmant que la rénovation ramène un peu de public mais pas en nombre suffisant. Un des objectifs identifiés est de faciliter l'accès à la culture, à la maîtrise de la langue et de l'écrit. La bibliothèque contient notamment un pôle d'accueil multi-service pour la recherche d'emploi et pour les publics handicapés, et un centre de ressources lutte contre l'illettrisme. Une équipe de médiateurs s'appuyant sur les nouvelles formes artistiques est opérationnelle depuis avant l'ouverture, afin d'ouvrir la médiathèque à de nouveaux publics, intimidés ou peu enclins à s'y rendre. La bibliothèque se veut un équipement résolument tourné vers son quartier d'implantation, qui prend en compte ses spécificités et y répond par des offres ciblées : supports sur les pays des nationalités d'origines des habitants, services spécialisés en direction des populations défavorisées ou en réinsertion...

¹ « Eh bien chantier maintenant ! Grande médiathèque de Rouen », dossier de presse, Ville de Rouen.

2) Le Plateau à Mistral : « Mixer les pratiques pour mixer les publics »

Le Plateau est un équipement mixte, c'est-à-dire à la fois public et associatif, géré par une équipe presque totalement issue du quartier et qui fait partie de l'îlot Ampère censé servir de trait d'union entre Mistral et Eaux-Clares. Le directeur affirme que la stratégie de l'équipement est de « mixer les pratiques pour mixer les publics » notamment par un renouvellement des activités. Le Plateau attire en effet un certain nombre de personnes de l'extérieur tout en rassemblant un certain nombre de jeunes du quartier Mistral. Lieu de rencontres et d'échanges, le plateau se présente comme un équipement sportif et culturel majeur dans la vie du nouveau quartier Mistral Eaux-Clares à Grenoble, mais aussi comme un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de prise en compte des besoins, qui vise à « améliorer votre vie quotidienne. Cette structure répond chaque jour davantage à vos attentes et vous permet de participer pleinement à la vie en tant que Grenoblois. Notre démarche pédagogique vise à développer la diversité sociale à travers une pluralité des pratiques socioculturelles et sportives »¹. Le Projet Éducatif du Plateau s'appuie sur un brassage des publics, des activités, des pratiques et des compétences. Le Plateau est aussi un lieu de diffusion et de création culturelle au service des habitants du quartier mais aussi de la ville. C'est à travers cette notion de diversité que le Plateau contribue à véhiculer des valeurs sociales fortes, pour une société de partage et de mieux « vivre ensemble ». La valorisation du quartier a été recherchée avec cet équipement qui ne passe pas inaperçu. Comme la bibliothèque rouennaise, sa devanture est constituée de grandes baies vitrées. Juste devant, une place publique a donné lieu à une grande réflexion architecturale. La frontière territoriale et psychologique entre les deux quartiers était de notoriété publique. L'îlot Ampère est un élément de centralité visant à unir les deux quartiers et ainsi rattacher Mistral au reste de la ville. Le Plateau a une grande importance dans cette stratégie. En effet, il remplace l'ancienne Maison Pour Tous située dans l'ancien cœur de quartier et le nouveau bâtiment a été placé à un endroit stratégique sur l'îlot Ampère. Le Plateau est donc un élément qui vise très directement à désenclaver le quartier. « Le Plateau est le premier objet dans la convention d'équipements publics. Ça a été délocalisé avec une volonté de mixité en gardant la même équipe. C'est un élément d'accroche entre Eaux Claires et Mistral. C'est un équipement

¹ Présentation du Plateau sur le site d'Alpes Solidaires <http://www.alpesolidaires.org/le-plateau-mistral-eaux-claires>

mixte, à la fois ville et associatif. »¹ Contrairement à la bibliothèque Simone de Beauvoir, Il s'adresse en priorité aux habitants du quartier Mistral Eaux-Clares, mais aussi à l'ensemble des Grenoblois, au travers des projets sportifs, culturels et de loisir. Le Plateau a un rôle majeur dans l'animation du quartier puisqu'il semble être la principale structure fréquentée par les enfants et adolescents durant les loisirs extrascolaires. Une jeune fille de quinze ans, habitant Mistral, insiste sur le rôle central du Plateau dans la proposition de loisirs : les activités du Plateau sont les seules auxquelles elle participe durant ses vacances scolaires (notamment des sorties au parc d'attraction et un jeu de « laser game »), elle ne semble pas se renseigner sur ce qui est proposé par les autres structures du quartier (notamment les MJC), et encore moins à l'extérieur de celui-ci. Le cyberbase est aussi plutôt développé en direction des jeunes du quartier pour permettre l'accès à internet et la réalisation d'activités informatiques.

C. Les moyens utilisés

1) Moyens humains

Pour l'année 2011-2012, l'équipe de l'AFEV Grenoble comprend 13 volontaires dont 3 stagiaires de niveau master 2, et deux salariées en CDI plus un salarié en CDD. Il faut noter l'homogénéité de cette équipe : quand certains pôles engagent en tant que volontaires des jeunes de niveau inférieur au bac, les niveaux d'étude à Grenoble s'étendent du Baccalauréat au Master 2. Par ailleurs, on retrouve des parcours professionnels proches : ainsi, quatre membres du pôle sont passés ou passent par l'IEP de Grenoble ; et quatre autres ont passé les concours d'éducateur spécialisé pendant l'année. Parmi les trois salariés, la déléguée territoriale (qui correspond au poste de direction du pôle) s'occupe spécifiquement du suivi du projet KAPS et des actions ayant lieu « sur le territoire » (c'est-à-dire dans le quartier Mistral). La chargée de développement local qui en théorie assiste la déléguée territoriale, mais qui en pratique se partage les missions avec elle, est en charge des « actions éducatives »². Un chargé de mission « KAPS » en CDD, est venu renforcer l'équipe à partir du 15 mars. Il était déjà bénévole sur le projet KAPS tout en étant surveillant dans un lycée avant de rejoindre l'équipe et s'il ne connaissait pas si bien le quartier, il connaissait donc bien le projet. En ce qui concerne les volontaires, ils étaient âgés de 19 à 24 ans et recrutés pour dix à douze mois.

¹ Entretien avec le directeur des projets urbains sur le quartier Mistral.

² C'est-à-dire les accompagnements individualisés sur le reste de l'agglomération, les sorties collectives et le « lien aux familles »

La bibliothèque est gérée par une équipe municipale, la plupart des personnes n'étant pas issues du quartier et ayant plutôt travaillé en centre ville. Nous n'avons pas pu voir la totalité de l'équipe, qui est constituée d'une dizaine de personnes. Récemment, un médiateur social d'origine africaine et issu du quartier a été ajouté à l'équipe. Concernant le Plateau, l'équipe reste la même que celle de la Maison Pour Tous, ce qui est la principale force stratégique du Plateau. Il s'agit pour la presque totalité d'hommes entre trente et quarante ans d'origine maghrébine et issus du quartier. C'était une volonté afin de garder le contact avec les habitants du quartier. Le directeur est né à Mistral et affirme être très attaché à cet endroit, même s'il n'y habite plus. De même que le reste de l'équipe. Une jeune fille d'une vingtaine d'années non maghrébine a récemment intégré l'équipe qui manquait de mixité sexuelle, ethnique, d'âge et de provenance. Elle connaissait déjà le quartier car elle avait effectué un volontariat à l'AFEV l'année précédente. Le but était d'inciter davantage de filles à fréquenter l'équipement. Il est en effet important de préciser que sur le quartier comme dans de nombreux quartiers populaires, les deux sexes ne se fréquentent pas dans l'espace public.

2) Financement

Les opérations sont financées soit par des crédits de droit commun, soit par des crédits politique de la ville. Les crédits politique de la ville sont souvent plus importants mais n'ont pas vocation à se pérenniser. Cela a une incidence sur le champ d'action et aussi sur la hauteur des sommes engagées, ainsi que sur la considération des publics. L'AFEV Grenoble a plusieurs sources de financement en 2011-2012 : le Dispositif de Réussite Educative¹, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (crédits politique de la ville), l'Union Européenne (Plan d'Urbanisme Intégré de l'agglomération), la Ville de Grenoble (10 000 euros de droit commun et 10 000 euros au titre de la politique de la ville), le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (pour les KAPS) la Région Rhône-Alpes (actions en direction des lycées professionnels et les KAPS). Si cette structure commence à être bien connue et même reconnue dans le quartier, les difficultés financières auxquelles elle doit faire face et les instances de décision multiniveaux desquelles elle fait partie la contraignent à modifier ses activités. Ainsi, les salariés du pôle de Grenoble ont décidé de repenser la communication de l'association : en effet, ils mettaient en place beaucoup de choses jusqu'à présent, mais peu étaient visibles, et la dépendance aux subventions étant conditionnée par le remplissage d'objectifs et la capacité à le prouver, ils n'ont pas eu d'autre choix que de faire moins de

¹ Crédits Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, enveloppe en baisse

choses tout en communiquant davantage. Il est important de rappeler que le contexte grenoblois veut que de nombreuses associations soient financées au titre de la politique de la ville¹. L'AFEV reçoit un financement du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, comme c'est le cas de nombreuses structures associatives de quartier. Elle est donc en quelque sorte un « exécutant » de la politique de la ville, comme le rappelle une salariée de l'AFEV chargée du projet KAPS : « *Nous avons un financement de la ville pour ce projet, nous travaillons avec un chargé de mission CUCS de la politique de la ville.* »² Pour les KAPS à Grenoble, le foncier appartenait à la Ville, qui finance également le projet à hauteur de 15 000 euros par an, et les autres partenaires sont le bailleur social Grenoble Habitat, la Caisse des dépôts et consignations, et la Région qui a financé le lancement du projet. Concernant la bibliothèque Simone de Beauvoir, les subventions attribuées viennent de l'Union Européenne (400 000 euros), de l'Etat (7 839 005,74 euros), du Conseil général (300 000 euros), de la Communauté d'agglomération (2 000 000 euros), et le reste venant de la ville à hauteur de 28 793 116,26 euros. L'accompagnement social est, lui, financé d'une part par l'ANRU et d'autre part par le CUCS. Cela sous-entend que l'on prend en compte les perturbations subies par les habitants lors du renouvellement urbain de leur quartier. Cette question a d'ailleurs demandé un développement supplémentaire.

¹ De nombreuses associations sont financées en grande partie par la politique de la ville à Grenoble. Une part importante des actions dans les quartiers est portée par des associations : par exemple, en 2003, deux actions sont portées par les services municipaux contre quinze par des associations. Grenoble a pour particularité son fort dynamisme associatif, avec néanmoins des réalités diverses : équipements gérés sous forme associative avec une forte institutionnalisation (comme le Centre Audiovisuel ou l'espace 600 à la Villeneuve), acteurs socioculturels et éducatifs (MJC conventionnées avec financements municipaux, Codase et Maison de l'Enfance Bachelard à Mistral qui sont des structures de travailleurs sociaux), associations de quartier avec orientation culturelle (Cultur'act à Mistral, qui s'est aujourd'hui réorientée sur la culture en profitant de la rénovation urbaine de Mistral), ou des associations montées par de jeunes artistes de Mistral.

² Entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Rennes.

III. LA QUESTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DANS LES ACTIONS DE MIXITE SOCIALE

Le volet social et le volet urbain de la politique de la ville sont connus pour leur difficile coordination. Certains travaux de recherche parlent même d'instrumentalisation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale par le Plan de Rénovation Urbaine. L'accompagnement social prévu par l'ANRU se décline en cinq parties : la communication et la concertation, le travail sur la mémoire, la gestion urbaine de proximité, l'accompagnement des processus de relogement et la clause d'insertion. Nous verrons de quelle manière il s'est appliqué dans le cadre de l'implantation des opérations de mixité sociale étudiées. Nous commencerons par expliquer le travail d'accompagnement tel qu'il a été accompli par les structures étudiées. Nous ne nous servirons pas de l'exemple du Plateau étant donné qu'il s'agit d'un cas particulier qui n'a pas demandé de gros travail préparatoire auprès des habitants.

A. De la conception à la mise en place : un travail préparatoire inévitable

1) L'implantation des KAPS et de la bibliothèque

Afin de créer un lien de proximité avec les habitants, l'association s'est installée dans le quartier il y a cinq ans et a commencé à mettre en place des actions éducatives pour les jeunes. Les précédentes tentatives d'installation de résidences étudiantes en quartier populaire ayant connu de grandes difficultés, l'idée de l'association était de préparer le terrain localement en inscrivant l'association dans le quartier avant l'arrivée des étudiants. De cette manière, les habitants seraient habitués à la présence d'étudiants venus effectuer leur accompagnement individualisé, et accepteraient mieux la venue des « KAPSeurs ». Le travail de préparation de l'arrivée de la résidence KAPS se divisait en réalité en trois objectifs bien distincts : l'information et la communication auprès des habitants, le diagnostic des besoins du territoire et l'élaboration des projets à réaliser par les « kapseurs ». Une politique de médiation est menée depuis 2003 au sein des bibliothèques de Rouen. Il s'agit d'une dynamique de « montée en puissance » des actions jusqu'à l'ouverture du nouvel équipement.

Pour ce faire, un renforcement du travail partenarial a été entamé avec les institutions, qu'elles soient locales ou nationales, à vocation culturelle, sociale ou éducative, avec une attention toute particulière portée aux publics dits « empêchés » et aux publics scolarisés. Les publics « empêchés » désignent au sens strict les personnes âgées dans l'impossibilité de se déplacer, les personnes handicapées, hospitalisées ou victimes de longues maladies, ou encore le public carcéral. Mais ces interventions ciblent également les chômeurs, la petite enfance et les jeunes, qui sont des publics difficiles à toucher. Présenté comme un laboratoire d'expérimentations et de recherches culturelles, « Grain de Sel » est le programme culturel des bibliothèques de Rouen. Il propose des rencontres avec des écrivains et des ateliers de participation active pensées pour ces jeunes : écriture slam, illustration manga... Il y a aussi les interventions « Hors les murs » particulièrement destinées aux publics « empêchés » : elles se font autour d'ateliers, lectures ou moments d'échanges, à l'extérieur de la bibliothèque. Enfin, il y a les accueils de groupe de centres sociaux ou associations.

2) *Tisser des liens avec les partenaires*

Les interventions Hors les murs de la bibliothèque reposent sur un partenariat avec des centres sociaux, maisons de retraite, associations interculturelle ou jeunesse... En 2006-2007, les discussions autour du renouvellement urbain du quartier Mistral amènent l'AFEV à entrer en contact avec l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI) Saint-Martin qui est également concerné par une implantation dans le quartier : les premières actions collectives sont alors menées avec les étudiants infirmiers. Cette année-là, l'AFEV tente de s'intégrer dans le tissu associatif local en proposant à d'autres structures de leur fournir des bénévoles étudiants¹. En même temps, elle commence à mettre en place ses propres accompagnements individualisés.² Pendant ce temps, les travaux de la résidence KAPS progressent et les partenariats se multiplient. L'association s'intègre de mieux en mieux dans le paysage associatif de l'agglomération, et tandis que l'AFEV devient davantage identifiée par les autres acteurs du territoire, les financements tendent à s'inscrire dans des dispositifs de droit commun³. Aujourd'hui, une vraie démarche partenariale s'est instaurée, avec le centre social devenu la Maison des Habitants Mistral Eaux Claires, avec les deux MJC, avec l'ancienne Maison Pour Tous devenue le Plateau, avec les éducateurs de rue du Codase, avec la salle culturelle Cultur'Act, avec la Maison des Enfants Bachelard (MEB), avec la ville de Grenoble

¹ En effet, l'association possède une véritable compétence dans le recrutement de nouveaux bénévoles, 60 bénévoles sont mobilisés cette année-là par l'association à Grenoble.

² Saint-Martin-le-Vinoux et Saint-Egrève.

³ Une convention de 3 ans est ainsi signée avec la Ville de Grenoble.

dont les services sont basés dans les mêmes locaux que ceux de l'AFEV. L'école d'infirmières (IFSI) est en partenariat avec l'AFEV sur l'action « Les volontaires de la santé », de même sur la résidence KAPS dont l'implantation a été décidée en même temps que celle de l'école. Il y a une volonté d'« impliquer ce nouvel institut dans des activités citoyennes en faveur des populations en difficulté », ce qui n'est pas sans évoquer une idée d'assistance.

3) Préparer les habitants du quartier

Une volontaire en service civil a été chargée par l'AFEV d'établir un diagnostic sur le quartier Mistral pour comprendre quels étaient ses besoins. L'année suivante signe donc véritablement la création du pôle avec le recrutement de la volontaire en tant que salariée permanente¹. En 2008-2009, le pôle abandonne sa fonction de « fournisseur de bénévoles » et développe des accompagnements dans le cadre du Dispositif de Réussite Éducative². Cela a aussi permis de communiquer sur le projet KAPS petit à petit. En effet, il n'y avait aucun logement étudiant sur le quartier auparavant, contrairement aux autres expériences KAPS connues : « *Il y a 300 étudiants sur Rennes, et il y avait déjà des étudiants sur le quartier. Nous n'avons jamais sensibilisé les habitants. Les partenaires ont bien compris le projet de l'AFEV et communiqué auprès des habitants. (...) Non, ça n'aurait pas été possible si l'AFEV n'avait pas été implantée avant sur le quartier.* »³

B. La mise en application du volet social de la rénovation urbaine

Le chef de projet précise que le volet social a été accentué à Rouen à partir de 2008, avec l'arrivée de la nouvelle municipalité : « *Avant la municipalité faisait plus ou moins fi de l'accompagnement. Il y a un volet : accompagnement / relogement, emploi, lien social (qui inclut la culture et le sport), éducation associé à la gestion urbaine de proximité* »⁴

¹ Ce poste de salarié est cependant d'abord effectué à mi-temps avec le pôle de Chambéry, faute de financements suffisants à Grenoble.

² À Seyssinet-Pariset, Fontaine, Echirrolles, Eybens et Domène.

³ Entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Rennes.

⁴ Entretien avec le chef de projet politique de la ville de Rouen.

1) *La communication-concertation avec les habitants*

Il s'agit du premier axe contenu dans le volet social de la rénovation urbaine. Cependant, la place des habitants dans les projets urbains en termes de participation est réduite dans les exemples étudiés. Il s'agit bien plutôt de communication sur les décisions prises par les élus que de véritable concertation, qui sous-entendrait une réelle participation des habitants. Nous avons étudié les dispositifs d'information, de consultation (à savoir que la consultation n'est pas de la participation, même si souvent on confond les mots en France), de concertation. C'est tout de même après consultation des habitants et du conseil de quartier, que la Ville de Rouen a engagé le remodelage du quartier Grammont. A Rouen, l'information s'effectue par voie de presse, par affichage ou par le site Internet, mais aussi lors de réunions publiques organisées par la ville et les conseillers de quartiers avec les maîtres d'ouvrage. La démocratie locale fait l'objet d'un service « dédié » présent à la direction de projet. A Mistral, la concertation avec les habitants pour les KAPS était incluse dans le projet. Seulement, nous avons pu constater que la définition des projets qui allaient être mis en place par les « kapseurs » sur une année, a eu beaucoup de mal à se faire et n'est intervenue qu'au tout dernier moment, lors d'un comité technique rassemblant les professionnels du quartier Mistral, où le personnel de l'AFEV a proposé des thèmes associés à des structures du quartier sans que celles-ci aient paru avoir été consultées de manière officielle.

2) *Le travail sur la mémoire, la clause d'insertion et l'accompagnement des processus de relogement*

Le travail sur la mémoire des quartiers est le deuxième axe du volet social de la rénovation urbaine. L'accompagnement social des populations est centré sur la mémoire à Rouen, ce qui suppose un projet plus important sur ce thème que dans d'autres quartiers. Mais des travaux de mémoire ont aussi été organisés sur Grenoble : « mémoires à venir », « mémoires urbaines » expo « Vivre ensemble, vivre ici » en 2009 par La fabrique des petites utopies, à Mistral. De même, un travail sur la mémoire du quartier Teisseire à Grenoble a été réalisé par l'association AMAL. De tels travaux ont été menés sur les Hauts de Rouen et sur Grammont, par l'association L'équipage des Hauts de Rouen et six autres associations. Ce projet a été suivi par la direction du développement culturel de la ville de Rouen, le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville étant voué à disparaître très bientôt : « Cela a fait l'objet d'une négociation entre l'équipe du GIP/GPV et l'ANRU. Il y a eu des

crédits dégagés pour l'accompagnement social, fléché sur la mémoire à Rouen. Ce travail a commencé en 2005.»¹

La clause d'insertion est le troisième axe du volet social. L'accompagnement à l'insertion des populations doit se faire en complémentarité de la rénovation urbaine, mais cela n'est pas souvent le cas. Le Grand Projet de Ville de Rouen inclut dans ses objectifs « *contribuer à l'insertion des populations en difficulté et d'origine étrangère* ». Cependant, les limites géographiques et de temps n'ont pas permis de faire suffisamment de recherches de terrain sur ce point.

L'enquête n'a pas porté directement sur les relogements, mais certaines informations ont pu être réunies à ce sujet. Cependant, nous ne nous étendons pas sur ce point. La mixité résidentielle se fait souvent douloureusement sur ces quartiers où l'attachement est fort malgré l'état de dégradation du bâti. Il y a globalement eu peu de concertation et surtout de l'information. Concernant le GPV de Rouen, il est prévu de renforcer l'accompagnement social des habitants en difficulté, en particulier lors des opérations de reconstruction/démolition, avec un suivi individualisé pour le relogement.

3) *La gestion urbaine de proximité*

Il s'agit du dernier axe du volet social, renforcé dans le cadre de la Dynamique Espoir Banlieues en 2008. La gestion sociale et urbaine de proximité, définie en 1999 par le Comité interministériel des villes comme « *l'ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier, et comme une réponse qualitative que les pouvoirs publics, les villes et les bailleurs sociaux peuvent apporter aux attentes de la population par rapport aux problèmes de vie quotidienne* ». La gestion urbaine de proximité est énoncée comme une priorité municipale à Grenoble et s'illustre par exemple par la mise en place d' « antennes mairie » dans les différents quartiers grenoblois. Elle a pour principes la modernisation de l'action publique, la nécessaire vigilance à préserver la cohésion sociale et la territorialisation de l'action publique². A Mistral, la Maison des Habitants fait office d'antenne mairie et de

¹ Entretien avec la responsable du développement culturel de Rouen.

² Les objectifs des antennes sont les suivants : avoir une connaissance des désordres (publics et privés) qui impactent le cadre de vie des habitants, prescrire les interventions (pour l'espace public) à réaliser pour régler ces désordres voire les anticiper, solliciter et/ou construire avec les autres acteurs de l'espace public et en particulier les bailleurs, des réponses adaptées à des problèmes à entrées multiples et à responsabilités diverses, évaluer la qualité des actions engagées en étant soucieux du respect des délais et de la qualité de l'intervention, organiser l'information et la communication en direction des habitants, produire les outils d'aide à la décision et de connaissance sur l'actualité de chaque secteur pour les élus et la Direction générale².

centre social, elle a à la fois une mission de gestion urbaine de proximité et de développement social. Le chef de projet de la politique de la ville de Rouen a bien insisté sur la place de la gestion urbaine de proximité dans le renouvellement urbain. Sur Grammont par contre, il n'y a pas de service municipal.

C. La médiation sociale et culturelle

En dehors de l'accompagnement social demandé par l'ANRU, des expériences de médiation se répandent dans les quartiers pour atténuer les frictions liées à la mixité imposée. La médiation sociale est aussi une manière d'accompagner les habitants. Celle-ci peut être assurée par des professionnels de la médiation, qui sont parfois des personnes issues du quartier. Le travail de médiateur est encore mal connu et mal reconnu. Il consiste en un approfondissement plus ou moins poussé du travail de régulation sociale opéré par les travailleurs sociaux et associatifs du quartier. Pour que la médiathèque ne soit pas seulement identifiée comme un lieu physique, mais bien comme fédératrice d'un réseau et intégrée à une offre culturelle de plus grande envergure, des actions « hors-les-murs » sont organisées. Des médiateurs employés par la ville de Rouen se déplacent pour animer des ateliers auprès, par exemple, de personnes âgées en maisons de retraite ou encore de prisonniers. Des outils de médiation sur site sont également disponibles : auditorium et espace d'ateliers de création notamment. Les médiateurs sont également chargés de mettre en place une gamme de services et d'actions de médiation spécifiques en direction de publics ciblés destinés à améliorer l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés par rapport à leur situation de vie, la pratique de la lecture, la pratique culturelle, de la langue française. Ce type de médiation est donc davantage de la médiation culturelle, au même titre que les « médiateurs du livre » développés dans de nombreuses bibliothèques ces dernières années et notamment à Lyon. Les accompagnants non issus du quartier semblent cependant avoir moins de poids. La question de la légitimité de ces personnes s'est très vite posée pour les personnes du quartier.

Dans le cas de la bibliothèque Grammont, un accompagnement s'est avéré nécessaire sur le long terme et pas uniquement au début. Faite au départ par les médiateurs de la ville de Rouen, la médiation sociale est aujourd'hui assurée par un adulte relais issu du quartier : « *Maintenant il y a un emploi aidé à la bibliothèque qui fait de la médiation sociale avec les gens du quartier, un adulte relais.* »

Il y a une différence importante selon que les personnes sont issues du quartier ou sont des professionnels. Celle-ci est pointée par la plupart des personnes interrogées. Même pour ceux qui seraient étrangers au quartier, l'importance de la connaissance du terrain ne peut être négligée pour un professionnel.

Il existe 4000 adultes-relais dans toute la France. L'Acse (Agence nationale pour la Cohésion sociale et l'égalité des chances) finance ces postes, qui assurent des missions de résolution pacifique de conflits, d'accès aux droits, de prévention des incivilités, d'aide aux démarches administratives ou encore de médiation culturelle. Ils jouent un rôle important de rapprochement avec l'école, les services publics ou les professionnels de santé. Le dispositif des adulte-relais est intéressant de ce point de vue. Nous avons pu échanger avec une personne relevant de ce dispositif. Il affirme avoir bénéficié d'un recrutement par connaissances. Il a pour mission de créer du lien entre le quartier et la bibliothèque, que ce soit avec les structures ou avec les habitants : *« Je fais du lien avec les associations dans le quartier (La Sablière, fraternité banlieue) et aussi avec deux écoles, je parle des animations comme l'heure du conte. Cette année on va commencer les ateliers sur le roman ado avec de l'autocritique, et puis on a d'autres en projet »*¹

Le Plateau n'a pas eu de difficulté pour se faire accepter par les jeunes du quartier. Il est en effet tenu par une équipe issue du quartier Mistral qui s'identifie comme les « grands frères », ancêtre du dispositif des adultes-relais, qui s'en différencie par sa nature informelle et se concrétise par l'octroi d'une légitimité pour intervenir de manière éducative sur les jeunes du quartier. L'expérience des grands frères au début des années 90 est devenue négative car elle a été monopolisée par des leaders charismatiques pour obtenir des bénéfices locaux dans des négociations entre élus et jeunes des cités devenus médiateurs, ce que BOUCHER appelle des « pacificateurs indigènes »². L'équipe du Plateau est en effet reconnue pour son rôle de régulateur dans le quartier, une position dont elle a le monopole. Cet équipement, qui fait notamment contrepoids à l'influence des dealers à Mistral.

Il faut évoquer ici la place des associations dans la médiation, par exemple celui de l'AFEV à Mistral. Ces associations assurent le relais avec les institutions mais servent aussi de relais entre les personnes habitant le quartier, qui les connaissent et leur font confiance, et les personnes de l'extérieur qui sont introduites par elles dans le quartier. Certaines assurent

¹ Entretien avec l'adulte-relais de la médiathèque Simone de Beauvoir au pôle culturel Grammont.

² MOISAN André « La médiation sociale comme contribution au bien commun », Dossier la médiation sociale, Education permanente n°189, septembre 2011.

également un rôle de régulation sociale : « *Je leur donne des orientations mais je ne veux pas que ce soit une commande, je suis toujours en accompagnement avec eux. Au rythme de deux rencontres par mois. Je leur fais rencontrer des structures, et je les implique dans les formations pour les bénévoles, pour qu'ils se sentent appartenir au projet AFEV. Ça peut être de la méthodo, de l'animation...je maintiens la dynamique entre eux parce que si ça colle pas entre deux ça peut faire capoter le projet.* »¹ Les médiateurs associatifs ont parfois acquis une légitimité bien qu'ils ne soient pas issus du quartier, ce qui est le cas des salariées de l'AFEV et surtout la déléguée territoriale qui connaît de nombreuses familles via les accompagnements individualisés.

¹ Entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Le Mans.

IV. CONCLUSION : LES PREMIERS RESULTATS

Dans chaque cas, nous avons essayé de déterminer les éléments qui ont conditionné les résultats en termes de relations sociales, de dynamique de groupe, de cohésion sociale et d'autonomie pour les habitants originels. Ces actions tendent vers la réussite sur certains points, parfois c'est plus difficile sur d'autres. Des changements de stratégie ont parfois dû être opérés. Il convient alors de rechercher quels sont les éléments qui semblent avoir fait la différence. Nous avons cherché à dégager les résultats de chaque opération par rapport à son objectif de départ, mais aussi par rapport à ce qui nous intéresse dans ce mémoire : l'ouverture du territoire et l'image du quartier, où on se limitera à constater quelles personnes sont amenées à se côtoyer, et la rencontre entre les personnes de l'intérieur et celles de l'extérieur, qui caractérise une étape supplémentaire dans la création de lien social.

A. Ouverture du territoire et attraction de nouvelles populations

L'ouverture du territoire se mesure notamment par rapport aux flux de populations qui circulent entre le quartier étudié et le reste de la ville, et à leur évolution. Nous avons recherché ce qui, dans les trois exemples étudiés, avait pu influencer sur ces variables. Les flux semblent avoir augmenté sur le quartier Mistral, notamment grâce aux établissements d'enseignement supérieur : « *L'école d'infirmières et le Greta sont très importants pour nous, ils amènent à eux deux 500 personnes par jour dont au moins 50 salariés qui viennent d'ailleurs. C'est quelque chose qui vient brasser. Et cela contribue au changement d'image* »¹ Mais il y a aussi une contribution, certes moindre, de l'AFEV qui employait l'an dernier treize volontaires en service civique (dont la plupart étudiants ou anciens étudiants) en plus des trois salariés. Néanmoins, sur les 80 étudiants espérés dans les KAPS du quartier Mistral, seuls une trentaine sont présents. C'est donc un relatif échec pour l'opération, qui doit être relativisé car c'est la première année. Les raisons semblent être principalement la mauvaise réputation du quartier. En effet, la plupart des personnes qui habitent la résidence ne connaissaient pas Grenoble auparavant. Une femme d'une trentaine d'années, avec qui nous avons échangé,

¹ Entretien avec le directeur des projets urbains sur le quartier Mistral.

semble satisfaite de sa fréquentation du Plateau. C'est d'ailleurs grâce à cela qu'elle a connu le quartier Mistral, dont elle semblait avoir une bonne image. Elle précise y être allée tout d'abord pour faire faire des activités à ses enfants, puis elle s'est engagée en tant qu'administratrice. Handicapée motrice, elle se réjouit de l'accessibilité du Plateau pour les personnes à mobilité réduite. On peut donc en déduire que, si cela ne semble pas poser problème pour les personnes de l'extérieur d'avoir des activités régulières à Mistral (hebdomadaire pour les bénévoles de l'AFEV et les adhérents du Plateau, quotidienne pour les étudiants et les personnes employées sur le quartier), il est plus difficile de convaincre ces personnes d'y vivre.

Sur Grammont, l'ouverture du quartier s'est faite progressivement. Etant proche d'un grand axe souvent sujet à des embouteillages, le boulevard de l'Europe, le quartier est souvent traversé par des automobilistes habitant l'agglomération. La bibliothèque amène de nombreuses personnes de l'extérieur du quartier, même si cela n'a pas été régulier depuis son ouverture : « *Nous avons une fréquentation d'environ 60% de gens de l'extérieur du quartier. Des gens du plateau Est de Rouen, avec la voie rapide et le pont Mathilde ce n'est pas loin, même des gens de Sotteville qui sont plus près d'ici que de la médiathèque (de Sotteville), ou qui préfèrent.* »¹ Dans les exemples étudiés, les populations que l'on cherche à attirer étaient des étudiants, ou des personnes plutôt de la classe moyenne ayant des activités culturelles et/ou sportives et étant suffisamment mobiles. C'est souvent en construisant de nouveaux équipements que l'on parvient à les faire venir : « *L'équipement Simone de Beauvoir a créé une mixité plus que réelle. Au début il y a eu des difficultés ce qui est normal* »². La mixité socio-économique se réalise dans les trois cas étudiés, peut-être encore davantage concernant la mixité par les étudiants et par la bibliothèque. Ce sont donc surtout des jeunes de 18 à 30 ans qui sont tous ou ont été dans un cursus d'études supérieures, de situation socio-économique plutôt avantagée (les frais d'entrée de l'école d'infirmières sont assez conséquents), ce qui contraste avec la population du quartier, qui compte très peu d'étudiants. De même, la résidence KAPS propose un loyer plutôt modéré mais qui reste tout de même plus élevé qu'un loyer de colocation classique et qu'un logement CROUS. Le Plateau amène aussi des personnes de l'extérieur, plutôt des enfants et de jeunes parents. Les activités proposées ne sont pas chères mais ne sont pas non plus gratuites. Des volontaires féminines de l'AFEV fréquentaient également certaines activités sportives au Plateau. La mixité

¹ Entretien avec la responsable de la bibliothèque Simone de Beauvoir au pôle culturel Grammont.

² Entretien avec le chef de projet politique de la ville de Rouen.

générationnelle se réalise davantage via la bibliothèque, parce que les quartiers choisis ont plutôt une population très jeune et que le Plateau, identifié comme une structure jeunesse par les habitants de Mistral, n'attire pas beaucoup de personnes âgées. La mixité des sexes et la mixité ethnique sont des sujets dont on parle peu. La mixité hommes-femmes est très difficile à réaliser dans les quartiers populaires du fait entre autres d'une forte religiosité et de l'emprise des hommes sur les femmes. Dans le cas du récit d'une habitant des Hauts de Rouen, le problème de la mixité sexuelle et ethnique s'est posé : au cours de l'entretien, cette femme d'une quarantaine d'années parlait d'un « café pour les hommes » où elle avait l'habitude de se rendre et se disait bien acceptée, cela a rapidement suscité un débat avec les autres personnes présentes lors de l'entretien sur l'intégration des femmes étrangères et sur le communautarisme des femmes maghrébines. La mixité ethnique est difficile à réaliser également. En effet, il est rare de voir deux personnes d'origine différentes se parler dans l'espace public, sauf sur la place du marché et pour des contacts assez limités liés au commerce. Le lien entre l'AFEV, dont les bénévoles sont de toutes origines, et les familles accompagnées, souvent d'origine maghrébine ou asiatique, est peut-être le plus producteur de mixité ethnique.

B. Les contacts entre les personnes de l'intérieur et celles de l'extérieur

Sur les Hauts de Rouen mais aussi sur Mistral, des jeunes se sont montrés très méfiants voire agressifs lorsque nous avons des appareils photo par exemple. Cela est dû au trafic de drogue dont on sait qu'il est très développé à ces endroits et génère une sorte de paranoïa permanente. La majorité des habitants préfère rester dans le quartier et montre une certaine réticence à la proximité avec des gens de l'extérieur. Nous avons le souvenir d'une conversation entendue à la Maison des Enfants Bachelard à Mistral, entre deux femmes et une jeune fille, disant leur répugnance à prendre le bus à cause de la proximité d'inconnus dont l'odeur et le bruit serait presque insupportable.

Les étudiants fréquentent les quelques commerces du quartier mais ne semblent pas y rester en dehors de leurs horaires de cours : « *Nous sommes bien ici. C'est neuf, c'est agréable. Nous allons au parc, à la boulangerie, au marché les mercredis. C'est sympa. Pour faire les études ici, c'est parfait. Après, on est là que la journée* » (un étudiant de l'IFSI). Un lien s'est tissé entre certaines familles du quartier et la déléguée territoriale de l'AFEV. Même pour les habitants, elle est devenue une figure familière : « *L'AFEV c'est aussi une bonne*

nouvelle dans ce quartier. Magda c'est un OVNI, qui arrive toujours souriante sur son vélo ! »¹ La bibliothèque se situe dans un bâtiment peu chaleureux partagé avec les archives départementales, ce qui entraîne de nombreuses difficultés d'acceptation par les jeunes du quartier qui ont fait une mauvaise réputation à l'équipement. C'est aussi un équipement public géré par une équipe municipale, ce qui est vécu comme une intrusion dans le quartier. Certains employés de la bibliothèque n'identifient pas les causes de l'implantation difficile. Apparemment, l'équipement ne rencontre pas de réelle difficulté à attirer les populations de l'extérieur mais plutôt des difficultés avec les gens du quartier, pourtant l'équipement a été pensé du début à la fin comme une bibliothèque de quartier. Le lien social ne semble pas se créer facilement entre personnes de l'extérieur et de l'intérieur du quartier. Il y a beaucoup de curiosité entre les deux populations et parfois de la méfiance, comme le montre l'expérience de l'école d'infirmières à Mistral : *« C'est comme les infirmières qui fument devant les bâtiments dans la rue, c'est nouveau. Vous auriez vu les regards curieux qu'on leur lançait au début ! Ce sont des filles libres. Oui c'est très différent dans ce quartier qui a quelque chose d'assez enfermant. »*² Ces contacts déclenchent souvent une certaine méfiance voire une agressivité de la part des jeunes du quartier : *« Ce qui arrive fréquemment sur ce genre de quartiers, les jeunes qui ont des pratiques licites ou illicites n'acceptent pas que des personnes extérieures viennent et arrivent en tant qu'adhérents, il y a eu des dégradations. Sur Grammont on a des problèmes de sécurité, des squats, des ventes de produits illicites. Il existe une forte précarité des familles, Grammont est là où on trouve les loyers les moins chers. »*³ Mais il y a parfois des effets inattendus. Il est intéressant de remarquer l'expérience du Mans sur le quartier Les Sablons : une colocation de trois personnes a été mise en place sur l'année 2011-2012, et a réussi à tisser des liens avec les habitants mais aussi entre les anciens habitants. Il faut remarquer qu'il existait déjà des logements étudiants sur ce quartier, ce qui a pu faciliter l'intégration des « kapseurs » et leur tolérance par les habitants du quartier. Mais ces logements correspondaient davantage à des « cité-dortoir » : *« Oui, il y a des logements à côté de notre projet, ils étaient dix. C'était aussi Le Mans Habitat. J'avais essayé de les rencontrer l'an dernier mais ça n'a pas marché, ils n'avaient pas envie de rencontrer des gens ils étaient là juste pour dormir. Donc c'était dur d'en faire sortir ! On verra cette année. »*⁴ C'est donc une situation différente du quartier Villejean à Rennes, où est mené le projet KAPS, avec cette fois quatre appartements, des logements étudiants préexistaient et ce

¹ Extrait de l'entretien avec le chef de projet politique de la ville sur le quartier Mistral-Eaux Claires.

² Extrait de l'entretien avec le chef de projet urbain de Mistral.

³ Entretien avec le chef de projet politique de la ville de Rouen.

⁴ Extrait d'entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Le Mans.

n'était donc pas une nouveauté pour les habitants : « *Moi ça fait quatre ans que je suis sur le quartier dont la première année en tant que volontaire. Je me rends compte que le diagnostic est de plus en plus partagé sur la rencontre entre étudiants et habitants, ce ne sont pas des étudiants au-dessus des habitants qui vont leur apprendre la vie.* »¹ Il est intéressant d'examiner les relations et les préjugés entre les deux populations. La réalisation de la vraie mixité se base sur cette rencontre : « *C'est un bilan positif oui, après pour l'impact on a du mal à évaluer. Créer du lien social ce n'est pas quelque chose qui se fait en un an. Mais on voit que les préjugés se cassent. Mes kapseurs descendaient sur le square alors que personne n'osait sortir de chez lui. Sur les 14, il y en a 5 qui restent cette année donc un tiers.* »² Concernant Grammont, le contact se fait dans la bibliothèque de différentes manières. Les enfants du quartier se mêlent à ceux du centre ville : « *Oui, par exemple pour l'Heure du conte, il y a des enfants du centre social et ceux du centre ville et là c'est flagrant. Ils font les choses ensemble.* »³ Nous n'avons pas beaucoup d'informations concernant les rapports sociaux à l'intérieur du Plateau. Concernant l'action de l'AFEV, la rencontre se fait inévitablement puisque les accompagnements se déroulent de façon hebdomadaire au domicile des familles. Il est intéressant de remarquer la progression tout au long de l'année de cette relation entre le bénévole et le jeune. C'est, cependant, un rapport particulier, puisqu'il s'agit d'un lien entre accompagnant et accompagné et que certains comportements sont adaptés en conséquence. Mais plusieurs cas se sont très bien déroulés, avec un lien assez proche qui se crée entre le bénévole et la famille, qui l'invite à partager ses repas. D'autres fois, le lien se crée plus difficilement, d'ailleurs le plus souvent lorsque le bénévole et le jeune sont tous deux de sexe masculin. Certains bénévoles souhaitent continuer leur accompagnement l'année suivante, parfois même en-dehors du cadre de l'AFEV parce qu'ils y prennent du plaisir. Mais la rencontre se passe aussi à l'extérieur des familles, et concerne les bénévoles, mais encore davantage les volontaires de l'AFEV qui passent 24 heures par semaine sur le quartier et sont regardés par les jeunes du quartier de la même manière que les étudiantes infirmières : « *Il faut faire venir des gens de l'extérieur, c'est très important, même si après, c'est quelque chose qu'on a du mal à quantifier, les relations. Il faut le voir, les regards des jeunes hommes sur les filles de l'AFEV, libres avec les cheveux détachés, des*

¹ Entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Rennes, 30 août 2012, durée 30 min.

² Idem

³ Idem

jupes et des shorts ! C'est comme les infirmières qui fument devant les bâtiments dans la rue, c'est nouveau. »¹

¹ Entretien avec le directeur des projets urbains sur le quartier Mistral.

TROISIEME PARTIE : MIXITES ET DYNAMIQUES SOCIALES DANS LES QUARTIERS : ANALYSE DES DIFFERENTES POLITIQUES EN FAVEUR DE LA MIXITE ET DE LEURS EFFETS SUR LES HABITANTS

Du point de vue des anciens habitants du quartier, les bénéfices de ces actions ne sont pas faciles à déterminer. Les actions de mixité n'améliorent pas directement la situation des individus. Elles contribuent à améliorer l'offre de service sur le quartier et donc à faciliter le quotidien. L'accès à ces services pour les populations du quartier est beaucoup plus préparé dans le cas de l'AFEV, ensuite dans le cas de la bibliothèque. Les établissements d'enseignement supérieur ne sont, par contre, pas pensés pour attirer spécifiquement les personnes du quartier.

Nous allons voir dans cette partie comment les résultats de notre enquête, exposés dans la partie précédente, peuvent contribuer à répondre au questionnement exposé en première partie. Nous verrons tout d'abord quels sont les éléments qui semblent jouer en faveur de la mixité dans les quartiers. Ensuite, nous étudierons les types de participation des habitants, le renouvellement de l'image et les mécanismes de relégitimation des quartiers. Nous nous intéresserons au rapport entre mixité endogène et mixité exogène par rapport aux habitants concernés par ces transformations. Nous mettrons également en évidence les buts politiques poursuivis à travers la politique de mixité. Nous nous pencherons ensuite sur le rôle des actions de mixité en réponse à la problématique de départ.

I. LA « RECETTE » DE LA MIXITE

Les éléments de réussite de la mixité ne sont pas faciles à déterminer, mais selon les exemples étudiés, on peut mentionner principalement la coordination des acteurs autour d'un projet de territoire cohérent et l'accompagnement social des individus, la connaissance du terrain et la communication. Les différents projets étudiés, trop récents peut-être, ne disposent pas d'évaluation véritable concernant la création de mixité sociale. La responsable de la bibliothèque attribue la réussite de l'équipement à une implantation en partenariat avec les structures du quartier et une communication bien menée, couplée à une intense programmation culturelle, et une meilleure connaissance du public, à des structures sociales présentes et des familles « pas trop déstructurées ». Le côté social de l'équipement ressort fortement, avec une insistance sur le bénéfice pour les habitants du quartier. Dans chaque cas, les partenariats avec les structures du quartier se sont avérés indispensables à la réalisation du projet.

A. Coordination des acteurs en présence et cohérence du projet de territoire

Nous avons vu en première partie que la tradition française n'était pas celle du développement intégré, contrairement à d'autres pays européens. Néanmoins, certains acteurs parlent de « projet intégré de territoire » qui lie l'urbain à l'humain. Cela suppose une coordination entre divers types d'acteurs à la fois institutionnels et associatifs, qui agissent prioritairement sur l'un des deux volets. L'inscription dans un projet intégré de territoire semble primordiale pour la réussite de l'opération. Nous avons cherché à répertorier les acteurs de terrain. Nous avons tenté d'analyser la place et la coordination des acteurs, les relations entre techniciens et politiques, entre politiques et habitants, entre politiques et techniciens, entre techniciens, et la manière dont les acteurs sont associés à la politique de rénovation urbaine.

1) L'inscription dans un projet de territoire

Le projet de territoire à Mistral ressort très bien dans le discours du chef de projet, qui montre une maquette du quartier pour appuyer son discours. Cependant, il ne rattache pas le projet de rénovation urbaine de Mistral à celui des autres quartiers de Grenoble, précisant par

exemple la différence historique et conceptuelle entre Mistral et la Villeneuve. Il n'y a pas de réunion officielle concernant uniquement Mistral, mais des coordinations de secteurs qui sont une échelle de territoire plus grande, et qui se réunissent de manière bimestrielle à la Maison des Habitants. C'est notamment à cette occasion que l'AFEV et le Plateau se rencontrent à travers un objectif commun. Mais ce n'est pas la seule occasion : le journal Porte-Voix est issu d'un partenariat entre les deux structures, ainsi que Cultur'Act et le Codase (éducateurs de rue). Le Plateau se veut un espace de concertation et de collaboration entre les différents partenaires issus de l'éducation populaire, de l'éducation nationale et du milieu sportif agissant sur le secteur 3 de la ville de Grenoble. Cependant, le contexte particulier et le fonctionnement du quartier font que toutes les structures ne sont pas à égalité dans la négociation et la prise de décision, ni même dans la mesure de l'investissement dans les divers projets. Les KAPS sont un bon exemple de ce fait, car ils réunissent un nombre d'acteurs impressionnant à la fois du quartier et de la Ville, des universités et bailleurs sociaux, la Caisse des Dépôts et Consignations, et les comités de pilotage auxquels s'ajoutent des élus montrent bien à travers leur déroulement la hiérarchisation des acteurs, qui ne devrait pourtant pas exister dans un fonctionnement de projet. Le « grand projet de ville » de Rouen a été conçu à l'origine par l'ensemble des partenaires institutionnels¹, comme un groupement d'intérêt public « mutualisateur », chargé notamment de la mise en œuvre des projets de renouvellement urbain et de leur accompagnement social. Il a connu de sérieux dysfonctionnements au démarrage du projet de rénovation urbaine, qui ont mis fin à la mutualisation des financements, réduisant l'implication du groupement d'intérêt public à un rôle de coordination des différents intervenants. A partir de 2008, dans un souci de cohérence, toutes les missions ont été réintégrées au sein des services de la commune de Rouen, mais le groupement d'intérêt public a néanmoins été confirmé dans son rôle d'accompagnement social et humain. Sa direction ayant rejoint les services municipaux en 2010, la question se pose désormais de maintenir une structure qui ne jouit plus que d'une autonomie relative mais risque de complexifier les circuits de décision : « *Le GIP/GPV a sa mort annoncée, il va disparaître en 2013-2014 mais déjà il n'y a plus de gasoil dans la machine, plus d'équipe projet, le directeur part en retraite.* »² Le chef de projet met en avant son rôle dans la proposition d'un projet social de territoire qui implique un grand nombre d'acteurs de terrains jugés experts sur chaque thématique : « *En 2008, j'ai proposé un projet social de territoire pour les ZUS, c'est une démarche de co construction avec copilotage de 4 groupes de travail*

¹ Etat, ville de Rouen, Région et département

² Entretien avec le chef de projet politique de la ville de Rouen.

par un agent de la ville. Le but est de réinterroger les pratiques professionnelles et de prendre mieux en compte les populations. C'est le développement opérationnel du volet humain. On implique des acteurs de terrain, par exemple les Céméa participent à la définition de la politique enfance sur ces territoires, la DIRECCTE pour la politique emploi...le but est la réalisation d'actions partagées. » Les projets sociaux de territoire sont une expérimentation qui a été mise en place au début des années 2000 dans une vingtaine de villes en France. Le cahier des charges national rappelle que *« l'enjeu est de faire la preuve que la mise en œuvre d'un projet social de territoire, porté par l'ensemble des institutions et s'appuyant sur les ressources des habitants, participe de façon significative à la revitalisation du tissu socioéconomique des quartiers, à la réduction des inégalités des territoires et à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus en difficulté »*. On parle également de chartes territoriales de cohésion sociale. Le chef de projet de Rouen précise que les quartiers sont vus comme des *« territoires expérimentaux et apprenants »* : *« A Rouen on considère que les quartiers du grand projet de ville sont des « territoire expérimentaux et apprenants », le but est d'initier les actions sur ces territoires et ensuite les développer sur le reste de la ville. Par exemple la pour la politique d'éducation, ce sont des territoires laboratoire. Ceci est un choix de la ville de Rouen. »* L'expérimentation sociale s'est développée avec la politique de la ville et doit permettre plus de souplesse dans la mise en place des actions. Les KAPS sont également une expérimentation sociale, cependant le caractère très institutionnalisé et le niveau décisionnel assez mal défini ont fait que l'AFEV avait finalement peu de prise sur les orientations et l'initiative par rapport au projet.

2) *Des partenariats essentiels basés sur des liens informels*

Les partenariats sont essentiels mais ce n'est pas toujours simple : il y a par exemple différents principes éducatifs selon les structures. *« Ici c'est plus structuré, on peut travailler avec le milieu associatif, c'est plus difficile qu'avec les institutions, on n'est pas toujours d'accord sur les manières de procéder avec des jeunes que nous avons exclus et que le centre va emmener en vacances en Espagne par exemple... »*¹ Le rapport avec la police et l'ensemble des institutions diffère également. Ou tout simplement des objectifs ou des façons de faire très différentes : *« Les bailleurs ne parlent pas la même langue que nous. »*² Cela montre l'importance des liens informels dans l'intégration urbain-social. Ce sont souvent ces liens qui

¹ Entretien avec la responsable de la bibliothèque Simone de Beauvoir au pôle culturel Grammont.

² Entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Rennes.

déterminent la création de partenariats durables, au-delà des réunions officielles qui semblent réunir tous les acteurs autour d'une table. Ainsi, la jeune fille employée par le Plateau depuis l'an dernier a impulsé quelques projets en partenariat avec l'AFEV, parce qu'elle connaissait personnellement l'association. Elle a notamment participé à la réalisation d'un film sur les KAPS que nous avons menée au cours de l'année. Les liens entre les professionnels et ceux qu'ils entretiennent avec les habitants sont souvent plus déterminants que leur position officielle dans la coordination.

B. La connaissance du terrain

La connaissance du terrain est indispensable pour mettre en place ces actions. Elle repose d'abord sur un diagnostic des besoins du quartier, sur l'appui des acteurs de proximité et sur le respect du fonctionnement interne du quartier.

1) Un diagnostic des besoins du quartier qui se construit avec les acteurs sociaux de proximité

Les projets « solidaires » menés par les « kapseurs » doivent correspondre au maximum à des besoins existant sur le territoire afin d'assurer une cohérence et d'avoir une véritable utilité pour le quartier. Un diagnostic était donc indispensable. Les professionnels avaient un rôle clé dans la réalisation du diagnostic et faisaient état de leur connaissance et de leur vision du quartier et de ses habitants. Cela permettait d'approcher les besoins existants, car ils ont l'avantage d'avoir une vision d'ensemble d'un groupe de personnes. Le diagnostic des besoins a également été fait par l'AFEV Rennes de manière informelle : « *Moi je connaissais déjà le quartier j'ai pu faire un diagnostic. C'est un diagnostic implicite. Ça fait 7 ans que l'AFEV est sur le quartier.* »¹ En revanche, il ne semble pas y avoir eu de diagnostic au Mans. Cependant, l'ancienneté de l'association sur le quartier (cinq ans) laisse supposer une bonne connaissance des problématiques du quartier. Contrairement à Grenoble, les autres pôles de l'AFEV ne se sont pas implantés dans l'objectif du projet KAPS : « *Nous sommes implantés sur le quartier depuis cinq ans, mais la réflexion sur les KAPS est plus récente, ça fait seulement trois ans que ça a émergé, avec les premiers pôles* »² Cela rejoint l'idée de projet de territoire. A l'AFEV Grenoble, des « réunions territoire » étaient d'ailleurs

¹ Entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Rennes.

² Entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Le Mans.

organisées entre les volontaires et des professionnels du quartier de façon régulière. Ce sont bien sûr les professionnels qui connaissent bien le quartier qui sont le plus « utiles » en termes d'introduction de nouvelles personnes. La mise en relation avec les partenaires, qu'ils soient associatifs ou institutionnels, est un préalable au contact avec les habitants : *« Pour les lancer, pour qu'ils puissent rencontrer les habitants, j'ai organisé une rencontre avec Concordia et une asso de spectacle vivant avec des médiateurs culturels, qui sont sur le quartier, une personne du développement social urbain de la mairie qui connaît bien le quartier, j'avais invité aussi le centre social qui n'est pas venu mais qui est bien implanté sur le quartier. »*

2) Respecter le fonctionnement interne du quartier

Les habitants des quartiers populaires ont souvent un sentiment d'appartenance plus fort que dans les autres quartiers. C'est aussi parce que la précarité de beaucoup de situations crée de nombreuses solidarités et permet aux personnes d'être d'autant plus soudées. Les personnes semblent en effet se parler davantage : *« Ici, il y a de la chaleur humaine. Dans certains quartiers, on peut côtoyer des personnes pendant cinq ans sans se parler parce que nos enfants ne sont pas dans la même classe » « dans un quartier ou on se sent chez soi. Il y a un côté « famille », on nous amène des gâteaux, on nous sourit, on nous aide à porter les livres. On ne trouve pas ça dans tous les quartiers »¹*

Les réseaux existants sur ces quartiers sont forts et sollicités au quotidien par les habitants. Ces « réseaux sociaux de la pauvreté » ne sont pas pris en compte dans les opérations de démolition-reconstruction, mais ce n'est pas non plus une demande des personnes à reloger qui parfois n'anticipent pas bien les conséquences de la perte de ces liens : *« La pauvreté est accompagnée de réseaux sociaux extrêmement forts, on se partage une voiture, on fait les courses de la voisine. La nécessité fait société et on risque de briser ça. Mais les gens ne le disent pas de toute façon ! On ne peut pas le savoir. Mais il faut qu'on fasse attention. Il y a des familles très regroupées avec les grands parents, parents, enfants, petits enfants...il y a des gens qu'on avait relogés à la caserne de Bonne qui sont revenus à Mistral. »* (chef de projet) Il y a une volonté de mixité de la part du bailleur, mais on voit que les personnes dont les situations sont proches s'attirent automatiquement, surtout si elles sont méprisées par les autres voisins : *« On nous appelait les « cas sociaux de l'immeuble » car nous étions les deux seules femmes seules avec nos enfants. »* (ancienne habitante des Hauts

¹ Extraits d'entretiens à Mistral.

de Rouen) Les personnes relogées évoquent elles-mêmes une perte de repères suite aux démolitions, et certains n'ont plus beaucoup de contact avec leurs anciens voisins.

Approcher le fonctionnement du quartier nécessite donc de connaître les rapports entre habitants, mais aussi les rapports des habitants aux structures et professionnels du quartier, ainsi que les rôles que chacun se donne. Il existe en effet une sorte de hiérarchie et de contrôle social effectué par des hommes influents (parmi lesquels les dealers sont les plus importants, notamment à Mistral), et qui laisse à penser à la « ghettoïsation » dont parle Didier LAPEYRONNIE. Méconnaître ces règles expose à une forme d'insécurité pour les personnes qui fréquentent le quartier.

C. Une communication bien gérée

Une communication fluide, depuis la conception jusqu'après la réalisation du projet, est décisive pour la réussite de l'implantation. On constate qu'il n'y a souvent aucune connaissance ou compréhension apparente des objectifs liés à la mixité sociale, et les nouveaux arrivants inquiètent et changent l'image d'un quartier accueillant.

Nous pouvons prendre l'exemple de la communication pour les KAPS. Celle-ci se divisait en deux cibles distinctes : les habitants du quartier et les étudiants. C'est un travail qui a commencé bien en amont. Le plan de rénovation urbaine et sociale a été plus ou moins bien accueilli par les habitants de Mistral, certains ont donc une sorte de ressentiment à l'égard des pouvoirs publics qui mettent en place tous ces changements. Le chantier de la résidence KAPS étant commencé depuis plusieurs années, on pouvait supposer que la plupart des habitants avaient connaissance du projet. Cependant, ce n'était pas forcément le cas. Il était donc nécessaire d'établir un lien entre l'AFEV et les habitants du quartier afin de faciliter l'accueil de la résidence et le futur lien entre habitants et « kapseurs ». De nombreux « fantasmes » existaient en effet par rapport à cette résidence, et un gros travail de communication envers les habitants restait donc à accomplir. Seulement, la tâche n'était pas aisée car les habitants avaient été beaucoup sollicités pour des enquêtes suite au plan de rénovation urbaine, et il fallait donc trouver un moyen de parler aux gens sans pour autant les importuner ou susciter une réaction de méfiance. La communication envers les étudiants s'est faite en s'appuyant sur les relais (partenaires de l'association) mais aussi via l'affichage dans des lieux stratégiques, la participation à des journées porte ouvertes et événements ciblant les

étudiants, par la diffusion d'un film, et par l'organisation de réunions d'informations obligatoires de mai à septembre.

A Rouen, le chef de projet indique qu'il y a plus de communication avec la nouvelle équipe municipale arrivée en 2008, sans pour autant détailler en quoi consistent les améliorations.

Les différents responsables institutionnels rencontrés font état de difficultés de communication sur les plans de rénovation urbaine : les gens ne réalisent pas ou ne comprennent pas les travaux. La responsable du volet urbain à Rouen parle de « timing de la bonne communication ». Mais l'objectif de mixité reste, en réalité, inavouable aux habitants. La consultation est donc peu utile dans ces conditions.

D. La gestion de l'humain dans l'urbain : l'importance de l'accompagnement des individus

L'équilibre est encore loin entre les opérations sur le bâti et l'accompagnement des populations qui y est associé. Les différentes opérations citées doivent leur réussite relative à l'accompagnement dont elles ont bénéficié pour pouvoir s'implanter sur le quartier. Cet accompagnement a été prévu par l'ANRU dans le volet social de la rénovation urbaine, comme nous l'avons expliqué dans la partie précédente. L'accompagnement est un élément clé du développement social. Nous allons exposer les fonctions sociales remplies par cet accompagnement puis nous engagerons une réflexion sur le lien entre accompagnement, mixité et développement social.

1) Les fonctions sociales de l'accompagnement

L'accompagnement répond de toute manière à des fonctions sociales bien distinctes : la fonction intégratrice, la fonction éducative et la fonction régulatrice. Le discours du médiateur reflète bien ces trois fonctions : « *Je fais le relais, le lien. Au début il y a eu des petits soucis avec les jeunes, mais c'est un petit monde, moi je connais les parents. Je trouve cela très très bien une bibliothèque ici, c'est ce qui manquait. Si j'avais eu une bibliothèque on n'aurait pas fait les conneries qu'on a fait.* » (un médiateur social)

(1) La fonction intégratrice : créer du lien entre les habitants d'origine et les nouveaux arrivants

Certains accompagnements sont directement destinés à faciliter la rencontre entre populations de l'intérieur et de l'extérieur du quartier. C'est le cas du médiateur social de la bibliothèque Simone de Beauvoir, comme de l'équipe permanente de l'AFEV à Mistral. Les liens ont peine à se recréer lorsque la mixité est « fabriquée » par les bailleurs. Il faut donc que la création de liens soit accompagnée. L'objectif est toujours d'optimiser l'accueil des nouvelles populations sur le quartier. Mais est-ce réellement efficace ? Peut-on amener des personnes réticentes à accepter voire apprécier la proximité de personnes différentes alors qu'elles n'ont pas choisi elles-mêmes de vivre ainsi ? C'est au prix d'un travail de longue haleine destiné à créer des liens de proximité avec les habitants du quartier que le projet KAPS a pu se mettre en place sur le quartier Mistral et qu'il pourra se dérouler dans les meilleures conditions. Les précédentes expériences KAPS avaient elles aussi demandé un travail préparatoire et un accompagnement pour organiser la rencontre entre nouveaux habitants et anciens : « *On a fait un pot de bienvenue, et les kapseurs devaient préparer un questionnaire sur les besoins des habitants et aller leur demander. Pour que les habitants viennent, on a fait du porte à porte, du flyage, de l'affichage, on a dû aller chercher les gens ensuite directement chez eux parce qu'ils ne venaient pas. On a fait une boîte à idées : les gens veulent retrouver l'impression de « petit village », de pouvoir beaucoup échanger entre eux. (...) Il y a création de dialogue : une fois que tu connais les gens, tu te respecte vachement plus* »¹ On remarque qu'il faut souvent user de persévérance pour parvenir à amener les habitants vers la rencontre : « *La deuxième étape ça a été de rencontrer les voisins. Cela a moyennement fonctionné, ils ne se sont pas déplacés c'était trop compliqué car c'était directement dans l'appart des colocs. Puis on a fait une galette des rois dans le hall, les kapseurs ont fait du porte à porte, et ça a mieux marché. Et ils ont commencé à nous donner des petites idées de choses qu'ils aimeraient faire, pas des grands projets beaucoup de petites choses comme un pique nique pour recréer du lien, construire autour de la rencontre.* »² Cette rencontre se fait parfois aussi dans les équipements, à l'occasion d'ateliers ou d'animations qui réunissent les deux publics : « *Oui, par exemple pour l'Heure du conte, il y a des enfants du centre social et ceux du centre ville et là c'est flagrant. Ils font les choses ensemble.* »³ La fonction intégratrice concerne également la lutte contre l'exclusion, à la fois

¹ Entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Rennes.

² Entretien avec la chargée de développement local de l'AFEV Le Mans.

³ Entretien avec la responsable de la bibliothèque Simone de Beauvoir au pôle culturel Grammont

pour les nationaux et pour les personnes étrangères : « *France Terre d'asile a un accueil sur le quartier, ce sont des personnes sans papiers qui ne parlent pas français pour la plupart, ils viennent pour internet et la plupart sont Africains et parlent anglais, mais en venant ici à force ils apprennent quelques mots de français, il y a une progression de ces publics. Ici est un bon endroit pour s'intégrer à la société française. (...)* »¹ La bibliothèque est définie à la fois comme un lieu ressource, d'insertion sociale d'une manière générale, peut-être un peu accentuée et romancée dans le discours : « *On a des gens marginaux, solitaires qui peut-être viennent ici et c'est leur seule sortie. Cette bibliothèque a une fonction dans le quartier, d'insertion sociale et professionnelle. Il y a des jeunes qui sont venus demander pour de l'orientation car le CIO et la cité des métiers étaient fermés.* »

(2) Réguler les rapports conflictuels

Certaines expériences ont donné lieu à des conflits, des actes de diffamation, des agressions, souvent provoqués par les jeunes des quartiers qui se sentaient menacés chez eux. Les équipements publics et associations ont un rôle important dans la régulation des rapports sociaux : « *On a eu un problème de racisme avec une personne de l'équipe : Denis, d'origine kabyle, qu'on a traité de raciste ! On a réuni l'équipe pour décider d'exclure ce jeune et il est allé voir ses parents, si il ne l'avait pas fait je l'aurais fait. Ça nécessite une grande cohérence et cohésion d'équipe. Oui on fait aussi ce genre de travail, et mes collègues qui étaient au centre ville... ils ne sont pas habitués.* »² La difficile acceptation des personnes extérieures concerne principalement les jeunes du quartier. Il faudrait plutôt dire que seuls les jeunes expriment leur désapprobation. Mais certains adultes n'hésitent pas à confirmer ce point de vue lorsqu'on les interroge. Il n'est pas aisé pour les habitants de ces quartiers, qui ont souvent une identité fortement attachée au territoire, de voir arriver des populations de l'extérieur, a fortiori si elles viennent pour habiter le quartier. Afin de pallier à d'éventuels heurts, un travail auprès des habitants est nécessaire afin de limiter leurs craintes, mais aussi parfois afin de valoriser cette expérience et connaissance qu'ils ont de leur quartier, comme pour certifier que c'est quelque chose qui leur est acquis. Cela a suscité des craintes chez les professionnels, mais dans certains cas le travail de régulation a servi à maintenir une mixité de fréquentation sur le long terme : « *On s'est posé la question « est-ce qu'ils vont rester ? » certains sont revenus un an plus tard et ont constaté que le niveau sonore avait largement baissé ! On a même entendu des « ronflements symboliques » lorsqu'un homme s'était*

¹ Idem.

² Entretien avec la responsable de la bibliothèque Simone de Beauvoir au pôle culturel Grammont

endormi dans un fauteuil ! »¹ A la bibliothèque, les problèmes étaient uniquement provoqués par des adolescents, tout d'abord une bande de filles, et ensuite plutôt des garçons. Mais les actions de diffamation exercées par les jeunes avaient aussi une incidence sur la fréquentation des adultes : « Au début il y avait des ragots, du bouche à oreilles comme quoi ça se passait pas bien là haut, qu'il y avait trop de bruit... et alors les gens venaient pas, les parents étaient invités aussi c'est aussi un endroit pour les adultes, mais ils ne voulaient pas venir »²

(3) Déconstruire les préjugés : la fonction éducatrice

Il s'agit d'une tâche difficile à accomplir et qui demande beaucoup de temps. On voit qu'il y a des progrès notamment via les accompagnements de l'AFEV. Parfois, les professionnels eux-mêmes ont des préjugés, même s'ils s'en défendent, sur les habitants des quartiers. La responsable de la bibliothèque explique que le lieu est passé de la fonction de régulation à la fonction d'éducation au fil du temps, même si le rôle de régulation n'a pas totalement disparu : « Il y a eu une évolution nette au niveau des jeunes au bout d'un an et demi, quand ils nous ont libéré de ce travail de gendarmerie, ils nous ont vus travailler et ont compris à quoi sert un bibliothécaire, on est devenu une structure ressource. » Le lieu est identifié par certains parents comme un lieu éducatif auquel ils vont confier leurs enfants : « Il y a les parents qui amènent leurs enfants parce que comme ça ils ne seront pas lâchés dans la nature. C'est vraiment un lieu social ici. » Et les apports éducatifs provoquent des changements dans l'attitude des habitants, en même temps qu'un lien affectif se crée avec le personnel de l'équipement, une reconnaissance envers ce personnel qui provoque en retour une grande fierté : « Il y a l'exemple d'une jeune que je voyais et qui maintenant vient avec ses enfants qui sont métis, c'est bien qu'il y ait du mélange de ce côté-là, et on voit que si elle les amène c'est qu'elle considère que ce lieu lui apporte quelque chose à elle. On m'a dit aussi une fois que je mangeais avec mes enfants au restaurant associatif « ma fille lit grâce à ces deux bibliothécaires » en citant mon nom, mes enfants étaient contents » On voit clairement dans ce discours la mise en valeur du rôle éducatif et social de l'équipement mais surtout de la personne, qui adhère totalement à l'objectif de mixité. Parfois, on peut soupçonner des essais d'inculquer une façon d'éduquer qui n'est pas celle des parents des jeunes du quartier : « En termes éducatifs, on voit qu'il y a des choses qu'on peut faire, par exemple on dit au jeune « mets pas les pieds sur la table » il va dire qu'il le fait chez lui mais nous on lui dit de pas le faire ici, peut-être qu'ensuite il dira à ses enfants de pas le faire dans

¹ Idem

² Entretien avec l'adulte-relais de la médiathèque Simone de Beauvoir au pôle culturel Grammont.

son salon ! C'est l'important de pouvoir voir autre chose, le contact avec d'autres enfants qui ne se conduisent pas pareil, ça lui montre. »¹ Au niveau de l'éducation à la mixité, on remarque que la composition de l'équipe n'a pas été laissée au hasard : « C'est super important aussi qu'il y ait des hommes dans l'équipe, ils voient qu'on est sur un pied d'égalité entre hommes et femmes »² L'équipe est également mixte du point de vue ethnoculturel puisque sur les membres de l'équipe, quatre sont d'origine européenne, un d'origine africaine et un autre d'origine kabyle. Le chef de projet de Grenoble insiste sur l'intérêt de la relation entre étudiants et jeunes du quartier, surtout du côté du jeune : « Ce qui est important avec l'arrivée des étudiants, c'est qu'ils puissent connaître des gens dans les quartiers, mais ce n'est pas le plus important car ce sont des choses que font des étudiants de science po, aller à l'étranger, rencontrer d'autres personnes...le plus important c'est dans l'autre sens, la relation que peut avoir un gamin du quartier à l'étudiant. Il y a une vraie frontière psychologique. »³ On voit donc que globalement, les professionnels prennent à cœur ce rôle d'accompagnement éducatif qui les valorise dans leur travail et qu'ils croient plutôt dans les vertus de la mixité sociale.

2) Le lien entre accompagnement des habitants, mixité et développement social

Nous avons questionné la considération des publics dans les actions d'accompagnement par les pouvoirs publics, par les acteurs de terrain, par eux-mêmes : plutôt bénéficiaires, co-acteurs... Les manières d'agir sont, dans tous les cas, largement déterminées par la manière dont les professionnels considèrent les habitants. Ceux-ci sont à la fois un problème et une ressource selon les discours. Les acteurs sociaux de proximité semblent aider à révéler les ressources humaines des quartiers défavorisés. Tout d'abord parce qu'ils disposent d'une fine connaissance du terrain et peuvent agir comme des relais pour mobiliser les ressources territoriales, capter les « forces vives » et les initiatives. L'accompagnement peut être fait à plusieurs degrés, de l'information des habitants à l'insertion sociale et économique, en passant par la consultation, la médiation, la participation aux différents projets, la valorisation et l'émancipation des habitants. Il existe à la fois un accompagnement culturel et éducatif. Nous avons cherché à savoir de quelle manière ces différents types d'accompagnement favorisaient la mixité sociale, endogène et exogène. Tout d'abord, il

¹ Entretien avec la responsable de la bibliothèque Simone de Beauvoir au pôle culturel Grammont.

² Idem

³ Entretien avec le directeur des projets urbains sur le quartier Mistral.

apparaît que l'accompagnement des habitants a un effet foncièrement différent selon qu'il est conduit de manière collective ou individuelle. L'accompagnement vers l'empowerment existe dans certains cas minoritaires. Certaines structures y sont dédiées telles que Cause Commune, qui a opéré sur plusieurs quartiers de l'agglomération grenobloise notamment. D'autres structures d'éducation populaire telles que la Scop L'orage ou Le pavé, se qualifient plutôt comme accompagnant l'expression des habitants mais on peut catégoriser de manière semblable ces structures. Dans une toute autre démarche, les populations peuvent être accompagnées vers des parcours d'insertion, ou vers la participation à des dispositifs. Dans tous les cas, il est rare que le projet de développement social soit formulé. La mention de la mixité sociale s'y rattache sans toutefois définir des objectifs clairs. Peut-on parler de développement social et culturel des quartiers ou sont-ce seulement des politiques d'accompagnement qui n'ont pas vocation à perdurer ? Les différentes formes d'accompagnement montrent que les habitants ne sont pas considérés toujours de la même manière, selon le potentiel qui leur est attribué. Cet accompagnement est-il un travail de régulation sociale ou véritable accompagnement des habitants dans leur situation propre ?

II. DE L'EXPRESSION A LA PARTICIPATION : LA PRISE EN COMPTE DE LA PAROLE DES HABITANTS

La mobilisation, d'une manière générale, peut être boostée lorsque des protestations s'expriment contre les travaux entrepris. Mais la parole des habitants ne transparait pas uniquement dans les dispositifs de participation imposés par les textes de loi et plus ou moins appliqués. L'expression et l'implication des habitants se révèlent dans la mobilisation, la participation à des projets collectifs...L'expression touche à la notion d'implication des habitants, tout en étant un peu différente. Elle soulève les enjeux de l'identité collective et de la mobilisation des habitants, de la contestation par rapport aux projets urbains. Nous avons étudié la mobilisation individuelle et collective, la participation à différents projets, la force de proposition, l'opposition, le degré d'initiative en fonction de l'identité collective du quartier. La mobilisation des habitants est reconnue comme étant un vecteur essentiel du développement local. La participation peut être d'ordre politique ou culturel, autour de l'animation du quartier. Il y a d'une certaine façon une injonction à l'expression et la participation des habitants.

A. La participation dans le cadre de la rénovation urbaine

1) Le lien entre rénovation urbaine, mixité et mobilisation des habitants

Il existe un lien réciproque entre la capacité de mobilisation des habitants et le bénéfice qu'ils retirent de la rénovation urbaine. D'une part, dans les quartiers où les habitants sont mobilisés collectivement, les relogements sont apparemment mieux vécus¹. D'autre part, la contestation des projets urbains ou de la disparition de services dans le quartier permet le réveil de la parole. Dans certains quartiers se sont structurés des collectifs ou associations d'habitants pour le soutien au relogement². L'identité collective existant sur le quartier ainsi qu'une bonne capacité de mobilisation des habitants, la première étant supposée favoriser l'émergence de la seconde, permettent en outre de garantir une meilleure satisfaction suite aux changements opérés au titre de la rénovation urbaine, à la fois propositions sur le projet et

¹ La lettre de l'observatoire social de Lyon n°4, janvier 2010.

² On peut citer par exemple l'association « les trois rues », qui a empêché la construction de villas.

intermédiaire entre locataires et bailleur. Nous avons été informés de cas de résistance au relogement, notamment à Mistral ainsi que sur les Hauts de Rouen, ce qui montre que les gens ne sont pas forcément résignés. Une famille de Mistral a protesté durant des mois et se refusait à partir alors même que tout l'immeuble était vide. La pétition contre la fermeture du Lidl à Mistral est un autre exemple. Cela montre qu'il existe une parole des habitants qui demande à être entendue.

2) Le logement comme priorité numéro un

Les opérations de démolition / reconstruction inhérentes à la plupart des plans de rénovation urbaine nuisent à la vie collective du quartier. Les habitants ont pour priorité leur logement et ne peuvent apprécier les aménagements sur le quartier et avoir envie de participer à la vie collective que si leur situation de logement leur semble correcte. De plus, la plupart des relogements ne se passent pas comme prévu et laissent de nombreuses personnes insatisfaites ou privées de leurs réseaux sociaux.

On peut par exemple citer la différence entre plusieurs quartiers des Hauts de Rouen : on trouve à la fois une stabilité de l'habitat et une forte implication des habitants à la Grand Mare, au contraire de Lombardie et Châtelet. A Rouen, il y a une grande différence d'intérêt des habitants pour les projets urbains selon la situation de logement dans le quartier où ils se trouvent : *« Il y a une forte implication des habitants dans les quartiers qui ont moins de problématique de logements, ceux qui sont mal logés s'en fichent complètement des aménagements extérieurs, leur intérêt se focalise là-dessus »*¹ La responsable du projet urbain des hauts de Rouen reconnaît que c'était une erreur de vouloir privilégier les aménagements extérieurs et que pour les quartiers suivants, une des directives était de toujours commencer par réhabiliter les logements ou bien reloger les personnes qui en avaient besoin. L'étude du quartier Mistral le confirme : les permanences hebdomadaires assurées par le bailleur social étaient les seuls endroits qui permettaient de rencontrer les habitants de Mistral, car toutes les animations ou réunions proposées concernant le secteur 3 de la ville de Grenoble² avaient grand peine à les attirer, quelle que soit l'heure et le jour de programmation³. Les personnes,

¹ Entretien avec la responsable du volet urbain du Grand Projet de Ville de Rouen.

² Qui comprend 6 secteurs, le secteur 3 regroupant le quartier Mistral-Drac, celui des Eaux Claires, Foch-Aigle-Libération et Rondeau-Libération.

³ Observation participante réalisée de janvier à mars 2012 : J'ai participé à des réunions de quartier ou de secteur, à l'occasion desquelles je représentais l'AFEV et j'expliquais aux habitants le projet KAPS. J'ai discuté avec des habitants de manière plus informelle, notamment dans le cadre des permanences du bailleur social principal sur le quartier Mistral, qui se tenaient tous les mardis matin à la Maison des Habitants du secteur 3 (à partir du 17 janvier 2012).

souvent des mères de famille et quelques hommes de plus de 45 ans, affirmaient avoir des problèmes très concrets de l'ordre du confort dans leur logement. Lorsqu'on leur parlait du projet KAPS, la plupart connaissaient son existence mais peu étaient vraiment enchantés par cette idée, de nombreuses personnes évoquant des problèmes sécuritaires, ou bien comparant la situation de logement de ces étudiants avec la leur, mettant en évidence un sentiment d'injustice. Sur Mistral, l'abattement des barres Strauss (c'est-à-dire les tours de la rue Paul Strauss) a beaucoup affecté les personnes du quartier, surtout celles qui ont dû quitter cet endroit où elles se sentaient bien pour être relogées plus au cœur du quartier. Un ménage a d'ailleurs choisi de résister jusqu'à ce qu'une procédure soit engagée contre lui pour le contraindre au départ.

3) *Une contribution limitée par l'incompréhension permanente entre habitants et institutions*

Les contributions sont plutôt faibles dans la plupart des cas, puisque les habitants se voient proposer des choses et sont plutôt appréhendés en tant que participants dans les différents équipements. Les habitants sont sollicités pour des concertations dans le cadre de la rénovation urbaine, mais cela ne semble pas satisfaisant du côté des institutionnels comme de celui des habitants : « *Les gens ne se rendent pas toujours compte. On ne peut pas demander à un habitant d'être un professionnel, nous même humainement on ne sait pas ce qu'on change alors.* »¹ On constate en effet une large incompréhension du projet de rénovation urbaine, l'attention étant en priorité focalisée sur le logement. Les habitants n'ont pas de vue d'ensemble du projet. De plus, la concertation attire plus souvent « *les retraités, les personnes qui ont de l'argent, mais pas les jeunes ni les caissières...* »² Selon Christian CHARRIGNON, l'arbitrage est en outre difficile à réaliser entre les différents points de vue des habitants. Et la chose est complexifiée par le fait qu'en France, il n'y a pas d'évaluation. Il évoque la distinction entre maître d'ouvrage, maître d'œuvre, et maître d'usage (les habitants), cette dernière notion étant peu utilisée alors qu'elle est centrale. Il soutient qu'il n'y a jamais de position de l'élus qui vient expliquer les choix principaux retenus, parce que d'une certaine façon, il a peur des habitants. Il y a alors un sentiment de trahison de la part des habitants, qui se montrent parfois offensifs lors des réunions : « *Les décisions ont été annoncées comme émanant des habitants. C'est comme ça la politique de la ville à Grenoble,*

¹ Entretien avec le directeur des projets urbains sur le quartier Mistral.

² Atelier Construire la ville ensemble « De l'utilisateur au bâtisseur, quels acteurs pour quelle ville ? ». Christian CHARRIGNON, architecte TEKHNE. Université européenne de l'engagement, 28-30 août 12.

ils sont favorables à la participation des habitants puis il ne se passe rien et au bout de deux ans, il y a une réunion publique avec une annonce du type « les habitants ont décidé » ». Pour autant, certains habitants comprennent l'intérêt des opérations de rénovation urbaine et n'en contestent pas l'objectif : « L'argument de la ville c'est d'ouvrir le quartier pour que les gens de l'extérieur puissent le traverser, c'est légitime, c'est une orientation satisfaisante, mais ce n'est pas en tombant un immeuble qu'on y parvient. Ce n'est pas une bonne manière d'atteindre cet objectif (...) »

Concernant l'avenir du quartier, ils peinent cependant à voir quel sera l'objectif à long terme de tous ces changements : « *Justement ce n'est pas clair, il ne peut pas y avoir d'évolution globale, que des évolutions par petits bouts. Je ne comprends pas bien car la ville met des moyens pour valoriser la Villeneuve. Il y a un discours complètement décalé sur l'implication des habitants dans la rénovation urbaine, dans le social oui mais pas dans l'urbain.* »¹ Les institutionnels rencontrés semblent vraiment regretter de ne pas parvenir à une meilleure communication : « *Il y a une difficulté à expliquer aux gens et à les intéresser lors des réunions publiques. Il y avait des réunions publique tous les six mois au départ sur les Sapins mais les gens n'écoutaient pas, ensuite on est passé à une par mois. Si il y a trois personnes qui viennent c'est bien pour les trois personnes mais à part ça...les gens ne comprennent pas nos plans qui sont assez techniques, ils n'arrivent pas à visualiser où ils habitent, donc maintenant on travaille avec des prévisualisations.* » Les temporalités sont différentes pour chacune des parties, et cela complique encore davantage les échanges : « *Il faut qu'ils comprennent que ce n'est pas pour tout de suite, pour nous des délais de 2 ans et demi 3 ans c'est normal mais pour eux non, ils disent qu'on fait des promesses pour rien, qu'on ne commence pas les travaux... Donc il y a une insatisfaction mutuelle. Le timing de la bonne communication est très difficile à trouver, il ne faut pas associer les habitants trop tôt car après ils sont déçus à cause des délais.* » Les institutionnels ont recours à des instances intermédiaires afin d'amener les habitants à participer : « *Les leviers pour mobiliser les gens sont surtout les conseils de quartier.* » On constate qu'entre habitants et institutions, il n'y a pas de confiance, et beaucoup de reproches. Une solution pointée par les acteurs pour tirer du positif de ce type d'expression des habitants : interpréter les reproches pour les convertir en demande : « *Les demandes ne sont jamais formulées de cette façon, jamais aussi précises, on nous fait des reproches du type « vous ne faites jamais rien pour nous » et nous on doit traduire, prendre du recul.* » Une étude sur les relogements suggère de travailler sur la

¹ Entretien avec un membre de la régie de quartier de la Villeneuve.

manière de susciter la parole collective autour du relogement dans les quartiers afin de renforcer la compréhension du dispositif et la capacité des ménages à identifier leurs besoins par rapport au nouveau logement, mais aussi des manières de préparer la sortie du dispositif sans générer un sentiment d'abandon.

4) L'expression autour des projets de mémoire

A Rouen, ce travail a fait l'objet de plus de cinq années de recueil de témoignages et de montage de projet avec les habitants. C'est l'œuvre de six associations, soutenues par le Grand Projet de ville. Un des objectifs de l'action est de donner la parole aux habitants, c'est-à-dire à des personnes qui s'en saisissent peu de manière générale, et par là-même leur instiguer une forme de légitimité qu'ils avaient perdue. De plus, cela semble générer du lien social entre des personnes qui ne se connaissent pas mais contemplant le résultat de ce travail en même temps et se découvrent des pans d'histoire commune. Et on peut même aller plus loin et imaginer que ceci s'inscrit dans une démarche vers plus de démocratie, qui permet de re-questionner les non-dits de l'histoire officielle¹ : *« On n'évoque jamais ces espaces. C'est comme si ils étaient sortis de l'histoire »*² Dans la même démarche, des visites de quartier ont été organisées, animées par des professionnels ou des bénévoles habitant le quartier : *« Il y a eu une visite guidée faite par les habitants à Grammont, avec la directrice de la bibliothèque, l'ancien directeur des abattoirs, le directeur du centre social, qui apportaient chacun leur regard. Sur les Hauts De Rouen aussi, sur le vieux Sapins avec une guide conférencière. Mais ce sont souvent des bénévoles qui choisissent eux-mêmes des circuits qui ont du sens pour eux, soit chronologique, soit le chemin qu'ils empruntent tous les jours...c'est comme une visite insolente. »* Quel est le réel bénéfice pour les habitants ? Cela ne renforce-t-il pas inutilement la nostalgie d'éléments et parfois d'un climat qui ont disparu à jamais ? Pour la responsable du développement culturel de la ville de Rouen, l'objectif de cette démarche est plutôt de travailler sur la notion de trace laissée par des personnes de passage dans des quartiers eux-mêmes en mutation : *« C'est parti d'un constat que ces quartiers sont en renouvellement permanent avec des relogements de personnes, des gens issus de l'immigration, qui viennent d'ailleurs et souvent veulent finir ailleurs car ils sont enterrés ailleurs. Quelle trace on laisse dans les quartiers surtout quand on est locataire ? »*³

¹ JANBON Antoine, « Mémoires urbaines », *Union sociale*, mai 2011, n°247.

² Extrait d'entretien avec le Président de l'association L'Equipage des Hauts de Rouen.

³ Entretien avec Julie Boidin, direction du développement culturel de la ville de Rouen.

B. La participation comme mode de fonctionnement : émancipation et action collective

Nous avons cherché à dépasser la participation dans le cadre de la rénovation urbaine, qui est organisée par les institutions, afin de comprendre les véritables logiques d'implication des habitants. Nous avons tout d'abord cherché à différencier le collectif de l'individuel. Nos recherches nous ont amené à différencier deux types de participation qui finalement se rejoignent, nous analyserons les types de mobilisation et d'action collective, ainsi que l'émancipation individuelle.

1) La distinction entre le collectif et l'individuel

Cette distinction est très importante pour saisir les enjeux de l'intervention sur les quartiers populaires. Il est question de l'opposition entre l'autonomie individuelle et la cohésion sociale censée privilégier le groupe sur l'individu, de l'expression et de la prise en compte de la parole des habitants. D'une part, on peut distinguer ce qui relève de la ressource collective et qui est souvent appuyé par les politiques « de gauche » : la dynamique associative, les formes d'échange et d'entraide. D'autre part, la droite privilégie davantage les ressources individuelles, telles que le montrent les concours « talents des cités » et le dispositif de réussite éducative basé sur l'individualisation de l'accompagnement¹ (tout comme l'accompagnement de l'AFEV d'ailleurs, qui s'inscrit dans ce dispositif). De nombreux sportifs ou chanteurs sont issus de ces quartiers et sont censés « montrer l'exemple ou la voie à suivre ». Mais la question des initiatives individuelles ou collectives est peu évoquée que ce soit d'un côté ou de l'autre. Il s'agit globalement d'une intervention qui cible davantage l'individu et ne relance pas les dynamiques collectives sur le quartier. Cela a une incidence sur la vie du quartier car cela peut activer davantage le sentiment d'appartenance au groupe ou l'affirmation individuelle. Ainsi, l'action de l'AFEV s'inscrit bien davantage pour ces jeunes dans le rapport à l'individu, ce qui est une dominante dans la politique impulsée par le gouvernement de François FILLON, avec le programme de réussite éducative dans lequel s'inscrit une partie de l'action de l'AFEV.

Ce point a demandé une analyse de la participation et de l'action collective, considérées comme des ressources du développement social, une analyse de l'attachement au

¹ BERTRAND Damien, « Valoriser les ressources des quartiers en politique de la ville : un changement de paradigme, un exercice salutaire », *Retrouver les principes du développement social urbain ?* FORS Recherche sociale n°191, été 2009.

quartier, de l'identité liée à celui-ci, des liens sociaux plus ou moins forts entre les voisins...ainsi que des représentations que les habitants ont de leur quartier, et l'image qu'ils croient renvoyer. Lors de changements importants sur le quartier, l'identité collective se renforce entre anciens habitants, car ils se rassemblent autour d'un même point de vue sur les opérations visant à créer de la mixité sociale. L'attachement au quartier passé est, là encore, ce qui unit les habitants. Identité collective et mobilisation ne vont pas toujours de pair, mais il est rare qu'un quartier se mobilise s'il n'a pas une forte identité collective au départ. A Grenoble, qui est une ville connue pour sa forte mobilisation, on peut citer l'exemple de Mistral et de Teisseire qui sont des situations opposées : les deux ont une forte identité collective, mais Teisseire est bien plus mobilisé que Mistral. Pourtant certains mouvements contestataires y ont émergé ces derniers temps. Mais il est vrai que sans incident provocateur de cette dynamique, le quartier semble assez inerte. Les mouvements contestataires sont parfois impulsés par des acteurs du quartier et ne sont pas le fruit de la concertation spontanée des habitants. Mais les gens ne pensent pas avoir de pouvoir et subissent beaucoup les transformations de celui-ci. L'AFEV parvient à mobiliser des personnes via les accompagnements qui se déroulent sur le long terme, mais c'est très difficile. L'identité collective permet-elle forcément d'aboutir à une parole collective des habitants ?

2) Deux types de participation qui se rejoignent

Il faut distinguer les deux types de participation : la participation politique, concrétisée par la participation au projet de rénovation urbaine ou encore la mobilisation des habitants pour soutenir un changement quelconque dans le quartier, et la participation culturelle qui touche davantage à l'animation du quartier. Cependant, les deux types de participation ne sont pas toujours si imperméables puisqu'il existe des projets éducatifs qui se révèlent également être des projets politiques puisqu'ils éduquent les jeunes à la citoyenneté. C'est notamment le cas des structures d'éducation populaire. Nous nous sommes employés à analyser la politique culturelle et la dynamique d'acteurs, la place des porteurs de projet, les initiatives solidaires et citoyennes dans les quartiers. L'AFEV emploie des méthodes d'éducation populaire, qu'elle essaie de transmettre aux bénévoles à travers les formations afin que ceux-ci puissent s'en inspirer dans les accompagnements et projets collectifs. Les associations œuvrant dans le champ de l'éducation étendent souvent leur champ à cet accompagnement lors des projets de rénovation urbaine et de mixité. Mais on peut se questionner à propos de la portée des actions organisées par l'AFEV. En effet, celle-ci a organisé de nombreuses activités à destination des jeunes accompagnés, des familles et des bénévoles (sorties collectives à thème, ateliers,

projections de films, forums d'orientation, temps festifs...) qui ont eu grand peine à rencontrer leur public. Il s'agit peut-être une nouvelle fois d'un problème de communication. Mais il s'agit peut-être surtout d'un manque d'investissement des bénévoles¹. Seulement, l'accès des jeunes des quartiers populaires à ces diverses activités est conditionné par la réceptivité de leur bénévole, qui joue le rôle d'intermédiaire. Et c'est pour cette raison que ce point a tout intérêt à être amélioré, si l'association veut vraiment différencier son activité d'un soutien scolaire « classique » et devenir un véritable acteur du développement du quartier. La mobilisation des habitants dans le domaine culturel n'est pas toujours simple. Selon la responsable du développement culturel de Rouen, il s'agit à la fois « *de travailler sur le collectif et de faire qu'une personne existe* ». Ce n'est pas le nombre de personnes participantes qui compte, mais l'impact que cette participation va avoir sur ces personnes. La valorisation de la création des publics est aussi vue comme de la participation. Certaines structures accompagnent les initiatives et projets d'habitants dans plusieurs domaines, par exemple Espoir jeunes à Grammont. Certains dispositifs sont mis en place pour soutenir les projets proposés par des habitants eux-mêmes, tels le fonds de participation des habitants à Mistral. Ce fonds a permis d'organiser une sortie au hammam pour un groupe de femmes par exemple.

3) *Types de mobilisation et action collective : quels leviers dans l'organisation du quartier ?*

(1) L'action collective impulsée

Il semble qu'un quartier plus mixte ne favorise pas forcément l'implication hors institution, mais plutôt justement la participation dans des instances de démocratie participative, étant donné que celles-ci semblent être davantage fréquentées par des personnes de niveau socio-économique plus élevé. La participation associative est au contraire favorisée dans un quartier moins mixte, qui compte davantage d'associations culturelles et communautaires, mais peut-être moins d'associations ayant des revendications politiques ou sociales. Les organisations communautaires peuvent parfois donner un poids et une visibilité aux personnes socialement discriminées, comme c'est le cas au Québec. En France, la Mrie (Mission Régionale d'information sur l'exclusion en Rhône-Alpes) a institué des groupes de paroles pour les personnes en situation de précarité. Donc il semble que l'implication des habitants se fasse, en France, dans les quartiers peu mixtes, sous l'impulsion d'une institution.

¹ De nombreux bénévoles ont rejoint l'association grâce à son slogan « deux heures par semaine » et se contentent d'accompagner leur jeune sans prendre part davantage aux activités proposées par l'association.

Par rapport au montage de projet, il semblerait qu'un quartier plus mixte favorise ce type d'implication. La volonté d'institutionnaliser la participation est à questionner dans le sens où cela risque d'étouffer les dynamiques locales hautement nécessaires à la vie du quartier. A Mistral, l'action « Porteurs de parole » qui a fait suite à un incendie criminel sur le quartier, a été organisée par un groupe de professionnels du quartier, et si elle a rencontré un succès non négligeable auprès des habitants, elle n'a pas pu être menée tout à fait comme prévu à cause des dealers du quartier. Nous avons pu participer à l'action « Porteurs de paroles », inspirée par la SCOP Le Pavé. Une volonté de « libérer la parole » a émergé entre plusieurs acteurs du quartier, et un groupe de travail relativement dynamique s'est mis en place. Nous avons élaboré un plan d'action et l'idée retenue a été le positionnement d'un stand à plusieurs reprises sur quatre endroits du quartier, avec une buvette et une banderole « où sommes-nous ? » à destination des habitants. Les objectifs de base étaient l'échange entre les citoyens, la conversion de la préoccupation individuelle en pensée collective, la construction d'une action collective. La dimension collective du projet était très intéressante, car nous avons décidé ensemble des objectifs et modalités de l'action. L'action a pu porter ses fruits malgré quelques difficultés liées à la complexification du travail partenarial au fur et à mesure de l'avancement du projet. Les paroles recueillies des personnes ont été publiées en juin 2012 dans un numéro spécial du Porte-Voix. L'accompagnement de la mobilisation des habitants soulève la problématique de la dépendance aux institutions mais aussi aux acteurs de terrain.

Lors d'évènements marquants pour les habitants du quartier, des mouvements d'action collective se font jour : on peut s'appuyer sur l'exemple de la piscine sur la prairie à Mistral, construite par les habitants sans autorisation parce qu'on leur refusait l'ouverture de la piscine du quartier. Bien sûr, ceux-ci sont loin de rassembler toute la population ni même un échantillon représentatif. Ces actions n'ont pas été accompagnées, à notre connaissance, par une structure du quartier ou institution. La vie collective d'un quartier semble plus développée lorsque le quartier est moins mixte. La vie associative, la mobilisation des habitants se fait davantage par affinité communautaire ou entre situations socio-économiques plus ou moins similaires. De ce fait, les politiques en faveur de la mixité détruisent une partie de la vie sociale existante.

(2) Les difficultés de mobilisation des habitants

La densité et le dynamisme du réseau associatif sont déterminants. La mise en place de projets participatifs nécessite l'appui d'une structure et beaucoup de temps. Nous avons pu le constater lorsque nous avons cherché à monter un projet participatif pour réaliser un film sur

le quartier Mistral. Certaines structures ou acteurs sont incontournables pour mobiliser les habitants, telles que radio HDR à Rouen et le Plateau à Grenoble, les conseils de quartiers sont aussi identifiés comme des leviers. Parfois, ce sont aussi des personnes qui servent de relais pour mobiliser les habitants : c'est le cas de l'agent de développement local employé par la ville depuis décembre 2011 à Mistral, mais qui a très vite développé une certaine proximité avec certains habitants. Les projets qui ont été mis en place sans l'appui d'une structure de proximité ont souvent été soldés par un échec : *« L'an dernier, il y a eu un atelier magie et acrobatie proposé dans le cadre des arts des hauts, mais cela a été annulé faute de participants. C'était organisé sans structure et c'était très dur. Oui car d'habitude on travaille toujours avec l'appui d'une structure pour que ce soit plus facile comme un centre social un centre de loisirs, mais là on ne pouvait pas s'appuyer sur centre de loisirs car c'était pas pour cette tranche d'âge. Oui la participation c'est très dur c'est comme partout. Et c'est même plus dur qu'ailleurs. Mais il y a une volonté marquée de faire participer les habitants et on continuera à essayer. »*¹

¹ Entretien avec la responsable du développement culturel de Rouen.

III. LE RENOUVELLEMENT DE L'IMAGE ET LA RELEGITIMATION DU QUARTIER

L'image des quartiers étudiés fait partie des enjeux importants de la mixité. D'abord parce que faire venir des gens de l'extérieur suppose qu'ils n'aient pas une image trop dégradée du quartier en question. L'image évolue au fur et à mesure que ces nouvelles personnes fréquentent le quartier, déconstruisent leurs préjugés et voient les nouveaux aménagements. L'image du quartier que s'en font ses propres habitants est également un enjeu crucial, même s'il n'agit pas directement sur la mixité du quartier, il peut néanmoins faciliter les contacts. Le travail sur l'image est mené par les travaux d'aménagement urbain, mais il faut aussi communiquer sur le quartier pour essayer d'en changer la réputation, de créer des flux de personnes extérieures pour qu'elles se fassent leur propre idée. Cela est permis grâce à la construction d'équipements attractifs, d'établissements d'enseignement supérieur, ou la mise en place de zones d'activité. Mais pour agir directement sur l'image, on peut aussi produire de vraies images pour valoriser le quartier, c'est ce qui est proposé avec les travaux de mémoire. Nous avons analysé le renouvellement de l'image et ses effets en termes d'enjeux : sur l'objectif de mixité exogène et sur la cohésion sociale. Enfin, nous avons analysé cette thématique sous l'angle des différents discours entendus durant l'enquête.

A. Atteindre l'objectif de mixité exogène par un effet d'engrenage

La mixité exogène a besoin d'une amélioration de l'image du quartier pour être réalisée. Il faut pour cela amener les populations sur le quartier pour qu'elles changent d'opinion, et cela semble en partie fonctionner, d'après les discours des personnes rencontrées. Mais ces personnes amènent elles aussi une autre image sur le quartier, comme cela a été précisé pour les étudiants. C'est donc un effet d'engrenage qui est recherché. Reste que changer d'image est compliqué. Si les flux sont multipliés, en revanche la mixité résidentielle réalisée par l'attraction de populations extérieures est difficile. L'impression dominante est qu'il s'agit davantage aujourd'hui de « casser l'image des quartiers » à coups de rénovation urbaine.

Nous avons étudié l'image renvoyée par le quartier avant et après l'opération de rénovation urbaine. Pour certaines personnes extérieures au quartier, les aménagements semblent redorer l'image du quartier : *« J'habite à St Bruno, mais je viens les mercredis et les samedis pour les activités avec le Plateau. Ça a beaucoup changé, c'est bien, c'est chaleureux »* (entretien réalisé à Mistral). Les travaux de mémoire notamment posent cette question. Ils font partie de l'accompagnement social financé par l'ANRU mais semblent plus souvent s'adresser aux personnes de l'extérieur du quartier. Ils sont à la fois une démarche de deuil pour les habitants d'origine et une vitrine pour attirer les populations de l'extérieur. C'est un travail sur le sentiment d'appartenance, sur la « trace laissée ». Il s'agit de redonner du sens à un lieu. Le but est de sortir les créations des quartiers. La question est donc bien la réputation du quartier et l'évolution de celle-ci. La mémoire des quartiers pourrait, dans ce mémoire, être considérée comme une expérience à part entière, au même titre que les KAPS, la bibliothèque et le Plateau. Mobiliser les habitants autour d'un projet artistique permet de répondre à des problématiques de mixité sociale et générationnelle mais aussi de travailler sur l'image du quartier dans un contexte de mutation urbaine. Il s'agit d'étudier le lien entre la mémoire et les questions urbaines, qui renvoie à l'idée de vouloir changer le quartier tout en demandant à ses habitants de célébrer son passé, il s'agit de la construction plus ou moins organisée d'une représentation, de la construction de soi-même individuellement et en tant que collectif. Mais le changement d'image peut être également visé pour aller vers une normalisation du quartier et de ses habitants, voire une instrumentalisation. A l'origine de la création de l'association L'Equipage était l'idée de faire parler des hauts de Rouen. Les travaux de mémoire ont été en partie réalisés par cette association, mais avec une impulsion du GIP du GPV : *« C'est parti d'un constat que ces quartiers sont en renouvellement permanent avec des relogements de personnes, des gens issus de l'immigration, qui viennent d'ailleurs et souvent veulent finir ailleurs car ils sont enterrés ailleurs (...) Ce projet a réuni des professionnels et des habitants, pour créer des livres, des films...un film sera bientôt réalisé sur la bibliothèque Simone de Beauvoir et sur le marché du châtelet, qui est emblématique »*¹

Sur les Hauts de Rouen et Grammont, des films, des clips, des textes, témoignages, photos, ont été réalisés et mis en ligne sur le site www.memoiresurbaines.fr. Une rencontre a été organisée les 29 et 30 avril 2011 et 300 personnes y ont participé, dont beaucoup n'étaient pas issus de ces quartiers. C'était donc une opération importante pour l'image du quartier. Mais

¹ Entretien avec la responsable du développement culturel de Rouen.

l'effet réellement constaté ou recherché serait plutôt le changement d'image du quartier : le faire connaître, combattre les préjugés et faire évoluer les regards. C'est aussi pour cela que ces témoignages sont souvent inclus dans des projets artistiques qui les mettent en valeur. Quelle image veut-on réellement transmettre avec ces projets de mémoire ? On remarque que la plupart sont destinés à valoriser le quartier et sont réalisés avec des habitants qui sont très attachés au quartier (peut-être parce que les autres ont refusé de s'exprimer... ?) : *« C'était aussi l'occasion pour nous de montrer tout ça (en parlant des réalisations sur les travaux de mémoire) parce qu'ils n'avaient pas beaucoup été diffusés. Le but c'était que ça sorte des quartiers (...) Oui c'est sûr que c'est un travail sur l'image, ces quartiers sont très peu connus, beaucoup de Rouennais appellent les hauts de Rouen la Grand Mare ou les Sapins alors que pour ceux qui y habitent c'est deux villes différentes. Même parfois deux immeubles voisins pour leurs habitants c'est comme deux villes différentes ! »*¹

B. La difficile cohésion interne : décryptage de discours

La cohésion interne peut être obtenue si les habitants ont une bonne image de leur quartier mais aussi s'ils pensent que les gens de l'extérieur en ont aussi une bonne image. Il faut donc un travail sur les représentations dans les deux sens. Les représentations du quartier et de ses habitants conçues par les personnes de l'extérieur ou par les habitants eux-mêmes semblent évoluer. Les représentations des personnes extérieures par les habitants originels sont plus difficilement modifiables. Quatre types d'acteurs ont été intégrés à cette enquête. La perception qu'ont les acteurs de la coordination dans les politiques de mixité n'est pas du tout la même selon la place d'où ils parlent. Et ils n'ont pas non plus la même perception de leur rôle. L'image du quartier est parfois complètement inversée selon qu'elle émane d'un professionnel ou d'un habitant, d'acteurs institutionnels, d'agents de la ville sur le terrain, associatifs ou habitants, et même d'une personne à l'autre. D'où la difficulté d'agir sur ces représentations. Il y a une forte opposition entre ceux qui jugent que les quartiers sont plus agréables que le centre ville (du point de vue du cadre de vie, de l'offre de services, des associations...) et ceux qui les considèrent comme des quartiers délabrés, de relégation sociale, où règne l'insécurité. Les institutionnels notamment, insistent sur le cadre de vie agréable et le niveau de services disponibles, notamment le chef de projet de Rouen : *« Ce sont des quartiers connotés. Mais en fait c'est beaucoup plus agréable que de vivre en centre*

¹ Entretien avec la responsable du développement culturel de Rouen.

ville, on a une vue et une offre de services uniques, une centaine d'associations sur les Hauts de Rouen »¹ Il a l'air surpris lorsque nous l'interrogeons sur le fait que certaines personnes veulent partir des Hauts de Rouen : « *Vous voulez parler des personnes qui restent encore, parce que beaucoup ont été déplacés. Dans l'ensemble les personnes souhaitent rester leur quartier* » Les professionnels, qu'ils soient associatifs ou institutionnels, ont une image du quartier qui frôle parfois le misérabilisme. Le personnel de l'AFEV ainsi que les volontaires ne semblent pas rejeter ce quartier mais reconnaissent l'ambiance particulière qui y règne, sans pour autant être objectifs. Certains ont d'ailleurs été victimes d'agressions, ce qui influence irrémédiablement leurs représentations. « Éducatif », « apprenti sorcier », « social », « relais » ou « lien », de nombreux termes sont ressortis dans les entretiens. Certains croient davantage à l'idéal de mixité, certains s'identifient à leur structure ou même au quartier alors que d'autres sont beaucoup plus détachés : « *La mixité fonctionnelle, on la cherche dans l'urbain mais aussi surtout dans l'humain. On cherche à changer la politique de peuplement, ça fait un peu interventionniste comme terme, mais c'est comme ça que ça se dit ...C'est un truc d'apprentis sorcier ce qu'on fait, nous-mêmes on en sait pas ce que ça va donner !* » (Un chef de projet de la politique de la ville). Selon un professionnel rencontré, le service public c'est « rendre service aux gens ». Parfois, les professionnels évoquent des préoccupations comme par exemple arriver à se faire reconnaître en tant qu'équipement du quartier. Parmi les habitants rencontrés, la plupart affirment que la rénovation urbaine change l'aspect du quartier de manière positive. Mais peu affirment réellement aimer ce quartier et en être fiers, même si dans le fond, il y a toujours un attachement fort au lieu de vie pour ces personnes.

Les personnes extérieures qui fréquentent le quartier viennent souvent pour accéder à des services ou des loisirs, c'est donc un contexte différent et particulièrement choisi. Ces personnes ont plutôt une image positive du quartier, et voient surtout l'aspect urbain apporté par les nouveaux aménagements.

Il semble que les opérations visent avant tout à casser l'image des quartiers au lieu de revaloriser celle des habitants. On peut parler d'une sorte d'obsession de l'image, qui vient des habitants à l'origine mais est accentuée par les médias. On essaie de changer l'image des quartiers alors que les problématiques demeurent. Les

¹ Entretien avec le chef de projet politique de la ville de Rouen.

professionnels sont entrés dans cette logique et s'attaquent en priorité à l'image. Les opérations ne suffisent pas à modifier réellement l'image du quartier du point de vue des gens de l'extérieur. On constate que l'image du quartier est ancrée et que la modifier est peine perdue lorsqu'il s'agit d'habitants de l'agglomération grenobloise ou rouennaise de longue date. Les classes moyennes surtout ont du mal à être attirées dans le quartier. La subjectivité des représentations est un obstacle à une unification et parfois même à une amélioration de l'image du quartier.

IV. MIXITE EXOGENE CONTRE MIXITE ENDOGENE : DES LOGIQUES CONTRADICTOIRES ET UNE CONSIDERATION DIFFERENTE DES PUBLICS

Nous avons décelé certaines logiques à l'œuvre dans la mise en place de ces différentes actions, et il se trouve que, de nombreuses fois, nous avons découvert des paradoxes. Il y a d'abord celui auquel nous nous attendions : la mixité exogène contre la mixité endogène. Les acteurs n'emploient pas ces termes, se limitant à parler de la mixité en général. Mais dans la pratique, la mixité exogène est souvent privilégiée par rapport à la mixité endogène, qui elle, agit directement sur la situation des habitants en vue de l'améliorer. Si les deux concepts semblent opposés, ils ont néanmoins une complémentarité. Nous allons analyser les actions micro-locales de mixité sociale à travers ce spectre.

A. Des discours qui évoquent les deux types de mixité de manière indifférenciée

Certains développent une démarche d'aller vers, d'autres cherchent plutôt à faire sortir les personnes du quartier. Il s'agit d'une difficile prise de position pour les institutionnels qui veulent toucher les publics des quartiers. Certains différencient bien l'impact que peuvent avoir les transformations pour les gens de l'extérieur et de l'intérieur : *« L'équipement Simone de Beauvoir a créé une mixité plus que réelle.(...) Aujourd'hui il y a 50% de fréquentation issue de l'intérieur du quartier, et 50% de l'extérieur, ce qui est positif dans les deux sens car de l'extérieur ce sont des personnes de Rouen et de l'agglo et pour l'intérieur c'est aussi bon signe car ce ne sont pas forcément des populations qui se tournent vers ce genre d'équipement, ils ne sont pas très liés à la culture, avec toutes les précautions que je prends en disant cela. »*¹ Le but des actions de l'AFEV est de développer une relation entre un étudiant et un jeune du quartier. Cette relation relève d'une mixité exogène qui agit donc sur l'image du quartier auprès des gens de l'extérieur, mais également d'une mixité endogène puisqu'il s'agit de révéler les ressources des jeunes des quartiers. Les KAPS sont la première expérience privilégiant la mixité exogène, mais dans un contexte favorisant le lien au quartier.

¹ Entretien avec le chef de projet politique de la ville de Rouen

La mixité exogène intéresse davantage les institutions, et c'est pourquoi le projet KAPS a aussi parfois un caractère très politique.

B. La plupart des opérations visent avant tout une mixité exogène

Les quartiers étudiés ont montré que les opérations programmées ou effectuées avaient surtout pour objectif d'amener des classes moyennes à entrer dans le quartier, pour créer des flux et donc modifier l'image via la mixité par l'activité, ou encore par la mixité résidentielle via le logement privé ou le logement social haut de gamme financé par le prêt locatif social (PLS). La mixité résidentielle et la mixité par l'activité économique ou de loisir ont de très forts objectifs de mixité exogène puisqu'ils sont destinés avant tout à attirer des populations de l'extérieur. Les équipements structurants ou de centralité sont avant tout au service de la mixité exogène.

Les décideurs de la politique de la ville se targuent d'avoir réussi l'implantation d'un équipement structurant qui a réalisé l'objectif de mixité, même si en réalité il s'agit uniquement d'une mixité de fréquentation basée sur la provenance des personnes qui ont bien voulu répondre à une étude. Les lieux évoqués sont-ils davantage pensés par rapport au quartier ou pour attirer les personnes de l'extérieur ? L'importance est bien davantage aiguillée sur le fait de faire venir des gens de l'extérieur. Priorité est donnée à la mixité exogène au détriment de la mixité endogène, qui s'attacherait davantage à stabiliser les élites sociales déjà présentes et les parcours résidentiels ascendants, compromettant justement l'objectif de mixité tel qu'il est actuellement recherché. Ce constat laisse penser à une seule préoccupation du territoire et des « équilibres sociaux ». La mixité peut aussi venir par des professionnels qui ne sont pas du quartier, comme c'est le cas à la bibliothèque Simone de Beauvoir. Il semble que ce choix de la provenance des professionnels soit déterminant dans l'accueil des jeunes du quartier. Les jeunes semblent délégitimer le personnel de la bibliothèque, qui serait à leur service et ne mériteraient pas d'être respectés car ils doivent leur place aux habitants de Grammont : *« Au Châtelet, on m'a dit « vous n'êtes pas du quartier » au début, et moi je leur répondais « oui, mais vous voyez, on vous a mis des professionnels » il y a des bibliothèques qui marchent avec des bénévoles, ici c'est un choix*

de la ville de Rouen. On me l'a pas dit ici, mais on m'a dit « c'est mes parents qui vous payent (...) »¹

C. A la recherche de la mixité endogène

La mixité endogène est davantage réalisée par une amélioration de la condition socio-économique des populations originelles, par des politiques d'insertion, d'éducation, des politiques culturelles et d'aide à la mobilité. Elle est également réalisable à travers la mobilité résidentielle favorisant des parcours ascendants, qui supposent une élévation du niveau de vie. Des réflexions vont dans le sens de la capacité de pouvoir des habitants, tout d'abord dans le libre choix de leur quartier et de leur situation résidentielle. On cherche à « donner les moyens de partir mais aussi l'envie de rester », « privilégier les liens plutôt que les lieux afin d'échapper à l'assignation sociale » (Daniel BEHAR), « Faciliter la mobilité plutôt qu'imposer la mixité » (DONZELOT)². Par le soutien dont elle bénéficie au travers de mesures sociales et de formation, la population résidente dispose d'un « potentiel de mixité » considérable. Il ne s'agit pas seulement de rénover un quartier mais aussi de reconnaître à leur juste valeur les potentiels des habitants et de les aider à utiliser leurs ressources propres afin d'améliorer leur qualité de vie et la cohésion sociale dans le quartier. La mixité endogène peut être atteinte par plusieurs moyens : l'accès aux services, à l'éducation et à la culture, l'insertion professionnelle et sociale mais aussi le développement de la mobilité et de la citoyenneté. La mixité endogène n'a pas semblé plus développée à Rouen, bien qu'il soit clair que les objectifs de la municipalité sont plus ambitieux que ceux de la ville de Grenoble. L'AFEV travaille en direction de plusieurs axes : le rapport à l'école, l'ouverture culturelle, la méthodologie de travail, la mobilité dans la ville, l'orientation. Ce sont donc des objectifs de mixité endogène qui sont plus importants dans le cadre de l'action « traditionnelle » de l'AFEV.

1) La question de l'accès aux services

L'accès aux services concerne à la fois les services de l'intérieur du quartier et ceux de l'extérieur. Les services de l'intérieur peuvent paraître très accessibles puisque proches géographiquement, mais il existe parfois une frontière psychologique ou culturelle qui empêche les habitants d'y accéder. Un accompagnement est donc nécessaire. Nous pouvons

¹ Entretien avec la responsable de la bibliothèque Simone de Beauvoir au pôle culturel Grammont

² DONZELOT Jacques, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Points, coll. « Points Essais », 2008.

prendre l'exemple de la bibliothèque de Grammont qui a rencontré des difficultés dans ce domaine. Par rapport à l'accompagnement de l'AFEV, c'est plutôt le contraire, puisque les familles de Mistral connaissent l'association et il y a plutôt davantage de demandes par rapport aux bénévoles disponibles. La qualité de service exigée est parfois très faible par rapport à ce à quoi on pourrait s'attendre : « *Ici t'as tout, des commerces des bus toutes les cinq minutes* » (une ancienne habitante des Hauts de Rouen) « *ici sur le quartier on a tout : pharmacie, boulangerie* » (un habitant de Mistral). Concernant les services de l'extérieur du quartier, l'accès est largement conditionné par la politique de transports en commun.

2) *Le développement de la mobilité*

Les obstacles à la mobilité hors du quartier sont souvent les problèmes personnels, qui incluent la précarité. Les déplacements des personnes du quartier et l'accès aux ressources de la ville sont finalement peu évoqués. On remarque néanmoins que la politique de déplacement est importante pour les Hauts de Rouen, où une ligne de bus à grande fréquence a été mise en place pour relier ces quartiers au centre-ville de Rouen. Il s'agit d'une problématique centrale pour Mistral également, qui bénéficie maintenant de deux lignes de bus mais sans lien direct au centre-ville. Et surtout, les bus s'arrêtent vers 20 heures, ce qui oblige à traverser le quartier pour rentrer le soir. Cet argument est évoqué par de nombreuses jeunes filles à qui nous avons parlé de la résidence KAPS et constitue un frein important à venir habiter le quartier, ou même le fréquenter le soir, pour aller à la salle culturelle du Prunier Sauvage par exemple. Une KAPSeuse grenobloise évoque cette raison : « *J'ai pas mal hésité parce que c'était loin de science po, alors j'ai visité d'autres apparts, je me suis inscrite sur des sites de coloc. Mais finalement, je me suis rendue compte que je ne cherchais pas à fond parce que j'étais quand même bien intéressée par les KAPS* » Cette politique de mobilité ne semble pas être une priorité, pourtant elle se destine prioritairement aux personnes originaires du quartier. Parfois, certains événements incitent au déplacement des populations. On peut citer l'exemple des « Terrasses du jeudi » chaque mois de juillet en centre-ville de Rouen, des concerts organisés par la ville qui incitent les habitants des Hauts de Rouen à se déplacer et sortir du quartier. L'accompagnement vers la mobilité est proposé par l'AFEV, selon le contact établi entre le bénévole étudiant et le jeune accompagné. L'importance de la mobilité et les freins à celle-ci sont bien rappelés par l'association. On remarque, à côté de l'indignation, de la compassion envers personnes relogées dans zones peu desservies, ce qui souligne l'importance des transports en commun pour les habitants du quartier, car cela leur ôte l'impression d'être assignés à résidence.

3) Des objectifs d'insertion des habitants originels ?

(1) L'insertion professionnelle

Le but semble plutôt être de faire venir des actifs de l'extérieur pour travailler dans le quartier afin de créer de la mixité exogène. L'exemple du Lidl à Mistral est criant : aucun employé n'est issu du quartier. Un habitant du quartier qui travaille comme agent de sécurité au Lidl de la Villeneuve, ne comprend pas pourquoi on ne lui a pas proposé de travailler dans son propre quartier. Selon lui, cela aurait évité les problèmes d'agressions dont le personnel du magasin a été victime. La question des professionnels issus du quartier ou non n'est pas négligeable puisqu'elle a une incidence à la fois sur la mixité du quartier et sur l'insertion des habitants. La préférence pour l'un ou l'autre dirige le choix entre personnes du quartier ou de l'extérieur, ce qui pointe aussi le paradoxe entre professionnalisme et action sociale. Mais cela semble aussi avoir un effet sur les perturbations occasionnées par les jeunes du quartier : *« Moi on m'a dit « depuis que t'es là ça apaise tout » dans un quartier difficile comme ça, si on n'embauche pas une personne du quartier, c'est difficile... »* (Un médiateur social)

(2) Les mesures en faveur de l'éducation

Une autre mesure de mixité endogène est de travailler à l'éducation des habitants. Ceci permet à long terme une émancipation des individus. Cela correspond également à l'action de l'AFEV. Le Plateau a par exemple une conception très différente de l'éducation des jeunes, davantage centrée sur le divertissement et moins sur la régularité et la progression éducative. L'AFEV est très investie dans le quartier puisqu'elle y propose un accompagnement individualisé de jeunes de 3 à 15 ans par des bénévoles étudiants, ceci étant l'activité principale de l'AFEV et ce pour quoi elle est connue. Sur le quartier Mistral, d'autres structures proposent un accompagnement pour les élèves en difficulté scolaire : l'association PASS qui procède par accompagnement individualisé avec des bénévoles, et la Confédération Syndicales des Familles qui proposent plutôt de l'aide aux devoirs en groupe par des animateurs rémunérés. Il est souvent inscrit dans la politique de la ville avec un financement du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, via le Programme de Réussite Educative. L'accompagnement de l'AFEV n'est pas un accompagnement à la scolarité mais a bien davantage pour objectif la rencontre entre deux populations. Mais il ne s'agit pas d'un service de soutien scolaire, bien plutôt de susciter une ouverture culturelle chez le jeune mais aussi chez le bénévole en faisant se rencontrer deux mondes que tout semble opposer. C'est un pari difficile mais stimulant. L'action éducative ne se destine pas toujours aux enfants ou aux jeunes, on peut citer l'action de l'association PASS sur le quartier Mistral, qui donne des

cours de français à des groupes de femmes immigrées, en plus des accompagnements individuels de jeunes en difficulté scolaire.

(3) La politique culturelle : socioculturel contre culture d'excellence

Le socioculturel s'appuie sur les ressources du quartier, sur la participation et l'expression des habitants, davantage dans une optique de démocratie culturelle, qui s'oppose à souvent à la politique de démocratisation culturelle, qui renvoie à la professionnalité et à l'excellence, souvent « amenée » par des personnes de l'extérieur. Certains équipements culturels tentent de mêler les deux, mais la plupart du temps, on remarque la prédominance d'une des deux logiques. Cette différence met l'accent sur la considération des habitants par les professionnels davantage comme une ressource culturelle ou comme des personnes « à éduquer ». Il est aussi question du choix entre redorer l'image du quartier et redorer l'image de soi des habitants. L'accès à la culture est un sujet très évoqué par les chercheurs mais peu par les acteurs de terrain. C'est sur cet axe que travaille le Prunier Sauvage, nouvelle salle culturelle de Mistral qui remplace l'Espace Culturel Bachelard, une salle socioculturelle souvent utilisée comme salle des fêtes et regrettée par les habitants. L'association Cultur'act s'occupe de la gestion de ce lieu, et surtout une personne qui est née dans le quartier et y a longtemps vécu, s'est battue pour que ce lieu continue d'exister et ne se voie pas déposséder de son objet culturel. Les manifestations culturelles ont aussi leurs orientations et contradictions. On peut citer l'exemple de Rouen avec « Les arts des hauts » contre « Ecran Total ». Le premier est un festival reconnu qui attire chaque année des populations de l'extérieur, grâce à la popularité de l'atelier 231, qui organise notamment le festival annuel d'arts de rue « Viva Cité » à Sotteville-lès-Rouen. Le second est une série de projections de films dans les quartiers populaires mais aussi, depuis cette année et dans une optique de généralisation des politiques expérimentées dans les quartiers populaires, dans d'autres quartiers rouennais. Dans le cadre de la stratégie imaginée par le groupe « accès à la culture », cette manifestation avait recours à la participation des habitants des hauts de Rouen et de Grammont, qui ont pu notamment choisir les films et participer au tournage de courts métrages. Cela n'a pu être fait avec les « Arts des hauts » à cause d'un appui trop faible sur les structures du quartier, et personne n'a participé aux ateliers proposés.

4) L'accompagnement vers l'autonomie et la citoyenneté

L'éducation aux déplacements urbains, l'accompagnement vers la lecture, l'aide à l'orientation, l'acquisition d'une méthodologie de travail...les différents objectifs de l'AFEV dans ses accompagnements sont très tournés vers l'autonomisation des personnes. L'association cherche aussi à favoriser l'engagement des jeunes et leur expression. L'accompagnement permet une mixité sociale différente puisque non basée sur la mixité résidentielle, une autre forme de créer du lien social, peut-être plus efficace. La mixité sociale est au cœur du projet de l'AFEV. La rencontre entre jeunes des quartiers et étudiants la plupart du temps issus des autres quartiers de la ville est ce que nous retenons de l'essence du projet, bien au-delà du « lien entre université et territoire » que l'on peut lire sur les documents officiels : *« Notre cœur de métier c'est favoriser l'engagement des jeunes, c'est une logique de développement territorial. De plus en plus, je connais les jeunes qui ne sont pas étudiants, qui portent des asso, des projets, et de plus en plus je me dis que nous devons aller vers la rencontre entre des jeunes, que ça fait vraiment partie du projet, car c'est une ressource du quartier. »*¹ L'accompagnement vers l'expression s'illustre particulièrement avec le Porte-voix, journal d'expression citoyenne diffusé sur Mistral. Il s'agit d'une expression davantage individuelle. Dans le cas de l'AFEV, mixité sociale et expression des habitants font partie d'un même projet même s'ils ne sont pas forcément atteints par de mêmes outils. Par contre, l'engagement des jeunes qu'elle promeut concerne plutôt les étudiants de l'agglomération grenobloise et pas les jeunes du quartier défavorisé, qui sont plutôt dans une situation d'« aidé » malgré des tentatives d'intégration dans des sorties collectives. C'est aussi la démarche suivie par le groupe de professionnels du quartier initiateur du projet « Porteurs de parole » suite à l'incendie du fast food à Mistral. Concernant l'émancipation individuelle, nous avons remarqué qu'elle n'était pas spécialement encouragée et qu'il s'agissait davantage d'un renforcement du sentiment d'appartenance. La participation peut-elle être un levier réel d'émancipation ? Selon ALINSKY, donner du pouvoir est un préalable, et la demande sociale est le résultat de la participation. Il semble que la cohésion sociale soit atteinte dans certains cas grâce à ces opérations, mais les vertus émancipatrices, porteuses d'un réel développement social, sont peu relevées. Il faut souligner ici la difficulté de déceler les effets émancipateurs des actions, car c'est un processus qui se fait sur du long terme.

¹ Entretien avec la Chargée de Développement Local à l'Afèv Rennes.

V. LES BUTS POLITIQUES POURSUIVIS A TRAVERS LA MIXITE

Nous avons analysé la hiérarchisation des objectifs dans le discours et dans la réalisation. Les buts politiques révélés lors de l'enquête ne sont pas sans susciter l'étonnement par leur apparente contradiction: la normalisation de la vie du quartier, l'équipement des quartiers et la mise en mouvement des habitants, la mobilisation des habitants et leur intégration.

A. La normalisation de la vie du quartier

Plusieurs techniciens affirment que le but est que les habitants retrouvent « une vraie vie de quartier ». Mais que cela signifie-t-il à leurs yeux ? Que cette vie actuelle est une fausse vie de quartier ? Il s'agit de « *s'assurer que ces quartiers vivent comme n'importe quel autre* ». Cela répond donc à une logique de conformité à une norme établie à l'extérieur de ces quartiers et qui devrait s'appliquer à l'intérieur. Ce qui n'est pas sans rappeler la moralisation des classes populaires au XIXème siècle. Sans aller jusque là, on note qu'il y a un décalage entre la conception des institutions et celle des habitants de ce qu'est une vie normale, de ce qu'est le bien-être, de la mixité du quartier, des logiques sociales, de la qualité de vie...et ce ceci est à la base de l'inefficacité de cette politique. De plus, les responsables de la politique de la ville ont parfois un langage technique et qui renvoie à des logiques gestionnaires : « *Avoir le moins de réserves foncières possibles et réduire le pourcentage de logements sociaux* »,...Les équipements seraient vecteurs de cohésion sociale davantage que de mixité. La cohésion sociale étant considérée comme inverse à la prise de pouvoir des populations et visant plutôt à éviter les crises et l'insécurité dans les quartiers. La normalisation cache donc souvent un objectif de tranquillité publique. Il est intéressant de mettre en relation l'objectif de mixité avec le thème de l'insécurité.

B. Désenclavement contre équipement des quartiers

L'équipement des quartiers paraît extrêmement recherché dans les plans de rénovation urbaine étudiés. On parle de « frénésie du tout-équipement », mais la question est : est-ce qu'on utilise les ressources locales ou celles de l'extérieur pour faire fonctionner ces

équipements ? Les deux manières permettent la création de la mixité. Mais le suréquipement risque aussi d'enfermer le quartier sur lui-même, ce qui est l'effet inverse de celui recherché c'est-à-dire le désenclavement des quartiers. Sur Mistral, un tiers seulement des personnes ont été relogées dans le quartier malgré leurs demandes en ce sens. Il y a un paradoxe entre le besoin de services à l'intérieur du quartier dénoncé par les habitants, et l'objectif de mobilité hors du quartier recherché par les politiques de développement social. Quel objectif bénéficie davantage aux populations ? Pour poursuivre dans la logique que nous avons adoptée dans ce mémoire, il semblerait que le plus bénéfique soit celui qui va dans le sens d'une mixité endogène et permettant aux populations d'être plus autonomes : c'est donc la politique de déplacement qui devrait être préférée au suréquipement des quartiers.

C. Mobilisation contre intégration des habitants

La mobilisation des habitants est fortement recherchée à la fois par les institutionnels et par les associations, les uns parce qu'ils souhaitent mettre à profit l'obligation de concertation et parvenir à une compréhension mutuelle avec les habitants sur l'avenir de leur quartier, les autres parce qu'ils souhaitent éduquer les personnes à la citoyenneté afin de les rendre autonomes. Il y a donc une sorte d'injonction à la mobilisation des habitants de toutes parts. On suppose que la participation des habitants dans les quartiers défavorisés sera forcément plus nécessaire ou utile qu'ailleurs, mais ce n'est pas nécessairement vrai. Selon Paulette DUARTE, les professionnels « *perçoivent le « bon habitant » comme un habitant de longue date qui s'est approprié le quartier. (...) Sa fixité est signe d'attachement à son lieu de vie. Il est celui que le professionnel va pouvoir mobiliser sur des projets* ». Elle explique que paradoxalement, l'immobilité de la part des habitants est aussi mal vue par les professionnels car elle renvoie à certains schémas connus et surtout à une situation non choisie : « *habitant qui a peur de sortir de son quartier, qui ne souhaite pas vivre ailleurs, qui n'a pas les moyens économiques pour être mobile, quartier qui de par l'insuffisance de ses infrastructures ne favorise pas la mobilité, etc. Cette représentation de l'immobilité est d'autant plus négative, qu'elle signifie immobilité subie, non voulue* »¹. L'objectif d'intégration est bien présent également dans le discours des institutionnels, bien que moins souvent employé car il renvoie à l'ethnicité et l'injonction à l'assimilation faite aux personnes étrangères, sujets politiques

¹ DUARTE Paulette, « Les représentations de la dévalorisation urbaine chez les professionnels de la politique de la ville », Les annales de la recherche urbaine n°88

sensibles. Dans le projet urbain de Rouen, l'implication des habitants est un moyen de parvenir à l'objectif général qui est d'améliorer la mixité sociale. On peut donc penser qu'il s'agit d'une mixité sociale emprunte d'une certaine volonté de développement social. Cependant, cela peut aussi être dans l'objectif de tendre vers une meilleure intégration des populations à terme. Peut-on réellement parler d'une opposition entre cohésion et autonomisation ? Les politiques en faveur de la mixité, si elles ne semblent pas conduire à l'autonomisation, détruisent également une partie de la vie sociale existante en déplaçant les populations.

VI. CONCLUSION : LE ROLE DES ACTIONS DE MIXITE PAR RAPPORT AU DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS POPULAIRES

Nous avons donc tenté, au cours de cette troisième partie, de répondre à nos interrogations développées en première partie de ce mémoire. Nous essaierons de résumer ici le rôle des actions étudiées, visant toutes à améliorer la mixité du quartier, dans le développement social du quartier au sens où nous l'avons premièrement défini.

Nous avons fait la première hypothèse que la mixité endogène bénéficiait davantage aux habitants d'origine que la mixité exogène. Cette hypothèse s'est vérifiée et précisée. En effet, la mixité endogène bénéficie davantage aux populations d'origine que la mixité exogène car elle permet davantage l'autonomisation et l'intégration sociale. Nous avons vu que les quartiers étudiés mettaient en place des actions dans le sens de l'insertion, de l'éducation et l'accès à la culture des populations, et donc de la mixité endogène. L'équipement des quartiers, certes apprécié par la population résidente, ne semble pas favoriser la mixité endogène puisqu'il assigne une fois de plus les populations à résidence, dès lors qu'elles n'ont plus aucun besoin de sortir de leur quartier.

Nous avons fait la seconde hypothèse que le bien-être des populations et l'attractivité du territoire pouvaient être contradictoires. Les travaux de mémoire l'ont bien montré : à travers les individus, c'est le territoire qu'on cherche le plus souvent à valoriser. Et les habitants ne se sentent pas forcément mieux lorsqu'on leur demande de parler de ce à quoi ils sont attachés et qui va disparaître bien vite.

Troisièmement, nous avons supposé que la transformation de l'image du quartier pouvait être plus efficace que l'intervention directe sur le territoire ou les populations pour recréer une cohésion sociale. Les représentations sont exagérément importantes dans les quartiers populaires, nous avons pu le voir dans les parties précédentes. Agir sur elles est un défi compliqué, car il est question de mentalités et de schémas collectifs très profondément intégrés, mais cela peut être une solution pour débloquer la situation dans certains cas. Cependant, l'enquête ne nous a pas permis de vérifier cette hypothèse et des recherches plus approfondies seraient nécessaires.

Enfin, nous avons supposé que la capacité de mobilisation ainsi que l'émancipation individuelle étaient les conditions d'une mixité endogène réussie. Cette hypothèse s'est confirmée. La capacité de mobilisation et l'émancipation individuelle semblent bien favoriser la mixité endogène, mais ne peuvent être favorisées par les pouvoirs publics dans le cadre actuel de l'intervention, qui n'est pas ouvert au développement communautaire et commence tout juste à intégrer la notion d'empowerment des populations. La mixité endogène ne peut se réaliser que si les personnes se considèrent comme des citoyens à part entière avec un droit de parole. Il y a des actions qui se développent en ce sens, davantage dans certaines villes de France. Mais elles ne sont pas ou peu soutenues par les pouvoirs publics et, de ce fait, peinent à émerger réellement à travers le tissu administratif qui considère les habitants comme des bénéficiaires.

L'enquête a permis également de confirmer que la mixité résidentielle à elle seule ne crée pas de mixité sociale et en plus est encore plus difficile à réaliser que la mixité fonctionnelle.

CONCLUSION

Les trois principales expériences étudiées tout au long de ce mémoire ont montré qu'une transformation sociale des quartiers par la politique de la ville, en introduisant de la mixité à partir de l'extérieur, ne pouvait contribuer à un développement social réel, c'est-à-dire qui profiterait vraiment aux habitants d'origine. La mixité exogène ne crée pas de liens sociaux aussi puissants que ceux qui unissent les habitants dans la précarité, ceux-là mêmes qui se trouvent rompus par les opérations de démolition-reconstruction qui occasionnent des déplacements forcés de populations. Les trois expériences étudiées font partie de ces plans de rénovation et ne peuvent donc pas avoir des logiques bien différentes. On peut cependant retenir de ces expériences l'importance de l'accompagnement des populations, qui permet dans l'ensemble de limiter les effets pervers de la mixité, ainsi que l'importance du travail sur les représentations, sans lequel toute tentative de création de mixité serait vaine. Les médiateurs ont pour interviennent dans la gestion de l'espace public, au centre même de la production de ses règles, à la croisée de sa régulation autonome et de sa régulation de contrôle.

La mixité sociale nous a occupés tout au long de ce mémoire, tout en faisant l'objet d'une perpétuelle remise en question. Nous sommes arrivés à penser que, si la mixité endogène peut être souhaitable pour améliorer la situation des quartiers mais surtout celle de leurs habitants, elle devait être accompagnée d'une démarche d'autonomisation. Ce concept diffère de la responsabilisation qui sous-entendrait là encore une dette envers la société qui incomberait quoiqu'il arrive à ces populations considérées comme dépendantes des services sociaux et des institutions. Gagner en autonomie, c'est reconquérir une estime de soi et une capacité de choix qu'on a perdue dans les méandres de la précarisation et à force de stigmatisation. Cette autonomie ne repose pas forcément sur un principe individualisant. Elle est d'ailleurs couplée à l'action collective à travers le concept d'« empowerment », d'origine anglo-saxonne et récemment redécouvert en France. Bien sûr, la situation très spécifique des quartiers en France, situés en périphérie des grandes agglomérations et concentrant des populations d'origine étrangère, fait que les expériences développées dans d'autres pays ne sont pas directement transposables. Mais elles permettent de rappeler qu'une autre politique de la ville est possible. Les États-Unis, ont fait le pari de l'*empowerment* et de la mixité endogène, ainsi que la Grande-Bretagne, du temps de Tony BLAIR. Ces exemples montrent que la politique de la ville ne doit pas nécessairement s'obstiner à apporter une solution de

l'extérieur, mais peut mobiliser toutes les ressources des quartiers, qu'elles soient individuelles, communautaires, économiques, culturelles, avec l'ambition de les engager dans une dynamique de développement social endogène. La France s'était timidement engagée dans cette direction au début des années 1980. Mais elle semble aujourd'hui incapable d'envisager d'autres perspectives que la démolition de grands ensembles et la dispersion de leurs habitants. La situation est la même aux Pays-Bas, qui partagent avec la France deux caractéristiques : une forte présence de l'immigration postcoloniale et une forte pression exercée par des partis populistes ou racistes sur le système politique. Nous citerons une nouvelle fois Renaud EPSTEIN : « *La leçon de dix ans de rénovation urbaine, c'est qu'il ne suffit pas de modifier le visage des quartiers pour modifier les visages des quartiers, qui restent colorés. Mais est-ce un problème ?* »¹

Mais la politique de mixité doit-elle obligatoirement être liée à la rénovation urbaine ? Même Claude DOUSSIER, ancien directeur général adjoint de l'ANRU, parle d'une « machine à décourager ». « *Mettez-vous à la place d'un habitant d'un quartier à qui l'on dit que tout ce que nous sommes en train d'entreprendre pour lui, que ce soit l'État ou les élus, n'a pas d'effet. Il existe là une responsabilité politique au sens très large et très fort. A-t-on mesuré l'impact de la façon dont on communique sur les espoirs, les envies et les perspectives qu'ont les gens dans les banlieues ou les quartiers?* »²

Nous avons tenté d'engager une réflexion sur la considération des publics à travers ces politiques. La question est peut-être bien davantage de produire de la confiance : inspirer confiance aux jeunes pour leur redonner confiance en eux et produire de nouvelles manières d'agir, permettre à autrui d'accroître son autonomie et ses opportunités afin qu'il puisse mener à bien ses propres projets. Cela implique que les choix de l'utilisateur deviennent centraux, que les usagers sont considérés comme des personnes et pas comme des sujets de l'institution. Isabelle ASTIER rejoint ici la thèse de FLAHAULT, celle de l'existence sociale comme bien commun support de l'existence individuelle. Le vivre ensemble se produit non plus essentiellement par l'arrachement d'individus à leurs appartenances locales communautaires mais par la production de collectifs qui suscitent le développement de capacités individuelles par la restauration ou conquête d'une confiance en soi, d'un respect de soi, d'une estime de

¹ ARIDJ Jamila « La mixité sociale n'existe pas ! Entretien avec Renaud EPSTEIN » Le Point.fr, 18/07/2012.

² « Comment parler autrement des banlieues ? », rencontre du 26 mars 2008, les éditions du CIV.

soi. La question du communautarisme doit d'ailleurs être creusée davantage car elle est sous-jacente et permet d'améliorer la compréhension de ces politiques.

Claude JACQUIER affirme que *"Tant que les lignes budgétaires des institutions indiqueront 'dépense sociale' en lieu et place d'investissement social', il y aura un problème d'approche."*¹ La construction de la ville est imprégnée de l'histoire des hommes, de leur mode de vie et des relations entretenues entre les différents groupes. C'est pour cela qu'on ne pourra jamais distinguer le volet urbain du volet social, et que donc ces catégorisations sont un non-sens, comme le montre cette phrase de Chombart de Lauwe *« il ne faut pas construire des villes et voir ensuite quels hommes on mettra dedans, mais voir quels hommes existeront et quelle ville il faut construire pour eux »*.

« Il faut rompre avec cette utopie qu'il est possible de concilier universalisme et libéralisme. Nous vivons dans une société sans destin collectif qui survalorise les destinées individuelles. » En fin de compte, la recette de la mixité se trouve dans la capacité de chacun à agir, ce qui est contraire à une société hyper sécurisée régie par les lois du capitalisme et où l'individualité exacerbée a réduit notre confiance en l'homme et dans le collectif à néant, ce qui est très bien dit par Hacène BELMESSOUS *« Les lois du capitalisme calculent la société comme on le fait avec une montre pour maîtriser le temps. Le marché a une vision lugubre de l'homme. Pour éviter que les sociétés bouillonnent, il les rapetisse et les façonne à sa main, de petits mondes dociles en quête de linéaires tranquillissants. Le bonheur de vivre ne se goûte pas éternellement tapi derrière un grillage, sous le regard perçant d'une caméra de vidéosurveillance ou les lumières tamisées d'un hypermarché. « le propre de l'ignorance, c'est de subir » disait HUGO. Il est impensable que les hommes restent doux quand les lois du marché le plongent et les replongent dans la servitude d'une euphorie factice. Même s'il y a quelque chose de passionnant dans l'obsession la plus constante du moment, de la réussite sociale, coûte que coûte, pour soi et pour ses enfants, que vaut-elle dans le fond ? Un horizon social inconfortable avec son lot d'aliénations et de hontes. Il faut que tous soient actifs, voilà le secret d'une ville mixte. Il ne faut pas se laisser intimider par les lois du capitalisme. Nos*

¹ PIEL Simon « Vous ne verrez pas à la Villeneuve deux amoureux se tenir la main en public », LEMONDE.FR, 03/10/2012, http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/10/03/vous-ne-verrez-pas-a-la-villeneuve-deux-amoureux-se-tenir-par-la-main-en-public_1769600_3224.html

*villes gagneraient en humanité sans clôture, sans caméra de vidéosurveillance, sans digicode et sans visiophone. »*¹

Je crois profondément à la rencontre des différences et au mélange culturel, même si je reste convaincue que la mixité sociale ne peut fonctionner si elle est imposée. Je pense également qu'il ne peut y avoir de progrès social sans conscientisation, sans doute et sans remise en question perpétuelle de ce que nous croyons avoir acquis. Cela s'est confirmé au cours de l'épreuve que j'ai traversée durant ces longs mois ponctués de nombreux passages obscurs...et d'illuminations ponctuelles ! Ce travail m'aura appris certaines choses qui font résonnance avec la conclusion de ce mémoire : compter avec la ténacité et la persévérance, s'appuyer sur les autres, croire en soi.

¹ BELMESSOUS Hacène, *Mixité sociale : une imposture. Retour sur un mythe français*. Comme un accordéon, 2006.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

ALINSKY Saul, *Rules for radicals (Manuel de l'animateur social ou Pour une action directe non violente)*, Random House, 1971 Points politique 1976.

AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène, GUERIN-PACE France (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, coll. « Recherches », 2007.

BELMESSOUS Hacène, *Mixité sociale : une imposture. Retour sur un mythe français*. Comme un accordéon, 2006.

DONZELOT Jacques, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Points, coll. « Points Essais », 2008.

JAILLET Marie-Christine, PERRIN Evelyne, MENARD François, *Diversité sociale, ségrégation urbaine, Mixité*. Collection Recherches, PUCA, 2008.

KIRSZBAUM Thomas, *Mixité sociale dans l'habitat, Revue de la littérature dans une perspective comparative*, Etudes et recherches, La documentation française, Condé-sur-Noireau, 2008.

LAPEYRONNIE Didier, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Le monde comme il va, éditions Robert Laffont, Saint-Amand-Montrond, 2008.

Rapports et autres publications institutionnelles :

« Eh bien chantier maintenant ! Grande médiathèque de Rouen », dossier de presse, Ville de Rouen.

« Une décennie de réformes » Rapport public de la Cour des comptes sur la politique de la ville, juillet 2012. P.65-71

Certu, Politique de la ville et déplacements. Fiche n°10, mai 2008

Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU :

- Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, *Les quartiers en mouvement. Pour un acte 2 de la rénovation urbaine*. La documentation française, 2011. P .109-138
- KIRSZBAUM Thomas, Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, *Articuler l'urbain et le social. Enquête sur onze sites « historiques » en rénovation urbaine*. Synthèse du rapport final, janvier 2010.

Confédération suisse, « Mixité sociale et développement de quartier : entre désir et réalité », 2011

Délégation Interministérielle à la Ville, « Fiche d'expérience : Restructurer l'habitat et les équipements publics, faire émerger de nouvelles solidarités dans le renouvellement urbain. Grenoble / Teisseire », décembre 1999.

DONZELOT Jacques, *Banlieues et quartiers populaires : remettre les gens en mouvement*. Projet 2012, contribution n°27, Fondation Terra Nova, avril 2012.

Etudes de Grenoble Alpes Métropole :

- « Evaluation qualitative des relogements dans le cadre du programme de rénovation urbaine de l'agglomération grenobloise » Rapport 2010, version finale, mai 2011. Grenoble Alpes Métropole.

- « L'évaluation qualitative des relogements dans l'agglomération grenobloise. Point d'étape ». Grenoble Alpes Métropole, FRARU ST Etienne, 30 avril 2010.
- « Programme de rénovation urbaine de l'agglomération grenobloise ». Point d'étape 2007.

La lettre de l'observatoire social de Lyon n°4, janvier 2010.

Les documents de l'ONZUS « Enquête sur le pilotage de la politique de la ville dans le cadre des Cucs » 2010.

LIENEMANN Marie-Noëlle, Les rapports du Conseil Economique Social et Environnemental, Bilan et perspectives du PNRU, septembre 2011.

Rapport d'information sur la politique de la ville déposé par le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée Nationale en 2010.

Articles de presse :

« Racisme anti-blanc : Copé persiste et signe », Libération , 27/09/2012.
http://www.liberation.fr/politiques/2012/09/27/racisme-anti-blanc-cope-persiste-et-signe_849223

ARIDJ Jamila « La mixité sociale n'existe pas ! Entretien avec Renaud EPSTEIN » Le Point.fr, 18/07/2012.

DE MAZIERES François, « Le logement social mérite mieux que du bluff », Les Echos, 01/10/2012.
<http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/immobilier/221155237/logement-social-merite-mieux-bluff>

PIEL Simon « Vous ne verrez pas à la Villeneuve deux amoureux se tenir la main en public », LEMONDE.fr, 03/10/2012, http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/10/03/vous-ne-verrez-pas-a-la-villeneuve-deux-amoureux-se-tenir-par-la-main-en-public_1769600_3224.html

Le Monde diplomatique : PIRONET Olivier « Banlieues : chronologie 1973-2006 », octobre 2006
<http://www.monde-diplomatique.fr/mav/89/PIRONET/14098>

Articles de recherche :

AVENEL Cyprien, « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles. Entre mythe social et instrument politique », DSER, CNAF, Informations sociales n°125, 2005, p.62-71.

BAUDIN Gérard, « La mixité sociale : une utopie urbaine et urbanistique » TMU CNRS, Presses Universitaires de Franche-Comté, 1999.

BERTRAND Damien, « Valoriser les ressources des quartiers en politique de la ville : un changement de paradigme, un exercice salutaire », in « Retrouver les principes du développement social urbain ? » FORS Recherche sociale n°191, été 2009.

BLANC Maurice et BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, « Éditorial », *Espaces et sociétés*, 2010/1 n° 140-141, p. 7-20. DOI : 10.3917/esp.140.0007

CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement » Revue française de sociologie, 1970, 3-33.

DE MAILLARD Jacques, « difficultés d'émergence du niveau métropolitain et foisonnement des projets culturels. Le contrat de ville de l'agglomération grenobloise » in CHAUDOIR Philippe, DE MAILLARD Jacques (dir), *Culture et politique de la ville*, Observatoire des politiques culturelles, L'aube essai, 2004. P.89 à 129

DESPONDS Didier «La « mixité sociale » défiée par les égoïsmes territoriaux.». *Revue Quart Monde*, N°197 - "Habiter avec les autres ?" Année 2006 [Revue Quart Monde document.php?id=146](#)

DONZELOT Jacques, « Refonder la cohésion sociale », revue *Esprit*, décembre 2006.

Un tour de France des cités (1) « Grenoble, l'écoquartier et l'imam », Terra Nova juin 2011.

DONZELOT Jacques, Un tour de France des cités (2) « Bordeaux rive droite : une vraie réussite apparente » Terra Nova, juillet 2011.

DONZELOT Jacques, Un tour de France des cités (3) « Les Hauts de Rouen : du quartier-village à la ville élargie », Terra Nova, septembre 2011.

DONZELOT Jacques, Un tour de France des cités (5) « Lyon : le festival de la rénovation et les rigidités de l'éducation », Terra Nova, décembre 2011.

DONZELOT Jacques et MEVEL Catherine, « La participation : entre construction d'un pouvoir et accomplissement d'un devoir. Les corporations de développement communautaire et le développement social urbain », *Lien social et Politiques*, n° 48, 2002, p. 81-93. <http://id.erudit.org/iderudit/007893ar>

DUARTE Paulette, « Les représentations de la dévalorisation urbaine chez les professionnels de la politique de la ville », *Les annales de la recherche urbaine* n°88

GENESTIER Philippe, « La mixité : mot d'ordre, vœu pieux ou simple argument ? », *Espaces et sociétés*, 2010/1 n° 140-141, p. 21-35. DOI : 10.3917/esp.140.0021

GERMAIN Annick *et al.*, « Mixité sociale ou inclusion sociale ? Bricolages montréalais pour un jeu à acteurs multiples », *Espaces et sociétés*, 2010/1 n° 140-141, p. 143-157. DOI : 10.3917/esp.140.0143

JANBON Antoine, « Mémoires urbaines », *Union sociale*, mai 2011, n°247.

MOISAN André « La médiation sociale comme contribution au bien commun », Dossier la médiation sociale, Education permanente n°189, septembre 2011.

PINEL Violaine, « Formes légales et initiatives locales de participation. Entre logiques d'efficacité et construction de la démocratie locale », *Les cahiers du DSU*, septembre 2002.

SAVIDAN Patrick « La justification des mixités : un problème politique ou moral ? », *Informations sociales*, 2005/5 n°125 pages 16-21 [Cairn.info](http:// Cairn.info)

SINTOMER Yves, « Mixité sociale et lutte pour l'égalité », *Mouvements* 3/2001 (n°15-16), p. 218-220.

TERRENOIRE Marie-Odile « politique de la ville et richesse des quartiers : renouveler le regard sur les quartiers défavorisés » Fondation Terra Nova, avril 2012.

Conférences et ateliers :

Atelier Construire la ville ensemble « De l'utilisateur au bâtisseur, quels acteurs pour quelle ville ? ». Christian CHARIGNON, architecte TEKHNE. Université européenne de l'engagement de l'AFEV, 28-30 août 12.

Documents techniques :

ALLEN Barbara, « La gestion urbaine de proximité : outil de renouvellement de l'action publique ? » Journée nationale d'échange, Grenoble, novembre 2011

PUCA Plan Urbanisme Construction Architecture, « Mixité fonctionnelle versus zoning : de nouveaux enjeux ? », appel à proposition de recherche, 21 juin 2011.

Forum sur le développement social de l'Île de Montréal, *Synthèse du plan d'action*, décembre 2000

Internet :

Base de données du secrétariat général à la ville : <http://i.ville.gouv.fr/>

Centre de ressources et d'échange pour le développement social et urbain <http://www.crdsu.org/>

Secrétariat général du CIV, système d'information géographique <http://sig.ville.gouv.fr/>

Site internet de l'ANRU : <http://www.anru.fr/>

Site internet des travaux de mémoire à Rouen : <http://www.memoiresurbaines.fr>

Texte de l'intervention de Thomas KIRSZBAUM le 5 octobre 2011 à Pont-de-Claix
<http://www.centreressources-gusp.org/wp-content/uploads/2011/09/Texte-intervention-Thomas-Kirzbaum.pdf>

Ville de Grenoble : <http://www.grenoble.fr>

Blogs :

MUCCHIELLI Laurent « Petite histoire des émeutes en France », blog Vous avez dit sécurité ? 10 août 2011
<http://insecurite.blog.lemonde.fr/2011/08/10/petite-histoire-des-emeutes-en-france/>

TABLE DES MATIERES

Remerciements	3
Sommaire	4
Introduction	7
Première partie : la mixité sociale, émergence et application politique d'un concept dans les quartiers défavorisés	12
I. La mixité sociale : construction d'un mythe solide et d'une catégorie d'action publique	13
A. Diverses formes de mixité.....	13
B. Historique du concept de mixité sociale	14
C. A la base d'une idéologie	15
D. Une forme urbaine de l'idéal républicain.....	16
II. La mixité dans la politique de la ville : de la théorie a la pratique.....	18
A. Le contexte particulier des quartiers défavorisés en France	18
1) Les grands ensembles : de l'utopie sociale aux territoires de l'exclusion	18
2) Les émeutes urbaines et la « crise des banlieues ».....	19
B. Retour sur la construction de la politique de la ville autour de la mixité.....	20
1) Les principes fondateurs de l'intervention	21
(1) Les concentrations de pauvres doivent être évitées car elles favorisent la formation d'une « culture de la pauvreté »	21
(1) La mixité favorise la cohésion sociale et l'intégration individuelle	22
(2) La mixité permet de lutter contre la ségrégation sociale et spatiale	22
(3) La spatialisation de la question sociale.....	23
2) Les instruments	23
(1) La promotion de la mixité fonctionnelle mais une application qui se résume à la mixité par l'activité	24
(2) Une démarche qui reste axée sur la mixité résidentielle	25
(3) La rénovation urbaine et le renouvellement urbain	26
III. Remise en question de la légitimité de la mixité sociale par rapport a l'objectif de réduction des inégalités	28

A.	Des résultats peu convaincants.....	28
1)	Une évaluation très peu poussée en France.....	28
2)	Des difficultés de mise en place indéniables.....	29
3)	Des effets sur les populations dont on peine à savoir s'ils sont positifs ou négatifs	30
B.	Des effets pervers inévitables ?.....	31
1)	Création de dépendance et renforcement de la ségrégation.....	31
2)	Moyen ou finalité ?	32
3)	Une manipulation politique ?	33
IV.	La question du développement social et des populations originelles.....	35
A.	Différents modèles de développement urbain des quartiers défavorisés : compléments ou alternatives à la mixité sociale ?	36
1)	Les approches européennes.....	36
2)	Les approches nord-américaines	37
(1)	L'intervention publique	37
(2)	Le développement social	38
(3)	Le développement communautaire.....	38
3)	Une analyse des différentes approches en France.....	39
(1)	Le développement social des quartiers entre 1981 et 1991	39
(2)	Le développement social local	41
(3)	Participation et empowerment.....	41
B.	Considération des habitants des quartiers : deux modèles opposés	43
V.	Conclusion : Les hypothèses à vérifier grâce à l'enquête de terrain.....	46
A.	La mixité endogène bénéficie davantage aux populations d'origine que la mixité exogène.....	46
B.	Le bien-être des populations et l'attractivité du territoire peuvent être contradictoires	47
C.	Agir sur l'image du quartier peut être plus efficace que d'agir directement sur le territoire ou sur les populations pour recréer la cohésion sociale	48
D.	La capacité de mobilisation et l'émancipation individuelle sont les conditions d'une mixité endogène réussie	48

Deuxième partie : Une enquête sur la prise en compte des habitants originels dans la rénovation urbaine à travers plusieurs actions locales..... 50

I.	Explication de la démarche de recherche.....	51
A.	La démarche d'enquête	51
B.	Choix du terrain.....	52
1)	Le quartier Mistral à Grenoble	52
(1)	Une ville historiquement liée à la mixité sociale.....	52
(2)	Le quartier Mistral : dans une cité touchée par l'enclavement et le chômage, une stratégie de rattachement au centre ville	53
2)	Le quartier Grammont à Rouen.....	55
(1)	Le projet de renouvellement urbain et le Grand Projet de Ville.....	55
(2)	Grammont : un niveau socio-économique très faible et une stratégie visant une mixité exogène forte	57
C.	Méthodologie et déroulement de l'enquête.....	58
II.	Focus sur des expériences originales destinées à améliorer la mixité sociale	61
A.	Des étudiants dans les quartiers défavorisés	61
1)	L'AFEV fait le lien entre la population étudiante et les quartiers populaires.....	61
(1)	Accompagner un jeune ou monter un projet dans un quartier populaire.....	62
(2)	Habiter et s'impliquer dans un quartier populaire	62
2)	La population étudiante : un bon point pour l'image du quartier.....	64
3)	Les freins à la réussite	64
B.	Des équipements structurants pour atténuer les fractures territoriales.....	65
1)	La bibliothèque Simone de Beauvoir sur le quartier Grammont : un équipement exemplaire au niveau national.....	65
(1)	Un équipement facteur de revalorisation du quartier	66
(2)	Mais aussi une bibliothèque de quartier	67
2)	Le Plateau à Mistral : « Mixer les pratiques pour mixer les publics ».....	68
C.	Les moyens utilisés	69
1)	Moyens humains	69
2)	Financement	70
III.	la question de l'accompagnement des habitants dans les actions de mixité sociale	72
A.	De la conception à la mise en place : un travail préparatoire inévitable.....	72
1)	L'implantation des KAPS et de la bibliothèque.....	72

2)	Tisser des liens avec les partenaires	73
3)	Préparer les habitants du quartier	74
B.	La mise en application du volet social de la rénovation urbaine	74
1)	La communication-concertation avec les habitants	75
2)	Le travail sur la mémoire, la clause d'insertion et l'accompagnement des processus de relogement.....	75
3)	La gestion urbaine de proximité.....	76
C.	La médiation sociale et culturelle.....	77
IV.	Conclusion : Les premiers résultats	80
A.	Ouverture du territoire et attraction de nouvelles populations	80
B.	Les contacts entre les personnes de l'intérieur et celles de l'extérieur	82
Troisième partie : mixités et dynamiques sociales dans les quartiers : Analyse des différentes politiques en faveur de la mixité et de leurs effets sur les habitants		86
I.	la « recette » de la mixité	87
A.	Coordination des acteurs en présence et cohérence du projet de territoire	87
1)	L'inscription dans un projet de territoire.....	87
2)	Des partenariats essentiels basés sur des liens informels	89
B.	La connaissance du terrain	90
1)	Un diagnostic des besoins du quartier qui se construit avec les acteurs sociaux de proximité	90
2)	Respecter le fonctionnement interne du quartier.....	91
C.	Une communication bien gérée.....	92
D.	La gestion de l'humain dans l'urbain : l'importance de l'accompagnement des individus.....	93
1)	Les fonctions sociales de l'accompagnement	93
(1)	La fonction intégratrice : créer du lien entre les habitants d'origine et les nouveaux arrivants	94
(2)	Réguler les rapports conflictuels	95
(3)	Déconstruire les préjugés : la fonction éducatrice.....	96
2)	Le lien entre accompagnement des habitants, mixité et développement social ..	97
II.	De l'expression à la participation : la prise en compte de la parole des habitants	99
A.	La participation dans le cadre de la rénovation urbaine.....	99

1)	Le lien entre rénovation urbaine, mixité et mobilisation des habitants.....	99
2)	Le logement comme priorité numéro un	100
3)	Une contribution limitée par l'incompréhension permanente entre habitants et institutions	101
4)	L'expression autour des projets de mémoire.....	103
B.	La participation comme mode de fonctionnement : émancipation et action collective	104
1)	La distinction entre le collectif et l'individuel	104
2)	Deux types de participation qui se rejoignent	105
3)	Types de mobilisation et action collective : quels leviers dans l'organisation du quartier ?.....	106
(1)	L'action collective impulsée.....	106
(2)	Les difficultés de mobilisation des habitants.....	107
III.	Le renouvellement de l'image et la relégitimation du quartier	109
A.	Atteindre l'objectif de mixité exogène par un effet d'engrenage.....	109
B.	La difficile cohésion interne : décryptage de discours	111
IV.	Mixité exogène contre mixité endogène : Des logiques contradictoires et une considération différente des publics	114
A.	Des discours qui évoquent les deux types de mixité de manière indifférenciée	114
B.	La plupart des opérations visent avant tout une mixité exogène.....	115
C.	A la recherche de la mixité endogène	116
1)	La question de l'accès aux services.....	116
2)	Le développement de la mobilité	117
3)	Des objectifs d'insertion des habitants originels ?.....	118
(1)	L'insertion professionnelle	118
(2)	Les mesures en faveur de l'éducation.....	118
(3)	La politique culturelle : socioculturel contre culture d'excellence.....	119
4)	L'accompagnement vers l'autonomie et la citoyenneté	120
V.	Les buts politiques poursuivis à travers la mixité	121
A.	La normalisation de la vie du quartier.....	121
B.	Désenclavement contre équipement des quartiers	121
C.	Mobilisation contre intégration des habitants	122

VI. Conclusion : le role des actions de mixité par rapport au developpement social des quartiers populaires	124
---	-----

Conclusion.....	126
------------------------	------------

Bibliographie.....	130
---------------------------	------------

Table des matières	134
---------------------------------	------------

Annexes	140
----------------------	------------

ANNEXES

Annexe 1 : Données comparatives sur les quartiers étudiées (source Insee et secrétariat général du CIV)

Annexe 2 : Photos et plans

Annexe 3 : Liste des personnes interrogées

Annexe 4 : Guide d'entretien

Annexe 5 : Chronologie de la politique de la ville (source vie-publique.fr)

Annexe 6 : Lexique

Annexe 6 : Lexique

(Source principale : vie-publique.fr)

ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine. Etablissement public industriel et commercial, l'ANRU est chargée de simplifier et d'accélérer les démarches des collectivités locales et des bailleurs sociaux désireux de mettre en oeuvre des projets de rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires.

Banlieue : Territoire autour d'une ville (à l'origine situé à une lieue autour de la ville).

CIV : Comité interministériel des villes. Créé en 1984, le CIV est présidé par le Premier ministre ou le ministre en charge de la politique de la ville. Il arrête les orientations, définit les programmes et répartit les moyens. En particulier, il procède à la répartition régionale des crédits contractualisés de la politique de la ville et les crédits nationaux dans le cadre de conventions passées avec des organismes tiers.

Contrat de ville : Les contrats de ville sont destinés à mettre en oeuvre la politique de la ville. Ils portent sur les secteurs prioritaires identifiés au titre de cette politique, mais visent à rechercher des solutions globales à leurs difficultés, à l'échelle de l'agglomération. Le contrat de ville constitue le cadre unique d'intervention au titre de la politique de la ville. Il s'agit d'un contrat passé entre l'État et les collectivités territoriales qui engage chacun des partenaires à mettre en oeuvre des actions concrètes et concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans des quartiers connaissant des difficultés et prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine. Un contrat de ville dure 7 ans.

CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) : Institués par une circulaire du 24 mai 2006, les CUCS remplacent les contrats de ville à partir de 2007.

DIV : Délégation interministérielle à la ville. Créée par décret du 28 octobre 1988 (n°88-1015), la DIV est une administration de mission, placée sous l'autorité du ministre délégué à la Ville.

GPU : Grand projet urbain. Programme de rénovation urbaine créé en 1994 et remplacé en 2000 par les GPV.

GPV : Grand projet de ville. Projet global de développement social et urbain, il vise à réinsérer un ou plusieurs quartiers dans leur agglomération. Il permet la mise en oeuvre d'opérations lourdes de requalification urbaine. Il s'agit d'améliorer les conditions de vie des habitants et de marquer en profondeur et de manière durable, la transformation d'image et de perception du quartier. Il s'agit également, au travers des actions de revitalisation et de revalorisation sociale, de redonner une valeur économique à ces territoires. La conception du grand projet de ville, menée dès le départ avec les habitants, doit concilier des interventions ayant un impact rapide sur la vie quotidienne et des actions qui s'inscrivent nécessairement dans la durée.

Mixité urbaine:

En réaction à la charte d'Athènes et à l'urbanisme fonctionnaliste des années 60, cette notion met l'accent sur la nécessaire coexistence dans un quartier des différentes fonctions qui constituent la ville, le maintien et le développement d'une offre variée de services et d'équipements urbains qui répondent à l'ensemble des besoins de la population. On en trouve les prémices dans la Loi d'orientation foncière (LOF) de 1967... Par la suite la loi relative à la création des agglomérations nouvelles de 1970 préconise l'équilibre par la diversité des fonctions. On retrouve ensuite dans les OPAH (circulaire de 1977) le souci du maintien des services de voisinage, dans la circulaire Habitat et Vie Sociale du 4 août 1980 un souci des cadre et condition de vie, d'emploi et de formation dans les grands ensembles. Enfin la loi du 7 janvier 1983 créant les PLH, confirmée et amplifiée par la LOV de 1991, consacre la notion qui n'a pas encore pris le sens de mixité sociale qu'elle a de nos jours.

(Diversité de l'habitat, mixité urbaine et planification urbaine Enquête sur la mise en oeuvre des principes de la Loi d'orientation pour la ville Michel Legrand, CETE Lyon, Martine Meunier-Chabert, CERTU, Rapport CERTU, fév.2004, p.9)

ORU : Opération de renouvellement urbain. Concerne des sites trop petits pour les GPV.

Programme local de l'habitat : Le programme local de l'habitat (PLH) est un document d'orientation et de programmation à moyen terme (5 ans), qui définit une politique de l'habitat à une échelle géographique "pertinente", généralement l'agglomération ou le bassin d'habitat, et assure la cohérence avec l'ensemble des

politiques urbaines : planification spatiale, développement économique et social, action foncière, urbanisme opérationnel et déplacements. Élaboré par les élus, le PLH définit, à partir d'une analyse du fonctionnement du marché local de l'habitat, les principes, les objectifs, les actions d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et à favoriser la mixité sociale en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements au sein de l'agglomération. Il peut faire l'objet d'une contractualisation avec l'État et d'autres partenaires sur les objectifs et les moyens d'actions nécessaires à sa mise en oeuvre.

Ségrégation : Dans le champ des sciences sociales, la ségrégation désigne tout phénomène évolutif ou tout état de séparation de groupes ethniques ou sociaux, à l'échelle infra-urbaine, urbaine, régionale ou nationale, confirmée ou favorisée éventuellement par la loi (ségrégation d'État), légitimée socialement, et qui conduit à la formation d'aires ségréguées, de territoires hétérogènes et d'espaces-frontières. Il existe aussi des formes de ségrégation sexuelle ou religieuses, mais qui toujours s'inscrivent dans l'espace.

Zone franche urbaine : Les zones franches urbaines (ZFU) sont des quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones de redynamisation urbaine. Elles ont été définies à partir des critères suivants : taux de chômage, proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme, proportion de jeunes, potentiel fiscal par habitant. Leur liste est fixée par décret. Les entreprises implantées ou devant s'implanter dans ces quartiers bénéficient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans.

Zone urbaine sensible : Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. La loi du 14 novembre 1996 de mise en oeuvre du pacte de relance de la politique de la ville distingue trois niveaux d'intervention : les zones urbaines sensibles (ZUS), les zones de redynamisation urbaine (ZRU), les zones franches urbaines (ZFU). Les trois niveaux d'intervention ZUS, ZRU et ZFU, caractérisés par des dispositifs d'ordre fiscal et social d'importance croissante, visent à répondre à des degrés différents de difficultés rencontrées dans ces quartiers.

RESUME

La mixité sociale est un concept qui guide les politiques urbaines et particulièrement la politique de la ville, qui s'est d'ailleurs construite par rapport à cet objectif. Mais la volonté de mélanger les populations dans les quartiers populaires doit être remise en question au vu des résultats des politiques actuelles de rénovation urbaine. Le lien entre transformation urbaine et transformation sociale est plus que jamais questionné. Dans ce mémoire, la volonté de mixité sociale est confrontée au concept de développement social, tel qu'il a été envisagé en France et existe aujourd'hui dans d'autres pays. Des actions micro-locales visant à développer la mixité sociale sont étudiées sous un angle réellement peu évoqué : celui des habitants originels des quartiers défavorisés. Leur prise en compte, leur rôle et leur implication dans ces politiques, leurs moyens d'expression et de participation, plusieurs éléments sont étudiés afin de déterminer les possibilités de développement social offertes dans ces quartiers ciblés par la rénovation urbaine.